268 1942-1943 4

ROMANIA

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXVII

71e ET 72e ANNÉES— 1942-1943

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, Ve

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

Pierre Fouché, De l'action dilatrice du *yod* en gallo-roman..... 433
Félix Lecoy, Guillaume de Saint-André et son *Jeu des Échecs moralisés*. 491

MÉLANGES

Robert Barroux, Fragment de chansonnier provençal (ψ)..... 504
Francis Bar, Un fragment de la *Vie des Pères*..... 513

COMPTES RENDUS

Sache, Ort und Wort, Jakob Jud zum sechzigsten Geburtstag, 12 Januar 1942 (M. R.)..... 528
Mélanges de philologie offerts à M. Johan Melander, 21, 3, 1943 (M. R.)..... 518
La Vida de sant Honorat, poème provençal de Raimond Féraud, p. p. Ingegärd Suwe (M. R.)..... 540
Publications de l'Académie Royale de Belgique... I. Georges Doutrepont, Les mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques du XIVe au XVe siècle ; — II. *Chroniques* de Jean Molinet, p. p. Georges Doutrepont et Omer Jodogne ; — III. *Croniques et Conquestes de Charlemaine*, p. p. Robert Guiette (M. R.)..... 543

PÉRIODIQUES..... 547
CHRONIQUE..... 549
INDEX DES MOTS..... 555
TABLE DES MATIÈRES..... 566

Les prochains fascicules contiendront :

Lucien Foulet, Études sur le vocabulaire abstrait de Froissart (*suite*).
— Villon : notes et discussions.
A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
G. Lavergne, Fragments d'un poème pieux inédit du XIVe siècle.
Félix Lecoy, Étymologies espagnoles.
Ch. J. Liebmann jr, Un sermon de Philippe de Villette, abbé de Saint-Denis, pour la levée de l'oriflamme (1414).
Alexandre Micha, Raoul de Houdenc est-il l'auteur du *Songe du Paradis* et de la *Vengeance de Raguidel* ?
Mario Roques, *Roland à Saragosse*, poème épique provençal (*suite*).

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

DE L'ACTION DILATRICE DU *YOD* EN GALLO-ROMAN

Dans la première partie de cette étude, parue dans la *Revue des Langues Romanes*, t. LXVIII, pp. 1-64, il a été question de l'action *conservatrice* de *y* sur *ŭ* latin en gallo-roman.

Nous croyons avoir montré que le non-passage de *ŭ* à *o* dans les continuateurs de pŭteu, bŭxeu, cŭpreu, etc., ne saurait s'expliquer simplement par un phénomène de dilation ou d'« Umlaut », c'est-à-dire par l'action d'un *yod* à distance. Pour que *ŭ* conserve son timbre, il faut que l'action dilatrice du *yod* se double d'une autre action, assimilatrice celle-là ; autrement dit, la présence de deux *yod* est nécessaire : l'un au contact (issu d'une transposition) agit par assimilation ; l'autre (originaire) agit à distance par dilation. De plus, une condition est indispensable : l'action de ce dernier *yod* ne doit pas être neutralisée par la séquence d'un *-a*.

Outre fr. *puits*, *buis*, *cuivre*, etc., cette « loi phonétique » permet d'expliquer une forme qui a longtemps embarrassé les romanistes, celle de la 1re pers. sing. indic. prés. du verbe *être* en français et en provençal : v. fr., v. prov. *sui*, fr. mod. *suis*.

Passons d'abord en revue les explications proposées jusqu'ici. Elles se réduisent à trois principales. Kr. Nyrop, tout en reconnaissant que la forme *sui* attend sa solution, admet avec réserves une réfection de sŭm sur le parfait fui ; cf. *Gr. hist. de la l. fr.*, II, § 119, 6. L. Clédat part au contraire d'un type latin *sĭo qui aurait donné naissance à *siu* et, par métathèse de *iu* en *ui*, à *sui* ; cf. *Man. de phon. et de morphol. fr.*, § 40. Cependant l'hypothèse qui semble la plus communément admise est celle qui suppose une base *sŏyo < *sŏ (c.-à-d. *sŏm,

pour sŭm) + *ayo ou une base *sǫy < *sǫ (provenant de *sǫ̆m, pour sŭm) + *ayo; cf. pour *sŏyo E. Bourciez, *Phon. fr.* § 71 Hist., et pour *sǫy W. Meyer-Lübke, *Hist. frz. Gr.*, I, § 323.

A Kr. Nyrop on peut objecter qu'une combinaison de sŭm ou de *sǫ (< sŭm) avec fui ne paraît pas vraisemblable : nulle part dans le domaine d'oïl on ne constate une pareille action de la 1re pers. sing. du parfait sur la 1re pers. sing. de l'indic. prés. Personnellement nous n'en connaissons pas d'exemples. Il s'agirait donc là d'un cas unique et qui a tout l'air d'être inventé pour les besoins de la cause.

La théorie de L. Clédat ne nous semble guère plus défendable. *Siu* n'apparaît, à notre connaissance, dans aucun ancien texte du Nord ou du Midi de la France. De plus, aurait-il existé, il serait impossible d'en dériver en provençal une forme *sui*, attendu que dans ce domaine rivu est représenté par *riu* (ou *rieu*) et non par *rui*.

Plus naturelle est l'hypothèse d'un croisement de sŭm, ou de ses continuateurs, avec *ayo. De fait, ce croisement s'est produit à date historique dans le castillan *soy*. Examinons les bases *sŏyo ou *sǫy postulées par É. Bourciez et W. Meyer-Lübke. La chute de *m* final dans sŭm ne présente pas de difficulté. Il n'en est pas de même du passage de sŭm à *sŏ ou à *sǫ. « So bleibt doch die Frage, écrit W. Meyer-Lübke, wie sǫ (< sŭm) durch *sǫ habe ersetz werden können. » L'objection est en effet sérieuse et, pas plus que le savant romaniste qui essaie pourtant de fournir une explication, nous ne voyons la possibilité de justifier l'ŏ ou l'ǫ de *sŏyo ou *sǫy, prototypes supposés du fr. *sui* ∼ *suis*.

Ce sont pourtant ces types que la répartition dialectale semblerait exiger, dit-on, pour les parlers d'oïl actuels. En réalité il n'en est rien. Si on compare le vocalisme des continuateurs de nŏcte avec celui des représentants de sŭm, on constate dans plusieurs régions un écart considérable. Les aires sont loin de se recouvrir. Nous citerons quelques exemples, pour lesquels nous n'utiliserons que les types fournis par l'*ALF* : Saône-et-Loire [*né*] ∼ [*sœ*], [*su*]; Allier [*nüi*], [*nœ*] ∼ [*su*]; Nièvre [*nüi*] ∼ [*sœ*]; Cher [*nüi*] ∼ [*sœ*] (N.-O. [*süi*]) ; Indre [*nüi*] ∼ [*sœ*]; Vienne [*nœ*] ∼ [*sé*], [*sœ*]; Deux-Sèvres [*nœ*] ∼ [*sé*]; Mayenne

[*nüi*] ∾ [*sæ*], [*sé*]; Orne [*nüi*] ∾ [*sé*]; Eure-et-Loire [*nüi*] ∾ [*sé*]; Loiret, p. 209, 307 [*nüi*] ∾ [*sé*]; etc. Ainsi la nécessité n'apparaît pas, au point de vue géographique, d'admettre pour *sui* ∾ *suis* ou pour les autres formes dialectales du Nord de la France, une base *sŏyo ou *sǫy, dont le vocalisme, phonétiquement, est d'ailleurs inexpliqué et inexplicable. Notons que la 1re pers. [*suy*] signalée dans les départements de la Gironde, des Landes, du Gers, du Tarn, du Tarn-et-Garonne et des Alpes-Maritimes montre que le fr. *sui* ∾ *suis* peut provenir d'autre part.

A notre tour, nous avons proposé une nouvelle explication dans notre ouvrage *Le Verbe français* (Paris-Strasbourg, 1930), p. 407 sq. Évitant de partir d'une base *sŏyo ou *sǫy pour les raisons déjà dites et appliquant la théorie phonétique que nous avions développée dans notre étude parue dans la *RLR* quelques années auparavant (t. LXIII, 1926, p. 189-260, et spécialement p. 215 sq.), nous raisonnions de la façon suivante. A une époque où l'*ŭ* de sŭ(m) était encore *ŭ*, un premier croisement a eu lieu avec *ayo, et il en est résulté une forme *sŭyo. Plus tard, lors de l'ouverture de *ŭ* en *ǫ* dans crŭsta > *crǫsta (> v. fr. *crǫste*, fr. mod. *croûte*), etc., l'*ŭ* de *sŭyo s'est maintenu avec son timbre primitif sous l'action en contact du *yod* suivant : d'où, avec le v. prov. *sui*, le v. fr. *sui* (fr. mod. *suis*). Quant au type *sǫi* qui est à la base de la grande majorité des formes provençales modernes et qui apparaît aussi au moyen âge dans les textes d'oïl (cf. *Cant.* 23 ; *Sponsus* 27 ; *Roland* 1478 ; *Saint Alexis* 44 e ; *Dial. An.* V 5, VI 13, XXVII 28 ; etc.), nous l'expliquions de la façon suivante. La combinaison avec *ayo se serait produite dans certaines régions à une époque plus tardive et à un moment où sŭ(m) avait déjà passé à *sǫ. De cette combinaison aurait résulté une forme *sǫyo qui aurait donné normalement *sǫi*, l'action assimilatrice du *yod* étant nulle sur un *ǫ* précédent.

Cette explication de *sǫi* peut et doit être, croyons-nous, retenue. Mais pour ce qui est de *sui*, il faut apporter quelques corrections à ce que nous avons dit dans notre étude citée plus haut. L'action assimilatrice du *yod* ne suffit pas en effet, à elle seule, à maintenir le timbre de *ŭ* latin. Les exemples du type dŭctu > v. fr. *doit* montrent bien, en face de pŭteu > *puits*,

que la séquence d'un seul *yod* en contact a été impuissante à empêcher l'ouverture de *ŭ* en *ǫ*. Dans le cas de *sui(s)*, comme dans celui de *puits*, *buis*, *cuivre*, etc., il faut plus que probablement recourir à un type étymologique contenant deux *yod*, l'un agissant par assimilation, l'autre par dilation, c'est-à-dire à un type *sŭyyo. Mais *sŭyyo est-il possible ? Heureusement, oui. C'est même la seule forme conforme à la phonétique latine, qui ne connaissait pas de *-y-* intervocalique, mais seulement une géminée *-yy-* ; cf. entre autres K. Brugmann, *Abrégé de gramm. comparée*, pp. 99 et 195, M. Niedermann, *Mél. de Saussure*, 1908, p. 64, à propos de pējor, qui est en réalité pĕjjor. Le phonétisme *-yy-* est d'ailleurs conforme à l'étymologie ; cf. peior (= pejjor) < *pĕd-jo-s, maior (= mayyor) < *mag-jo-s, etc. Il est évidemment logique de supposer que parallèlement à pejjor (= pejor), la forme réduite du latin vulgaire *ayo (< habeo) est elle aussi pour *ayyo, et que la combinaison de sŭ(m) avec *ayyo n'a pu donner que *sŭyyo. Sans doute la géminée *-yy-* était-elle destinée à se simplifier comme les autres en gallo-roman ; mais il suffit qu'à l'époque où l'*ŭ* latin gardait encore son timbre, elle existât encore, ce qui est plus que vraisemblable étant donnée l'ancienneté du passage de *ŭ* latin à *ǫ*. Ainsi donc, lors de l'évolution crŭsta > **crǫsta*, l'*ŭ* de *sŭyyo aurait été empêché de s'ouvrir sous la double action, assimilatrice et dilatrice, du *yod* implosif et du *yod* explosif de la géminée *-yy-*. Le cas de *sui(s)* ne serait de cette manière qu'une variante de celui de *puis*, *buis*, *cuivre*, etc., et au lieu de la formule :

$$\check{u} + y]\ldots\ [y\ (\text{-}\check{u})$$

on aurait la suivante :

$$\check{u} + y/y\ldots$$

Le cas de *sui(s)* n'est d'ailleurs pas le seul de son espèce. Il faut en rapprocher celui du fr. *fui(s)* et du v. pr. *fui* ∞ *fug* < fŭgio. D'une façon ordinaire, pour expliquer l'[*u*] de ces formes on a recours à un artifice qui consiste à remplacer l'*ŭ* du type latin par un *ū*. La difficulté n'est pas écartée pour cela : elle est simplemenr transportée dans le domaine latin où elle attend encore sa solution, car celle que l'on propose (généra-

lisation du radical du parfait *fūgi*, avec *ū*) constitue dans la morphologie latine un cas trop isolé pour paraître vraisemblable et autre chose qu'un *deus ex machina*. D'après nous, l'[*u*] de *fui(s)* ∾ *fug* s'explique normalement par les ressources de la phonétique gallo-romane, sans qu'il soit besoin de partir d'un type latin avec *ū*. On a affaire ici au même processus que pour *sŭyyo > *sui(s)*. En effet, fŭgio a dû devenir tout d'abord *fŭyyo et à ce stade le timbre de l'*ŭ* latin a été maintenu sous la double action assimilatrice et dilatrice de la géminée *-yy-*. On aurait pu joindre encore au cas de fŭgio celui de rugio et *brugio, si l'ancien français et le vieux provençal avaient présenté à l'infinitif des formes avec une voyelle radicale *o*, ce qui n'est pas le cas (cf. v. fr. *ruir*, *bruir* ; v. pr. *rugir*, *brugir* ∾ *bruir*, etc.). En face du couple v. fr. *fui : foir*, v. pr. *fui* ∾ *fug : fogir* (et *fugir*), l'[*u*] de *ruir*, *bruir*, etc., indique que les types étymologiques avaient un *u* long en gallo-roman ; cf. W. Meyer-Lübke, *Wiener Studien*, XVI, p. 323, pour le fr. *ruir*, et M. Niedermann, *Mél. de Saussure*, p. 46, F. Sommer, *Kr. Erl.*, p. 37 pour le latin rūgire. Le type *brŭgire, avec *u* bref, a pu d'ailleurs exister autre part ; cf. en catalan *brogir*, subst. *brogit* « bruit ». En tout cas, ce qui est important à retenir, c'est que même avec un *u* bref, rŭgio et *brŭgio auraient abouti régulièrement à des formes avec [*u*] en gallo-roman, parallèlement à fŭgio > *fui(s)* ∾ *fug*.

De fŭgio > *fui(s)* ∾ *fug*, nous rapprocherions encore le cas de fŭgis > *fuis* ∾ *fugs* et de fŭgit > *fuit* ∾ *fug*. Ici encore les étapes intermédiaires ont dû être **fŭyyes*, **fŭyyet* et l'*ŭ* latin a été soumis à la double action du *yod* implosif et du *yod* explosif de la géminée *-yy-*, d'où la conservation de son timbre et, après la palatalisation de *u*, l'[*u*] des formes du français et du provençal. D'aucune façon, on ne peut songer pour expliquer l'[*u*] de *fuis*, *fuit* ∾ *fugs*, *fug* à une action analogique de la 1re pers. sing. Dans le système morphologique du français et du provençal, c'est l'inverse qui a lieu, et la 1re pers. sing. indic. prés. est sous la dépendance de la 2e et de la 3e sing.

Cela dit, passons à la seconde partie de notre étude, c'est-à-dire aux phénomènes de dilation *positive*.

*
* *

Nous avons vu jusqu'ici que l'action combinée de deux *yod*, l'un agissant au *contact*, l'autre à *distance*, a eu pour effet en gallo-roman de maintenir le timbre originaire de l'*ŭ* latin menacé d'ouverture par les tendances générales de la langue.

La même action s'est exercée dans un sens *positif*. L'action combinée de ces deux *yod* a pu amener la fermeture de certaines voyelles.

Mais dans un cas comme dans l'autre, il ne s'agit pas d'une simple dilation. Cette dernière ne peut s'exercer que *doublée d'une assimilation*.

Nous allons passer en revue les divers phénomènes que présente sur ce point le gallo-roman.

I. — *E* LATIN.

Nous distinguerons deux cas, suivant qu'il s'agit de *e* long ou de *e* bref latins.

a) — Soit tout d'abord ebriu, qui a donné en français *ivre*, et en ancien provençal *ibre* ∾ *ibri* ∾ *iure* ∾ *ieure* (à côté de *ubri*).

Pour le franç. *ivre* on pourrait, semble-t-il, partir d'un type latin ĕbriu, avec *e* bref, comme le font entre autres G. Gröber, *Arch. f. lat. Lex.*, II, p. 276, Schwann-Behrens, *Gr. d. Afrz.*, § 202, P. Guarnerio, *Fonol. romanza*, p. 176, É. Bourciez, *Précis de Phon. fr.*, § 57, rem. 2, etc. L'*i* de *ivre* résulterait dans ce cas de la réduction d'une triphtongue *-iei-* dans **ieibre*, et la triphtongue s'expliquerait à son tour par la diphtongaison conditionnée de *ĕ* latin au contact d'un *yod* de transposition.

Malheureusement le latin ebriu a un *e* long, qui transparaît clairement dans l'engad. *aiver*. D'ailleurs le type **ĕbriu* ne saurait convenir pour les dialectes d'oïl où le traitement de *-iei-* est différent de celui du français et où on a pourtant un *-i-*, sans qu'on puisse parler d'emprunt. En tout cas, il ne vaut pas, à coup sûr, pour le domaine provençal où *-iei-* n'aboutit pas à *-i-*. La remarque a été déjà faite par P. Savj-Lopez, *Dell'*

« *Umlaut* » *provenzale*, Budapest, 1902, p. 4. L'italien *ębbro* pourrait à première vue faire difficulté avec son *e* ouvert. Mais, outre que la prononciation *ębbro* n'est pas inconnue, la forme *ębbro* s'accommode fort bien d'un type ēbriu : cf. d'Ovidio et Meyer-Lübke, *Gramm. storica*, 1906, pp. 49, 50.

Il faut donc s'en tenir à ēbriu et tâcher d'expliquer les formes gallo-romanes à l'aide de ce type.

La première hypothèse qui se présente à l'esprit est celle d'une action dilatrice de la part du *yod*. Mais l'examen des faits montre qu'on ne peut s'y arrêter. La dilation, à elle seule, ne suffit pas en gallo-roman pour fermer un *ę* en *i*. En français, on a par exemple *arbędriu (< arbĭtriu) > *arvoire* ou *auvoire*, et ces formes sont précisément invoquées dans le même sens par El. Richter, *Beitr. zur Gesch. der Romanismen*, I, 1934, p. 165. En français encore, *fędicu (cf. G. Paris, *Mél. ling.*, p. 535 sq.) n'a donné que *fege*, et pourtant à l'étape **fedyę*, qui a sûrement existé, le *yod*, s'il l'avait pu, aurait agi sur l'*ę* accentué pour le fermer en *i*, comme il a agi de fait dans mĕdicu > *mir(i)e*, *remĕdiu* > *remir(i)e*, qui seront étudiés plus loin. On ne peut invoquer la forme *firie*, dont l'*i* accentué s'explique par un type *fīdicu, coexistant avec *fędicu (cf. G. Paris, *loc. cit.*). Pour le provençal, on peut citer *servęzi* qui représente le latin servĭtiu et dont *servizi* est simplement une forme plus savante. Les continuateurs de Aegĭdiu sont d'ailleurs instructifs à cause de leur *ę*; cf. *St-Gély* dans le Gard et dans l'Hérault, *St-Géry* dans la Dordogne. On ne peut objecter *albir* < arbĭtriu dont le caractère savant apparaît en face de Sumĭdriu > *Soumeyre*, etc.

Puisqu'il en est ainsi, revenons à ce que nous avons dit à la fin de la première partie de cette étude. La conservation du timbre de *ŭ* latin (passé ultérieurement à [*u*] en gallo-roman) au moment de l'évolution de crŭsta > *crǫsta, est due à l'action combinée d'un *yod* implosif en contact qui agit par assimilation et d'un *yod* explosif à distance qui agit par dilation. Les deux actions étant l'une et l'autre nécessaires, il est indispensable que l'action dilatrice du second *yod* ne soit pas neutralisée par la séquence d'un *a* final.

Ce qui est vrai d'un phénomène de conservation doit l'être à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un phénomène *positif* de fer-

meture, le travail psycho-physiologique à réaliser étant ici plus considérable.

C'est donc l'hypothèse d'une *assimilation* ∾ *dilation* que nous utiliserons pour ēbriu.

Une première explication se présente pour le franç. *ivre*. On pourrait se figurer l'action d'un double *yod* de la façon suivante : l'*ē* de ēbriu, se trouvant en syllabe ouverte, se serait normalement diphtongué en *ei*, d'où un stade **eibrye* qui satisferait aux deux conditions requises pour ce qui est du *yod* et à la troisième condition pour ce qui est de la voyelle finale.

S'il n'y avait que le français à expliquer, on pourrait parfaitement se contenter de ce que nous venons de dire. Mais il y a le provençal pour lequel on ne saurait raisonnablement supposer une explication indépendante du français. Or en provençal l'*ē* latin ne se diphtongue pas. Il faut donc recourir, soit pour *ivre*, soit pour *ibri* ∾ *iure* ∾ *ieure*, à un autre processus.

Il ne reste qu'à admettre que le type **ęybrye*, nécessaire pour le français et le provençal, résulte de la transposition du *yod* explosif. Ce dernier n'aurait finalement disparu qu'après s'être maintenu quelque temps à sa place primitive, et c'est pendant cet intervalle que l'*ę* accentué se serait fermé en *i*. Le phénomène de transposition auquel on recourt est trop connu et trop généralement admis pour qu'il soit utile d'insister. Tout au plus pourrait-on trouver difficile de l'accepter pour le groupe *-bry-*. Mais le provençal fournit lui-même des exemples qui prouvent qu'elle a bien existé dans ce cas ; cf. *cŏbryo (< cŏperio) > *cuebre*, Tr(i)obriu > *Trueyre*, octōbriu > *ochọire*, etc.

Ainsi donc, on ne saurait parler, d'après nous, de dilation dans ēbriu > fr. *ivre*, vpr. *ibri* ∾ *iure* ∾ *ieure*. Il s'agit plus exactement d'une combinaison : *assimilation* + *dilation*, comme pour les exemples étudiés dans la première partie de notre travail. Qu'il s'agisse de ce que nous avons appelé « dilation conservatrice » ou de ce que nous continuerons d'appeler « dilation », mais cette fois « *positive* », le processus est le même et peut se résumer dans le schéma suivant :

$$e + y \ldots y\,(\text{-}u).$$

Cette formule s'applique également au cas de cēreu, qui a donné *cirge* en anc. fr. (aujourd. *cierge*) et *cire* en anc. prov. Nous ne dirons rien du franç. *cirge*, dont le vocalisme seul nous intéresse ici et ne présente plus de difficulté. Le provençal appelle quelques remarques. A côté de *cire*, déjà cité, il présente deux autres formes dans les anciens textes, *ciri* et *cẹri*. *Cire* paraît être l'aboutissement normal de **cẹyrye*, dont les étapes ultérieures ont été **ciyrye* et *ciyr(y)e*, ce dernier avec absorption du *yod* explosif. Mais *cẹri* est une forme complètement savante, dans laquelle le *yod* ne s'est pas transposé et où par conséquent il n'a pu y avoir de fermeture de *ẹ* en *i*, l'élément assimilateur représenté par le *yod* en contact faisant défaut. Quant à *ciri*, il pourrait se faire qu'il résultât d'une réfection de *cire* sur *cẹri*, auquel il aurait emprunté son *i* final. D'autres formes sont d'ailleurs signalées dans les parlers modernes : prov. *ciero* « cierge » (*Pichot Tresor*), niç. *cèira* « cire », limous. *cẹro* « id. » (cf. J. Ronjat, *Gramm. ist. des parlers prov. mod.*, I, p. 140). A la base de ces trois formes il faut sans doute admettre un type vpr. **cẹira*, qui est pour un plus ancien **cẹirya* : dans ce **cẹirya* on note la transposition du *yod*, mais l'*a* final a empêché la fermeture de *ẹ* en *i*. Par suite de la réduction de *ẹi* en *ẹ*, *cẹira*, ou plutôt *cẹiro*, a abouti au limous. *cero*. Mais d'autre part, *cẹira* est devenu *cẹira* par assimilation aux nombreux mots terminés en *-ẹira* < *-aria* ; d'où par exemple le niç. *cèira*. A ce stade l'*ẹ* a pu se diphtonguer sous l'action du *yod* en contact et *cẹira* est passé à **cięyra* ∞ *-o*, comme *-ẹira* ∞ *-o* de -aria est devenu *-ięyra* ∞ *-o*, d'où le prov. mod. *cie(y)ro*.

b) — Prenons maintenant le fr. *empire* < impĕriŭ. Pour W. Meyer-Lübke, *Hist. frz. Gr.*, I, p. 57, et El. Richter, *Beitr.*, p. 228, § 156, l'*i* de cette forme proviendrait de la réduction d'une ancienne triphtongue *-iei-*, dont le troisième élément s'expliquerait par une interversion du *yod*. Mais cette interversion est-elle possible ici ? Nous ne le pensons pas. Raisonnons en effet, non sur *empire*, mais sur *empirie* (*S. Alex.*, v. 561), qui est la forme primitive. La terminaison *-rie* laisse voir que le *yod* ne s'est pas transposé ; **empieyrye* serait devenu, ainsi qu'on peut le conjecturer de par ailleurs, *empire*, mais non *empirie*. Cela veut-il dire que nous rejetions l'hypothèse de la

diphtongaison de *ĕ* latin dans impĕriu ? Nullement. L'*ĕ* s'est diphtongué ici comme dans d'autres mots savants, comme dans lĕpra > vfr. *liepre* par exemple. Seulement il s'agit d'une diphtongaison spontanée, et la diphtongue *ie* < lat. *ĕ*, n'a rien à voir avec *yod*, avec lequel elle n'a jamais été en contact. On a eu vraisemblablement **empierye*, et non **empieyrye*. C'est dans **empierye* que l'*e* accentué, se trouvant précédé d'un *yod* en contact avec lui et suivi d'un second *yod* appartenant à la syllabe finale, s'est fermé en *i* ; d'où, après la contraction *-iy-* > *-i-*, la forme *empirie*, qui a donné *empire*, au moment où *glorie* passait à *gloire*.

On aurait donc affaire dans le cas de impĕriu > *empirie* ∞ *empire* à une seconde formule, analogue à celle de *ēbriu* > *ivre*, etc., comportant assimilation et dilation à la fois, mais avec un ordre différent des phonèmes inducteurs :

$$y + e + \ldots / y.$$

Cette formule se retrouve en castillan ; cf. nos *Études de Philologie hispanique*, 1929, pp. 27, 31, avec les exemples suivants : vĕstio > **viestio* > **vistio* > *visto*, sĕrvio > **siervio* > **sirvio* > *sirvo*, mĕtio > **miedio* > **midio* > *mido*, etc.

A côté de *empirie* ∞ *empire*, on a d'ailleurs d'autres formes en ancien français : *empier* (*Doon de Mayence*, 6267, dans Godefroy, IX, p. 442 ; etc.) et *empere* (*Ille et Galeron*, 2006 ; etc.). La première est parallèle à *mestier* < *mistĕriu (lat. cl. ministĕriu) et se révèle, du moins au point de vue phonétique, comme non savante. Au contraire de ce que nous avons dit au sujet de *empirie*, il y a eu ici transposition du *yod* : imperiu est devenu tout d'abord **empieyrye*, puis, après la chute du *yod* explosif, **empieyre*, d'où **empieyr* par amuissement de la voyelle finale et en fin de compte *empier*, par réduction de *-iey-* en *-ie-* devant *r* final implosif, réduction antérieure à l'évolution de *-iei-* en *-i-* dans **lieyt* (< lĕctu) > *lit*. La seconde forme citée plus haut, *empere*, a par contre un caractère plus savant que *empirie* ∞ *empire*. Ici il n'y a pas eu de diphtongaison de *ĕ* lat. en *ie*, ni transposition de *yod* : la forme prélittéraire à laquelle semble avoir abouti imperiu dans ce cas est **emperie*, et cette forme a régulièrement donné *empere*, parallèlement à *ministerie*

et **monasterie* devenus l'un *ministère*, l'autre *monastère*. En tout cas, il faut remarquer que dans **emperie* (et l'observation vaut pour **ministerie*) l'*e* accentué, n'étant sollicité que par le *yod* de la syllabe finale, n'a pu passer à *i*.

De impĕriu on doit rapprocher cœmetĕriu et evangĕliu. A *empirie* ∾ *empire*, correspondent au moyen âge *cemetire* ∾ *cimetire* ∾ *cimitire* et *evangile*. *Empier* a son correspondant dans le vfr. *cymitier* (1470, dans Godefroy, IX, p. 94), et *empere* le sien dans *cimetere* ∾ *cemetere* ∾ *cymitere* et *evangele*. De toutes ces formes, seul *evangile* s'est conservé dans la langue moderne. Quant à la forme actuelle *cimetière*, elle est pour un plus ancien **cimetierie*, qui représente l'étape antérieure à **cimetirie* ∾ *cimetire* et dans laquelle l'action assimilatrice et dilatrice du *yod* ne s'est pas exercée, par suite d'une influence savante.

Citons encore mĕdicū > vfr. *mirie* ∾ *mire* et remĕdiu > vfr. *remir(i)e*. L'*i* accentué de ces formes s'explique comme celui de *empirie* ∾ *empire*. Pour mĕdicu, les étapes ont été les suivantes, du moins celles qui nous intéressent ici : **miedye* > **midye*. De même, on a eu **remiedye* et **remidye*, avant le vfr. *remirie* ∾ *remire*.

D'autre part, matĕria est anciennement représenté, entre autres formes, par *matire*. Pour ce dernier, il faut encore supposer une étape **matierye*, avec diphtongaison de lat. *ĕ* en *ie* (cf. aussi, W. Meyer-Lübke, *loc. cit.*), étape qui a été suivie d'une autre, **matirie*, avant d'aboutir à *matire*. Le cas de **matirie* ∾ *matire* est donc analogue à celui de *empirie* ∾ *empire* : là aussi assimilation et dilation sous l'influence d'un double *yod*. Cependant **matirie* ∾ *matire* permet de faire une constatation des plus importantes pour le processus phonétique que nous sommes en train d'étudier. Ici l'action ouvrante de *a* final a été sans effet : les deux *yod* ont suffi, malgré cette voyelle, à fermer l'*e* en *i*. C'est là une différence essentielle avec les phénomènes étudiés dans la première partie. Il faut donc admettre que dans le cas de la formule :

$$y + e + \ldots /y.$$

le caractère de la voyelle finale ne compte pour rien. La chose est très vraisemblable en soi, étant donné l'ordre différent des

phonèmes inducteurs. Elle est de plus confirmée par un certain nombre d'exemples. C'est ainsi qu'on a en ancien français Graecia > *Grice*, *spĕcia (lat. class. spĕcies) > *épice*. Les étapes intermédiaires ont été pour le premier mot : **Grietsya*, et pour le second : **espietsya*. *Grèce* et *espèce* sont plus savants, de même que, par rapport à **matirie* ∾ *matire*, les formes *matere* (*Mélusine*) et *matière*. Ce dernier, loin de résulter d'un croisement trop artificiel entre *matire* et *matere* (hypothèse que l'on trouve par exemple chez L. Jordan, *Afrz. Elb.*, p. 89) continue plutôt, avec arrêt de l'évolution sous une influence savante, un ancien **matierye*, lequel évolué jusqu'au bout, a donné **matirie* ∾ *matire* ; cf. ailleurs ce que nous avons dit au sujet de *cimetière*. Remarquons en passant que la difficulté que présente pour W. Meyer-Lübke (*op. cit.*, p. 61) l'*i* de *Grice* et de *épice* disparaît avec notre théorie. Ajoutons encore que l'explication de Mlle El. Richter, *op. cit.*, p. 166, qui suppose pour ces deux mots des étapes **Grieitsya* et **espieitsya* (cf. de plus *Beitr.*, p. 228 : **Galieitsya* > *Galice*) n'a aucune chance d'être vraie, le groupe *-cy-* n'ayant pas dégagé le *yod* devant lui : cette condition faisant défaut, il est probable qu'on n'a pas eu de triphtongue *-iei-*, et l'*i* de *Grice*, *épice* doit s'expliquer autrement que par *-iei* > *-i-*.

En regard de ces formes en *i* de l'ancien français et du français moderne, que présente l'ancien provençal ? Exclusivement des formes en *ẹ* : *empẹri*, *cementẹri* ∾ *cimitẹri*, *evangẹli*, *remẹdi* ∾ *remẹzi*, *matẹri*, *espẹci* d'une part et *mẹtge* < mĕdicu, *erẹtge* < heraeticu de l'autre. Par conséquent la formule 2 n'est pas représentée dans le Midi de la France. Il y a d'ailleurs une excellente raison à cela. Dans le domaine d'oïl, en effet, *ĕ* latin s'est diphtongué en *ie* en syllabe ouverte accentuée. En provençal, au contraire, cette diphtongaison est inconnue, et de ce fait on n'a pu avoir de *e* accentué précédé de *yod*. La matière phonétique a donc manqué.

Il semblerait pourtant que le provençal ait connu par contre un phénomène tout à fait étranger au français.

On sait qu'en castillan, *ẹ* roman (< lat. *ē* ou *ī*) s'est fermé en *i* devant une finale contenant un *yod*, par simple dilation par conséquent, et quel que soit le timbre de la voyelle finale ; cf. outre *cirio* < cēreu, *vendimia* < vīndēmia. En portu-

gais, où il en est de même, on a *cirio* et *vendima*, avec ce fait particulier que dans le dernier exemple le *yod* a disparu, sans doute après interversion ; cf. en effet plŭvia > v. port. *chuiva* > port. mod. *chuva*. En catalan on trouve aussi *ciri*, *gripia* < germ. *gripya et *sinia* < arab. sēnya, auxquels il faut ajouter pour l'ancienne langue *venimia*, aujourd'hui *verema* < vendĭmia. Vu le traitement de vĭndēmia, il est possible que l'*i* accentué des représentants de cēreu s'explique ici autrement qu'en français ou en provençal : le processus indiqué pour fr. *cire* ∾ prov. *ciri* est en tout cas superflu lorsqu'il s'agit des parlers de la Péninsule ibérique.

Or, si le provençal ne présente que des formes avec *ẹ* pour le lat. vĭndēmia (cf. vpr. *vendemia*, *vendemnha*, *vendenha*, *verenha*) et pour le germ. *krĭpya ∾ *grĭpya (cf. vpr. *crepia*, *crepcha*, *grepia*, *grepcha*) le traitement de sēpia dans certains dialectes paraît l'apparenter au groupe ibéro-roman. E. Levy, dans son *Pet. Dict.*, cite en effet pour l'ancien provençal *sipia*, à côté de *sẹpia* et *sẹpcha*. De son côté, J. Ronjat, *op. cit.*, I, p. 41, signale dans les parlers actuels : langued. *sépio*, prov. littér. *sèpi*, mais dauphin. *sipio* et bordel. *sipe*. En réalité, ces exemples n'ont pas grande valeur, si même ils en ont une. Il s'agit dans le cas présent d'un mot grec, σηπία, dont l'η a pu être continué de diverses façons en latin. La différence de vocalisme entre langued. *sépio* et prov. littér. *sèpi* est déjà un avertissement. Elle a été parfaitement expliquée par J. Ronjat lui-même : « Les brèves gr. ε, ο, dit-il, étaient fermées, et les longues η, ω ouvertes ; inversement lat. *ĕ*, *ŏ* étaient ouverts, et *ē*, *ō* fermés. Suivant la date des emprunts et les milieux sociaux qui les pratiquaient, la prononciation latine a reproduit soit la quantité soit le timbre des voyelles grecques. » C'est ainsi que, selon toute probabilité, langued. *sépio* continue un type latin sēpia, et prov. littér. *sèpi* un type latin *sĕpia. Mais on sait d'autre part que l'η grec s'est fermé de bonne heure en *i*, ce qui explique par exemple fr. *boutique*, vpr. *botiga* < (ἀ)ποθήκη. Le latin peut avoir emprunté le mot grec après cette évolution. Dans ce cas, l'*i* du vpr. *sipia*, du dauphin. *sipio* et du bordel. *sipe* remonterait à un *ī*, et non à un *ē*. Cette hypothèse, qui est de Ronjat, a beaucoup de chances d'être vraie, quand on pense qu'en ancien provençal on a toujours *vendẹmia*, *crẹpia* ∾ *grẹpia*, et jamais **vendimia*,

**cripia* ∾ **gripia*. Si elle l'est, la question se pose alors de savoir si les formes ibériques : cast. *jibia*, portg. *siba*, cat. *sipia* doivent nécessairement remonter elles-mêmes à un type latin avec *ē*, sēpia, explication généralement admise. Phonétiquement correcte, cette étymologie peut être historiquement fausse. Notons, avant d'en finir avec les continuateurs provençaux de lat. sēpia, que le rhodan. populaire *sùpio* remonte à une forme plus ancienne *sẹpia* ; cf. J. Ronjat, *op. cit.*, I, p. 140. Par contre, les formes *grùpi* ∾ *io* ∾ *ie* que l'on note en provenç. alpin, dans le Dauphiné, le Vivarais, le Nimois, le Gévaudan, etc., formes d'ont l'*u* est d'ailleurs plus ancien que celui de *sùpio* (cf. déjà vpr. *crupia*) s'expliquent sans doute par un type germanique **grupya* ; cf. J. Ronjat, *op. cit.*, I, p. 147, II, p. 249.

Ainsi donc, même sans tenir compte de sepia, dont le type étymologique est trop douteux, ni de cēreu, à cause de la raison qui a été donnée plus haut, il reste qu'on peut opposer le groupe gallo-roman au groupe des parlers ibériques. Dans le premier, l'*ẹ* ne s'est fermé en *i* que sous l'action assimilatrice et dilatrice d'un double *yod*, et dans le cas d'une finale autre que *a*. Dans la Péninsule ibérique, la simple action dilatrice d'un *yod* a suffi, même en présence d'un *a* final ; cf. cast. *vendimia*, port. *vendima*, anc. catal. *venimia*, cat. *sinia*.

Dans le groupe ibérique, l'action dilatrice a pu être plus forte dans certains parlers que dans d'autres. C'est en catalan, semble-t-il, qu'elle a eu son effet maximum et qu'elle s'est maintenue le plus longtemps. En effet, dans cette langue non seulement le continuateur de *ē*, *ĭ* latin, mais encore celui de *ĕ* latin s'est fermé en *i* devant une finale contenant un *yod* ; d'où en v. cat. : *nirvi* < nĕrviu, *caltiri* < cautĕriu, *batestiri*, *cristiri*, etc., et en cat. mod. : *cementiri*, *psaltiri*, mais *nẹrvi*, *cautẹri*, *baptistẹri*, *impẹri*, *ministẹri*, *evangẹli*, etc. De plus, il est à supposer que lors de l'emprunt à l'arabe, la dilation avait cessé en castillan, d'où *acenia > *aceña*. En catalan, au contraire, elle avait encore lieu, ce qui explique la forme avec *i* : *sinia* (c'est à tort que le *REW*, n° 7582, cite *senia* dans le catalan).

II. — *A* LATIN.

Il sera question ici du fameux suffixe -ariu, tant de fois discuté par les romanistes.

Déjà en 1904, dans une célèbre étude intitulée *L'évolution phonétique du suffixe* -arius (*Nouveaux essais de Philologie française*, p. 119 sq.), Ant. Thomas débutait par ces mots : « On a beaucoup écrit sur le suffixe -arius ». Il continuait pourtant : « Je demande la permission de dire mon sentiment sur la question, en me limitant toutefois au territoire de la Gaule ». Nous ferons nous-même comme le regretté maître et nous nous permettrons de suggérer, à notre tour, pour la soumettre à la critique, une nouvelle explication.

Celles qui ont été proposées jusqu'ici peuvent être classées en trois groupes. Nous allons les passer en revue, en négligeant toutefois de nous arrêter à celles qui n'ont plus qu'un intérêt historique.

1) *Théories de la substitution.* Pour certains romanistes -arius aurait été remplacé dès l'époque latine soit par -ērius (cf. G. Groeber, *Arch. Lat. Lex.*, I, p. 225 sq. ; E. Schwan, *ZRPh.*, XII, p. 194 ; *ZFSL*, XIII, p. 192 sq. ; P. Marchot, *ZRPh.*, XVII, p. 288 sq., XIX, p. 61 sq., *Solution*, p. 11-32), soit par -aris (cf. Ad. Horning, *ZRPh.*, XII, p. 579 sq.). Dans la première hypothèse, on aurait eu *-ier* dans tous les cas ; dans la seconde, seulement après une palatale et le résultat *-ier* aurait ensuite été généralisé là où cette condition faisait défaut.

Ces théories sont depuis longtemps abandonnées. On en trouvera la réfutation dans A. Thomas, *op. cit.*, p. 121, et dans W. Meyer-Lübke, *Gr. des l. rom.*, I, § 522 note, et *Krit. Jahresber.*, IV, I, p. 103.

2) *Théorie de l'influence germanique.* C'est la théorie soutenue par A. Thomas dans son étude citée plus haut. Elle est indissolublement liée à son nom. Mettant à profit le phénomène de l'« Umlaut », caractéristique des dialectes germaniques occidentaux et nordiques, A. Thomas explique la transformation

de -a r i u en -ęr i u, puis en -ęr u (d'où le fr. *-ier*), par la généralisation chez les Gallo-Romans d'un phonétisme qui aurait débuté dans la population franque et cela d'une façon tout à fait normale. Le même processus devrait être supposé pour le prov. *-ier*.

Cette théorie a eu un grand nombre de partisans. Sans tenir compte des différences de détail, citons pour le français : H. Suchier, *Grundr. der. rom. Philol.*, I, 2e édit., p. 776, É. Bourciez, *Phon. fr.*, § 39, Hist., M. K. Pope, *From Latin to Modern French*, § 26, El. Richter, *Beitr. zur Gesch. der Romanismen*, § 110 et § 126, etc. Dans son *Hist. frz. Gr.*, I, p. 148, W. Meyer-Lübke la considère, sans pourtant la partager, comme digne d'être retenue. Pour le provençal, elle est adoptée par J. Ronjat, *Gr. ist. des parlers prov. mod.*, I, p. 196 sq. Notons que certains romanistes l'avaient plus ou moins suggérée avant A. Thomas, comme ce dernier le reconnaît lui-même. C'est ainsi que J. Vising enseignait depuis 1885 que le français *-ier* était dû au germanique *-hari* > *-heri* (cf. A. Thomas, *op. cit.*, p. 124 note 3), et que dans le tome XII des *Rom. Forschungen* (1897), P. Marchot écrivait : « Une transformation en francique de *-ari* en *-eri* pourrait remonter au sixième siècle et avoir déterminé, d'abord dans les bouches franques s'essayant à parler roman, la transformation de *-arius* en *-erius*, puis chez les Romans. »

Que faut-il penser de cette théorie ? Reconnaissons qu'à priori elle est très vraisemblable et qu'elle s'appuie sur deux faits, phonétique germanique et bilinguisme franco-roman, qui sont tous les deux certains.

Cependant elle a un tort, celui de négliger le point de vue chronologique. Occupons-nous d'abord du français. Si l'« Umlaut » de *a* en *ę* dans le suffixe *-ari* ou dans les seconds éléments de noms propres : *-chari*, *-gari*, *-hari* est antérieur chez les Francs à la diphtongaison romane de *ĕ* en *ie*, tout est simple. Le passage de -a r i u à -ęr i u se comprend facilement dans une bouche franque, puis, par imitation, chez les Gallo-Romans, et cet *-ęriu* arrive assez à temps pour que son *ę* puisse se diphtonguer en *ie*. Mais en réalité, le phénomène de l'« Umlaut » est assez tardif. P. Marchot, comme on l'a vu, parle du VIe siècle. Mlle El. Richter d'autre part, *op. cit.*, p. 138, rai-

sonne pour la période qui va du IVe au VIe siècle avec un francique *-éri* (et non *-ari*). L'idée de tous les partisans de la théorie est au fond la même : l'« Umlaut » germanique serait très ancien. Or les germanistes sont loin d'être de cet avis. Pour eux le phénomène ne remonte pas plus haut que le VIIIe siècle ; cf. par exemple Fr. Kauffmann, *Deutsche Gr.*, 7e édit., p. 37, § 18, 2 et Rich. Loewe, *Germ. Sprachw.*, 3e édit., I, p. 42, qui résume la doctrine : « Wahrscheinlich haben zur Zeit, als die einzelnen Dialekte ausser Got. und Krimgot. (etwa 200-450 n. Chr.) noch in Zusammenhang standen, die vor *i*, *į* und *ī* stehenden Konsonanten eine *i*-Affektion erhalten und dann selbst in einzeldialekttischer Zeit die vor ihnen stehenden Vokale beeinflusst », et de plus : « Dieser Umlaut vollzog sich erst im 8. Jahrhundert ». De fait, les documents franciques analysés par J. Franck dans son *Altfränk Gr.*, 1909, p. 20 sq., montrent bien que vers la fin du VIIIe siècle ou le début du IXe les formes sans « Umlaut » sont encore fréquentes. On pourra sans doute invoquer qu'il s'agit là de graphies conservatrices. C'est vrai. Mais le nombre considérable de ces graphies prouve cependant que la fermeture de *a* en *ę* ne devait pas être trop ancienne à cette époque. Étant donné cela, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'admettre que -a r i u soit passé à -ęr i u sous une influence franque *avant* la diphtongaison romane de *ę* en *ie*,

Un exemple pourtant a été allégué par A. Thomas qui pourrait faire croire à la possibilité d'une telle explication. C'est celui du fr. *bief* qu'il fait provenir d'un francique **bedi*, correspondant au got. *badi* ; cf. *op. cit.*, p. 127. Implicitement la même objection peut être faite en partant du *REW*, n° 1016, qui dérive cette forme ainsi que le prov. mod. *bezo* d'un type francique *bed*. Remarquons tout d'abord que malgré l'absence d'astérique dans le *REW*, un francique **bedi* ou **bed* n'est pas attesté, du moins à notre connaissance. Qu'il ait d'ailleurs existé, c'est probable. Mais à quelle date ? Si *bief* ne peut s'expliquer qu'en recourant au francique **bedi* ou **bed*, on aura là évidemment une preuve de l'ancienneté de l'« Umlaut ». Malheureusement ce recours n'est pas nécessaire et la géographie linguistique le rend même invraisemblable. Il est plus que probable en effet que *bief*, comme les autres formes gallo-romanes,

vaudoises ou nord-italiennes, remonte à un type celtique **bĕdu* (cf. gallois *bedd* « fossé », cornique *beth*, britt. *bez*), ainsi que le supposent W. von Wartburg, *FEW*, t. I, p. 312 *a*, É. Bourciez, *Précis*, § 151, III., El. Richter, *op. cit.*, p. 138, etc. Retenons la remarque de W. von Wartburg : « Ausserdem ist es höchst unwahrscheinlich, dass das fränk. den Umlaut *a* > *e* (vgl. got. *badi*) schon so früh gekannt hat ». D'autre part, le v. fr. *herberge* ne prouve rien lui non plus pour la question de savoir si l'« Umlaut » germanique est antérieur à la diphtongaison romane de *ĕ* latin. Les Francs ont très bien pu apporter en Gaule un type **hariberga*, analogue au got. **haribergo* qui a donné *alberc* dans le Midi de la France. Cet **hariberga* aurait donné tout d'abord **harberge* et ce dernier serait devenu à son tour *herberge* soit par réfection sur le francique, une fois que dans ce parler **hariberga* aurait passé à **heriberga*, soit par simple assimilation de *a* initial avec *e* accentué. Il peut tout aussi bien se faire d'ailleurs que le mot germanique ne soit entré dans le vocabulaire du gallo-roman septentrional qu'après l'« Umlaut » de *a* en *e*. Quelle que soit en tout cas l'explication qu'il faille adopter, rien n'oblige à supposer que les Francs sont entrés en Gaule avec un type **heriberga*.

Notons entre parenthèses que nombre de mots qui ont embarrassé A. Thomas et qui constituaient pour lui une « grosse objection contre l'hypothèse d'une influence germanique sur le suffixe *-arius* » ne sauraient valablement être allégués contre sa théorie. Il s'agit des continuateurs de la série des verbes en *-jan*, comme *hardjan*, *marrjan*, *tharrjan*, *wandjan*, etc., ou de quelques substantifs en *-ja* (**happja*, **harja*) et en *-jo* (*skankjo*, *wranjo*), qui ont donné en gallo-roman : *(h)ardir*, *marrir*, *tarir*, *g(u)andir*, *g(u)arnir*, *apcha-hache*, *esc(h)anz -esc(h)anso(n)*, *g(u)aranho(n)*, et non **(h)erdir*, **merrir*, etc. A. Thomas fait à cette objection une réponse qu'on ne peut vraiment pas accepter : « Les types germaniques, dit-il, ont été romanisés avant que l'action de l'« Umlaut » se fût manifestée ». Pourquoi ceux-là et non les autres et en particulier la terminaison -ariu, pourtant si fréquente ? En réalité l'« Umlaut » ne s'est pas produit même en germanique ancien, parce que certaines raisons d'ordre psychologique ou phonétique l'ont empêché. Si **harja* a donné en français *haire* et non **hière*,

comme l'attendrait A. Thomas, c'est qu'en francique même il est resté **harja*, à cause de l'influence analogique de *hâra* « tête », dont c'est un dérivé. Dans les autres cas, l'*a* se trouvant en syllabe entravée s'est conservé tel quel ; cf. à ce sujet J. Franck, *op. cit.*, § 11. Il est donc naturel pour les partisans de la théorie d'A. Thomas que les formes gallo-romanes ci-dessus aient un *a*.

Mais aux difficultés d'ordre chronologique que nous venons d'exposer s'en ajoutent d'autres sur lesquelles il convient d'attirer l'attention. Admettons pour l'instant que dans la France du Nord l'évolution -ariu > -ęriu soit due à l'influence franque. Peut-on faire la même hypothèse pour le Midi ? On sait que les Wisigoths qui ont occupé la Gaule de la Loire aux Pyrénées à partir des premières années du v^e^ siècle ne connaissaient pas et n'ont jamais connu l'« Umlaut » de *a* en *e*. Pourtant -ariu a donné *-ier*, entre autres résultats, dans le domaine provençal. Les partisans de la théorie germanique sont en droit, nous en convenons, de répondre que les Francs ont occupé la Gaule du Sud de la Loire après la bataille de Vouillé (507), par conséquent dans la première moitié du vi^e^ siècle. Cette date serait assez ancienne pour que leur influence ait pu se faire sentir : -ariu a eu le temps de passer à *-ęriu* et *-ęriu* de se diphtonguer en **-ieiru*, d'où *-ier*. Consentons à admettre ce dernier point. Mais reste toute une fraction du Midi, où les Francs ne sont venus qu'assez tard. La Septimanie en effet n'a été soumise par eux qu'en 759, avec la prise de Narbonne. Pourtant, là aussi on a -ariu *-ier*. Peut-on à cette date expliquer cette évolution par une influence germanique ? C'est vraiment trop reculer la date de diphtongaison conditionnée de *ĕ* latin en provençal. Il est en effet communément admis et en tout cas très probable que cette diphtongaison a eu lieu vers le v^e^ ou le vi^e^ siècle. De toute façon, voici donc une région où le développement de -ariu en *-ier* doit s'expliquer sans l'intervention de la phonétique germanique. Il y a d'ailleurs à ce fait une contrepartie très instructive. Après la prise de Narbonne, les Francs sont entrés en Catalogne et ont établi la Marche catalane. L'influence franque a pu s'y faire sentir avec autant d'intensité que dans la Septimanie. Or, en catalan on a -ariu > *-er*, alors que le latin -ĕriu y est continué par *-ir*. Il résulte donc

de cette double constatation que soit en Catalogne, soit en Septimanie l'évolution de -ariu n'a rien eu à voir avec les Francs, et ce fait laisse supposer qu'autre part leur influence n'a pas le caractère de nécessité qu'on veut bien lui attribuer.

Ajoutons que le fait du bilinguisme qu'on invoque doit être interprété à sa juste valeur. S'il est exact que la génération des Francs envahisseurs n'a dû parler que son dialecte maternel, il est probable que leurs successeurs se sont mis assez tôt à parler roman. La preuve en est que le français et le provençal sont du latin et non du germanique. La considération dont a joui auprès d'eux l'élite romane le laisse d'ailleurs bien entendre. Militairement supérieurs, ils ont senti que leur culture était inférieure devant celle des vaincus et ils ont eu l'intelligence, après l'avoir senti, de se mettre à leur école. Dans ces conditions on ne s'explique pas que si dans des cas isolés, soit dans la phonétique (types *wastare > *gâter*, altu > *haut*), soit dans le lexique, ils ont pu laisser des traces de leur langue, ils aient complètement bouleversé l'évolution d'un suffixe latin extrêmement vivant et cela sans qu'on puisse trouver la moindre exception. Nous avons écrit dans des « cas isolés », car d'après nous l'idée qu'ont certains romanistes (Dauzat, M. Pope, etc.) de vouloir attribuer la diphtongaison de lat. *ē* ∾ *ō* en *ei* ∾ *ou* au germanique ne peut se soutenir d'aucune manière. Le sens de l'évolution est en effet tout différent en germanique de ce qu'il est en gallo-roman septentrional : ici fermeture de la partie vocalique finale, là au contraire ouverture puisque *ē* aboutit en vhall. à *ea* et *ō* à *oa* ∾ *ua* ∾ *uo*. D'ailleurs encore dans ce cas la chronologie nous avertit que le phénomène roman est sans rapport aucun avec le phénomène germanique qui ne date que du VIII^e^ siècle (pour ce qui est de *ō*) ou de la fin du même siècle (pour ce qui est de *ē*).

3) *Théories phonétiques*. Ainsi donc, pour les raisons qui viennent d'être exposées, nous ne croyons pas à une évolution de *-ariu* déterminée par la phonétique germanique. Nous ne sommes pas d'ailleurs le seul de cet avis. Avant A. Thomas, il était en effet courant, lorsqu'on ne recourait pas à l'hypothèse de la substitution, d'expliquer le passage de -ariu à *-ier* par les

seules ressources de la phonétique romane. Après lui, d'autres ont continué à le faire.

Si on cherche à classer les essais d'explication phonétique tentés jusqu'ici, on peut distinguer cinq groupes.

a) D'après G. Paris, *Rom.*, IX, p. 330, -ariu serait devenu régulièrement *-ier* après une palatale, tandis qu'il aboutissait à *-er* en dehors de ce cas. On aurait eu ainsi au début une opposition entre les mots du type *vergier* < vĭrĭdiariu et ceux du type *pomer* < pomariu. La désinence *-ier* se serait ensuite généralisée et *pomer* serait ainsi devenu *pommier*. Cette théorie a eu tout d'abord un certain nombre de partisans ; cf. entre autres A. Thurneysen, *Arch. Lat. Lex.*, IV, p. 155 ; L. Clédat, *Rev. des patois gallo-rom.*, II, p. 294 ; G. Cohn, *Die Suffix-wandlungen im Vulgärlat.*, p. 125. Mais elle a été de bonne heure abandonnée par son auteur lui-même. G. Paris a pensé dans la suite que le suffixe -ariu précédé de palatale devait aboutir non à *-ier*, mais à *-ir* ; cf. par ex. *Rom.*, XXVI, p. 613 et XXXI, p. 490, n. 5. Il n'a pas été le seul à le croire ; cf. aussi J. Vising, *Nord. Tidskr. for Fil.*, VI, p. 234 ; Ad. Horning, *Introd. à « La langue et la littérature françaises au Moyen-Age »* (1887) et *ZRPh.*, XII, p. 579 sq. ; G. Körting, *ZFSL*, XVII, p. 188 sq. Pour notre part, nous pensons qu'il n'en est rien et que cette raison ne peut être invoquée contre la théorie. Il en est pourtant une autre qui oblige à la rejeter. Comment en effet expliquer les phénomènes du provençal qui fait lui aussi *-ie(i)r*, sans pourtant que dans ce domaine *a* soit en rien modifié par une palatale précédente ? Une théorie qui ne vaut pas pour le provençal ne saurait valoir dans le cas présent pour le français.

Signalons une variante due à E. R. Zimmermann, *Gesch. des lat. Suff. -arius in den rom. Spr.*, Heidelberg, 1895. Pour éviter sans doute la prétendue difficulté de l'évolution : palat. + -ariu > fr. *-ier*, cet auteur suppose que -arius serait devenu de bonne heure -arus par réfection sur le pluriel -ar(i)i et sur le modèle clarus : clari. A leur tour, -arus : -ari auraient déterminé des accusatifs -aru : -aros, parallèles à claru : clari. A partir de là, l'explication de Zimmermann rejoint celle de G. Paris : passage de -aru à *-ier* après palatale et

généralisation de *-ier* à tous les cas. Comme elle ne peut expliquer le *-ie(i)r* provençal, on ne peut non plus la retenir.

b) D'autres romanistes ont admis un passage de -ariu à -ęriu sous l'action dilatrice du *yod*, La terminaison secondaire -ęriu aurait ensuite subi le même traitement que la terminaison latine -ĕriu et l'une et l'autre auraient abouti en français à *-ier* et en provençal à *-ie(i)r* dans tous les cas. C'est la théorie de Thomsen, *Mém. Soc. Ling. Paris*, III, p. 123, de W. Foerster, *ZRPh.*, III, p. 481 sq., de H. Suchier, *Grundr.*, I², p. 574, de A. Bianchi, *Arch. Glott. Ital.*, XIII, p. 141 sq., de G. Körting, *ZFSL*, XVII, p. 188 sq., etc. On peut l'appeler théorie de l'« Umlaut ». Vu ce qui a été dit plus haut, au sujet de la conservation de *ŭ* latin et de l'évolution ēbriu > fr. *ivre*, prov. *ibre* ∾ *iure*, elle ne paraît pas devoir être acceptée. Ici, pas plus que là, la simple dilation n'a dû suffire à la fermeture de *a* en *ę*.

c) Pour d'autres, -ariu se serait tout d'abord transposé en *-airo, et à cette étape, d'ailleurs très ancienne, le groupe *ai* serait devenu *ę* (noté parfois *ae*). Cet *ę* se serait ensuite diphtongué en *ie* en même temps que *ĕ* latin. A cause du passage de -ariu à *-airo qu'elle suppose, cette théorie a été appelée par certains de ses partisans : théorie de l'« attraction ». On la trouve plus ou moins développée chez Gr. Ascoli, *Arch. Glott. It.*, I, p. 484-485, chez H. Morf, *ASNS*, XCIV, p. 346-350, chez d'autres encore et en particulier chez E. Staaff, *Le suffixe arius dans les langues romanes* (Upsal, 1896). Cependant, pas plus que les précédentes, elle ne peut rendre compte des faits provençaux. En effet le provençal ne connaît pas la diphtongaison spontanée de *ĕ* latin. Il est donc impossible d'expliquer ici la terminaison *-ier* par un type *-ęro.

Il est vrai qu'il y a un moyen d'échapper à cette objection. C'est d'admettre que *ai*, au lieu d'aboutir à *ę*, s'est arrêté au stade *ęi*. Dans ce dernier cas, on aurait pu avoir dans tout l'ensemble du gallo-roman une triphtongue *-iei par suite de la diphtongaison conditionnée de *ĕ* commune à tout le domaine, d'où fr. *-ier*, prov. *-ie(i)r*. De fait, W. Meyer-Lübke admet *-ęiro pour le gallo-roman méridional ; cf. *Gr. l. rom.*, I, § 237:

« Im Provenzalischen... aus -arius wird *-eir* mit offenem *e*, daraus nun in Tarn et-Garonne, Toulouse, etc., *-ieir* » (il ajoute « katal. *-i* », ce qui n'est pas exact, le résultat de -ariu étant ici *-er*). Mais dans le même ouvrage le savant romaniste suppose pour le gallo-roman septentrional une évolution plus poussée : -ariu > *-airo > -ęro, d'où fr. *-ier* ; cf. §§ 235, 522. Sans doute a-t-il été amené à faire cette distinction par la croyance où il était que *-*ieiro* devait nécessairement aboutir à *-ir* en français.

Quoi qu'il en soit, cette hypothèse ne peut pas plus se soutenir que la précédente, et cela pour une raison qui vaut en même temps pour la première. L'une et l'autre en effet supposent que dans le groupe *-ai-* de *-airo l'action assimilatrice du second élément s'est exercée à une époque antérieure soit à la diphtongaison conditionnée de *ĕ* (= *ę*) dans le cas de *-airo > *-ęiro, soit à la diphtongaison spontanée de la même voyelle dans le cas de *-airo > -ęro. Cependant c'est ce que ne permet pas d'accepter le traitement de basiu > v. pr. *bais*, sinon celui de factu > *faito* > v. pr. *fait*, v. pr. *fait* ∞ *fach*. Basiu est probablement passé à *baiso en même temps que -ariu se transposait en *-airo. Le groupe *-ai-* est de la même époque dans les deux cas, et pourtant dans *baiso l'*a* ne s'est pas fermé en *ę* : il ne saurait en être autrement de l'*a* de *-airo.

Il y a d'ailleurs une autre objection à faire. On sait que dans des mots tels que franc. harja, lat. parea, area, etc., l'*a* est demeuré intact jusqu'à la fin du XI^e^ siècle en ancien français, d'où *haire*, *paire*, *aire*, etc., avec [*ai*], aujourd'hui [*ę*]. Ces exemples, auxquels on peut encore ajouter par exemple basiat > *baise*, montrent bien que dans la combinaison *-ai-* l'*a* ne s'est pas fermé en *ę* à l'époque reculée où l'on voudrait que cette fermeture ait eu lieu. Il est vrai que l'on essaie d'écarter l'objection en supposant que dans la terminaison -aria la transposition du yod a été beaucoup plus tardive que dans -ariu ; cf. ce que dit en particulier W. Meyer-Lübke, *op. cit.*, § 522 : « Im Französichen.., wird -arius über *-arię* zu *-airę*, worin das alte *ai* behandelt wird wie offenes *e* ; *ę* fällt infolge des vokalischen Auslautgesetzes. Dagegen blieb *-arya* länger, erst als dann *a* zu *ę* abgeschwächt wurde, trat auch hier Attraction ein : *-aire*, und dieses junges *ai* wird nun zu *ę*, nicht mehr zu

ie ». Nous avouons, malgré cette autorité, ne pas comprendre cette distinction. Il n'y a aucune raison pour que -aria ne se soit pas transposé en *-aira en même temps que -ariu passait lui-même à *-airo. La voyelle finale qui suit le *yod* est sans effet dans le cas présent.

Dans son *Hist. frz. Gr.*, I, § 187, W. Meyer-Lübke présente la même théorie sous une forme légèrement différente : « Man kann annehmen, écrit-il, dass in einer ersten Periode -ariu über -ar'u > *-ar'ę* zu *-airę* > *-ęrę* > *-ier*, -aria dagegen zu -ar'a > *-ar'ę* geworden sei. D. h. die Abschwächung des Auslautes hatte die frühe Entpalatalisierung des *r* und eine entsprechend frühere Umgestaltung des *a* nach sich gezogen. » A supposer que -ariu et -aria aient abouti à *-ier*, *-aire* par l'intermédiaire d'un stade -ar'u ou -ar'a, ce que nous croyons parfaitement inutile, il n'est pas aisé de comprendre pourquoi le changement de *u* final en *ę* dans -ar'u aurait fait que la dépalatalisation ou plutôt la segmentation *r'* en *yr* se serait produite de meilleure heure dans *-ar'ę* (< -ar'u) que dans -ar'a.

d) Enfin dans son célèbre opuscule, *Dauer und Klang* (1879), B. Ten Brink propose à la fois ce qu'il appelle une « épenthèse » et un « Umlaut ». D'après lui, p. 13, primariu serait devenu tout d'abord *prima^{i}ryo. Quelques années plus tard, Gr. Ascoli supposait à la base de l'italien *argentajo* une évolution argentario > *argenta^{i}rjo ; cf. *Arch. Glott. It.*, X, p. 104. Autrement dit, tandis que les partisans de la théorie de l' « attraction » admettaient ce que M. Grammont (*Festschr. f. J. Wackernagel*, 1924, p. 72 sq., et *Streitberg-Festschr.*, 1924, p. 111 sq.) désigne sous le nom d' « interversion par transposition », Ten Brink et Gr. Ascoli pensaient plutôt à ce que le même phonéticien appelle une « interversion par pénétration ».

C'est, en effet, une interversion du second genre que nous admettrons nous-mêmes ici comme dans tous les cas étudiés précédemment. L'évolution de formes telles que pŭteu, bŭxeu, cŭpreu, etc., d'un côté, et ēbriu, impĕriu, etc., de l'autre, nous a conduit à supposer que tel est le type d'interversion qui a eu lieu dans le cas de *consonne* + *yod*. Sans l'action de deux *yod*, nous le répétons, il est impossible d'expliquer le vocalisme de mots français comme *puits*, *buis*, *cuivre*, etc.,

ivre, *empire*, etc. D'ailleurs, si lorsqu'il s'agit de *consonne* + *yod* l'interversion par pénétration n'est plus sensible, le second *yod* ayant disparu au cours de l'évolution phonétique, il n'en est pas de même dans les mots où la consonne est suivie d'un *w*; cf. par exemple, v. port. *augua*, v. béarn. *augue*, catal. *aygua*, etc. (avec *w* implosif dissimilé en *y*) < ăqua. Ce qui s'est produit pour *w* a dû probablement se produire aussi pour *y*.

Nous partirons donc de *-airio pour expliquer le fr. *-ier* et le prov. *-ie(i)r*.

Mais tout d'abord nous éviterons l'erreur de Ten Brink qui veut que *primairio soit devenu **primęro*, d'où, par suite de la diphtongaison de *ę*, fr. *premier*. Ce processus laisse de côté le provençal, comme les autres qui ont été étudiés plus haut. Il faut admettre, en effet, une évolution qui convienne à l'ensemble du gallo-roman. D'après nous, l'*a* de *-airio, sollicité par la force assimilatrice du *yod* implosif et la force dilatrice du *yod* explosif s'est fermé en *ę*, ce qu'il n'aurait pu faire ni dans le cas de *-ario, ni dans celui de *-airo, l'assimilation et la dilation étant insuffisantes, chacune à elle seule, à opérer une telle fermeture. A l'étape **-eirio* a eu lieu la diphtongaison conditionnée de *ę* sous l'influence du *yod* suivant, soit en français, soit en provençal ; d'où **-ieirio*. Puis, comme dans **puydzyo* (< pŭteu), par exemple, ultérieurement passé à **puydzo*, le *yod* explosif de -**ieiryo* s'est amŭï, probablement après s'être fusionné avec l'*r* précédent qu'il a palatalisé ; d'où **-ieir'o*. Au moment de la chute des voyelles finales, *-ieir'o* s'est réduit normalement à *-ieir'*. Mais cette étape a été sans doute de peu de durée : le groupe implosif *-yr'* s'est simplifié en *-r*, par « écrasement » du *yod* devant *r* implosif. Ainsi donc, **-ieir* est devenu régulièrement *-ier* non seulement en français, mais encore en provençal, et cela dans tous les mots de formation populaire, que la consonne précédente ait été une palatale ou non. Le traitement *-ariu* > *-ier* est général.

Quant à -aria, son évolution phonétique est représentée selon nous dans fr. *haire* < haria, *glaire* < glarea, *paire* < parea, *aire* < area. L'opposition *-aire* < -aria et *-ier* < -ariu est d'ailleurs compréhensible. Nous avons dit que la double action assimilatrice et dilatrice du *yod* pour être effective exigeait que le *yod* explosif fût suivi d'une voyelle finale

autre que *a*. Dans les mots où l'action du *yod* explosif est annihilée ou neutralisée par la séquence de *a* final, seule l'assimilation de la part du *yod* implosif est possible. Or cette simple assimilation est sans effet. En conséquence, dans *-airia, l'*a* accentué ne se fermera pas en *ę* et le résultat final sera, après la résorption du *yod* explosif, -aira, d'où fr. *-aire*, v. pr. *-aira*.

Le traitement de -ariu ∞ -aria, tel que nous venons de le décrire, est donc le traitement régulier qu'on attend dans tous les cas lorsqu'il s'agit de -ariu, et dans les mots où *a* accentué n'est pas précédé d'une palatale lorsqu'il s'agit de -aria. Cependant si -aira (< -aria) vient après une consonne palatale, le résultat ne sera plus le même. Dans la combinaison *palatale* + -airia, l'*a* accentué sous la double action assimilatrice de la palatale précédente et du *yod* suivant s'est fermé en *ę*, d'où **-ęiria*. C'est le cas de brucaria > **bruyairia* > **bruyeiria*. Mais ici le *yod* implosif s'est amuï par dissimilation avec les deux *yod* explosifs qui l'entouraient et il en est résulté la forme *bruyère*, avec une terminaison *-ère* (et non *-aire*) parfaitement régulière à notre avis.

Cependant l'ordonnance phonétique : -ariu > *-ier*, -aria > fr. *-aire* ∞ prov. *-aira* a été de bonne heure troublée par l'analogie. Voyons d'abord ce qui s'est produit pour le français. Primaria, avons-nous dit, aurait dû aboutir phonétiquement à **primaire*, par l'étape **primair(i)a*. En réalité, on a depuis le début de l'ancien français *première*, et *primaire* n'est qu'une forme savante dérivée de primaria. Le phonétisme du masculin s'est donc généralisé au féminin et cela sans doute dès l'époque gallo-romane : d'après **primęirio* on a eu sans doute **primęiria*, d'où après la diphtongaison conditionnée de *ę* : masc. **premieirio*, fém. **premieiria*, et finalement masc. **premięiro*, fém. **premięira*. Cette évolution paraît avoir été commune à tout le gallo-roman septentrional. A partir des stades **premięiro* ∞ *premięira*, des différenciations dialectales sont survenues. Tandis que dans le Nord-Est (cf. par exemple *M. Brut* 647 *perires* « poussière », *Alisc.* Bartsch 43 *pourire* « id. », dans L.-Jordan, *Afrz. Elb.*, p. 104) le féminin **premięira* évolue phonétiquement en *premire* (cf. *lieit* > *lit*), il reste encore en francien sous l'influence du masculin *premier* (< **premięir* <

**premiẹiro*) et passe à *première*. Là où **premiẹiro* s'est réduit anciennement à **premẹiro*, on a eu analogiquement un féminin **premẹira* (au lieu de **premaira*), d'où les types *premeire* à l'Est et *premère* en normand. Pour le résultat -ariu > *-i* dans certaines régions du gallo-roman septentrional, cf. plus bas.

Les phénomènes sont analogues dans le domaine provençal. Au masculin, -ariu > *-ie(r)* est régulier, mais au féminin on n'a pas de traces de -aria > *-aira*. C'est que les formes féminines sont toutes analogiques. A l'étape **-ieir(i)o*, le masculin a déterminé un féminin *-ieira*, représenté encore aujourd'hui par *-ieiro* dans un certain nombre de parlers. De plus, *-ier* a servi à refaire un *-iera*, qui existe actuellement en compagnie de *-iero*. Cependant à l'inverse du français, l'ancienne triphtongue du type *-ieir(i)o* se retrouve encore de nos jours en haut-limousin sous la forme *-iei*. Sans doute cette conservation est-elle due à l'influence du féminin **-ieira*, aujourd'hui *-ieiro*. Notons enfin que si on a dans certains coins un masculin en *-eir*, qui s'explique par la réduction d'un ancien *-ieir*, c'est encore à l'influence du féminin *-eira* (< *-ieira*) qu'on le doit vraisemblablement. Ce double phénomène : réfection du féminin sur le masculin et réfection du masculin sur le féminin fait que le provençal se distingue du français, où on ne constate, semble-t-il, que la première. Certains faits pourraient faire croire le contraire. On trouve, en effet, -ariu > *-i* en wallon, en franc-comtois, dans le Jura, etc. ; cf. en particulier E. Herzog, *Neufrz. Dialekttexte*, E 23. Cet *-i* pourrait à première vue s'interpréter comme provenant d'un ancien **-ieir* dont la triphtongue aurait été maintenue sous l'influence du féminin **-ieire*. Mais si on compare le traitement de *-ier* < *palatale* + *a* ou celui de *ie* < *ĕ* latin dans les mêmes régions, on est forcé d'admettre que le *-i* en question résulte plutôt de la réduction d'un ancien *-ie(r)*. Pour la géographie des continuateurs de -ariu ∾ -aria en provençal, cf. J. Ronjat, *Gramm. ist. des parlers prov. mod.*, I, p. 198 sq.

Avant d'en terminer avec ces questions de processus linguistique, signalons la parenté qui existe entre le cas de -ariu ∾ -aria et celui de intẹgru ∾ intẹgra. On dit ordinairement que le masculin *entier* est analogique et que la véritable forme phonétique serait *entir*, attesté en ancien français ; cf. entre

autres É. Bourciez, *Précis*, § 49, I. Nous sommes d'un avis contraire. A l'origine, on a dû avoir **entęyro* et **entęyra*, puis après la diphtongaison conditionnée de *ę*, **entięiro* ∞ **entięira*. On reconnaît là -ariu > *-*ięir(i)o*, -aria > **-ięir(i)a*. Ultérieurement, on a dû avoir **entieiro* > **entie(i)r*, **entieira* > *entieire* et finalement *entier* ∞ *entire*. A l'inverse de ce qui est communément admis, c'est donc *entier* qui est phonétique et *entière* qui est analogique, analogique du masculin. Le processus a été identique, qu'il s'agisse de *-ariu* ou de *intĕgru*.

Ainsi donc, quand le masculin avait une forme féminine correspondante, il a servi à refaire cette dernière. Mais il arrive parfois que l'on ait affaire à des formes féminines qui n'ont pas de masculin correspondant et qui pourtant font *-ière* en français. Là, il convient de distinguer deux types de mots. Dans certains cas, la forme masculine peut ne pas exister aujourd'hui, mais avoir néanmoins existé autrefois. Il en est ainsi, par exemple, pour *manière*. On suppose pour ce mot un type étymologique *manĕria ; cf., par exemple, É. Bourciez, *Précis*, § 49, I. C'est sans doute de man(u)aria qu'il faut partir. Mais man(u)aria avait un correspondant man(u)ariu, qui a donné *manier* en ancien français et en ancien provençal. La terminaison de *manière* peut donc s'expliquer à la rigueur par un type masculin disparu par la suite ; cf. aussi v. pr. *maniera*. D'autres fois, au contraire, la forme masculine peut n'avoir jamais existé. Ainsi pour luminaria, taxonaria, riparia, etc., qui ont donné *lumière*, *taisnière* ∞ *tanière*, *rivière*, etc., en français, *luminiera* ∞ *lumniera*, *ribiera*, etc., en ancien provençal. Ici -aria a sans doute modelé son évolution sur celle des mots féminins, ayant comme correspondant un masculin en -ariu qui a pu influencer -aria.

Mais là où il n'a pu être senti comme une terminaison, -aria a continué d'évoluer phonétiquement sans que l'analogie soit intervenue. C'est ce qui explique que l'on ait en français area > *aire*, haria > *haire*, glarea > *glaire*, parea > *paire*, etc. ; cf. en ancien provençal : *aira*, *glaira*. Même dans ce cas, on constate cependant une exception. Area est, en effet, représenté dans certains coins de l'Est, dans le provençal oriental, l'Aude et l'Ariège par des formes du type *iera* ∞ *iere* ou *ire* ; cf. W. v. Wartburg, *FEW*, I, p. 133-134, J. Ronjat, *op.*

cit., I, p. 200, O. Bloch, *Les parlers des Vosges mérid.*, p. 51-52, A. Duraffour, *Phénom. fr.-prov.*, p. 137. Nous supposerions volontiers qu'il s'agit là d'un phénomène de phonétique syntactique très ancien : dans la combinaison *(il)la air(y)a*, un *y* se serait développé par propagation entre l'article et le substantif, d'où **yairia* et plus tard *iera* ∞ *iere* ou *ire*.

On a dit plus haut que *primaire* est une forme savante. Il en est de même de mots comme *adversaire*, *contraire*, etc. La terminaison *-aire* remonte ici à *-arie* < -ariu ; cf. d'ailleurs dans le plus ancien français : *primarie*, *aversarie*, *contrarie*. Mais que penser de *vair* < variu que l'on ne peut pas considérer pourtant comme savant, soit à cause de l'absence de *-e* final, soit à cause de son emploi fréquent dans l'ancienne langue ? Le développement variu > *vair* contredit-il la théorie que nous venons d'exposer ? Nous ne le pensons pas. A côté de variu, il existait, en effet, un verbe variare. Or, soit dans variare dont l'*a* radical est inaccentué, soit dans variat qui a un *a* final, on ne peut s'attendre à une fermeture de *a* en *ẹ*. Par analogie avec variare ou variat, *variu* a maintenu lui aussi son *a*, d'où **vair(i)o* et finalement *vair*.

III. — *Ō* LATIN.

Au contraire de ce qui a eu lieu dans le cas de ebriu > fr. *ivre* ∞ prov. *ibre*, *iure* et dans celui de -ariu > fr. prov. *-ier*, l'*ō* du suffixe latin -ōriu ne s'est pas fermé en gallo-roman, d'où en français *-oir* (fém. *-oire*) et en ancien provençal *-ọr* (fém. *-ọira*).

Devant ce fait, trois hypothèses se présentent :

1) ou bien l'action assimilatrice-dilatrice du double *yod* ne s'est jamais exercée dans le cas de *ō* latin ;

2) ou bien l'action assimilatrice-dilatrice du double *yod* aurait tout d'abord modifié *e* et *a* dans les types *eibrio et *-airio, sans avoir aucun effet sur *-ọirio. Ce n'aurait été que plus tard — et cela à cause du caractère vélaire de *ọ* —, que cette action aurait pu s'exercer sur cette voyelle. Mais à ce moment, *-ọirio étant devenu *-ọiro parallèlement à *-ẹirio (< -ariu)

> *-ęiro, la matière phonétique aurait pour ainsi dire fait défaut et *o* n'aurait pu se fermer en *u* ;

3) enfin, à l'inverse de l'hypothèse précédente, l'action assimilatrice-dilatrice du double *yod* résulterait d'une tendance ancienne qui se serait éteinte avant le passage de -ōriu à *-ọirio.

De ces trois hypothèses, la première doit être sûrement écartée à cause des continuateurs gallo-romans ou autres du latin cōgitat ; cf. en v. fr. *cuide* d'où par analogie *cuidier*, à côté du régulier *cọidier* < cōgitare, et en v. prov. *cuida* — *cuidar* ∞ *cọidar*. On sait la difficulté que présente l'[*u*] de ces formes, de même que l'*u* du cat., cast., port. *cuida* ou du roumain *cugetă*. On s'est adressé pour en avoir l'explication à des types hypothétiques *cŏgitat ou *cūgitat. Nous pensons qu'ici, comme autre part, il est de saine méthode de raisonner sur des formes dûment attestées, dans la circonstance sur cōgitat ; cela d'autant plus qu'en appliquant une théorie générale qui jusqu'ici s'est révélée féconde, le type latin suffit à rendre compte des faits romans et des faits gallo-romans en particulier.

Voici, en effet, comment nous expliquerions le français *cuide*. A l'origine, cōgitat a passé à *cọyyitat ou *cọyyętat, avec une géminée *-yy-* et non avec un simple *-y-*. Le premier stade de la transformation de *-g-* palatal latin a dû être probablement une semi-occlusive que nous noterons *-g^{y}-* et qui, parallèlement à *-dy-*, *-gy-* primaires, est devenue *-yy-*. Nous retrouvons, dès lors, le cas de *sŭyyo : l'action assimilatrice-dilatrice du double *yod* qui dans *sŭyyo a maintenu le timbre de *ŭ* latin aurait réussi à fermer l'*o* dans *cọyyitat ou *cọyyętat. Les deux cas seraient parallèles. Dans le premier cependant, il s'agirait d'une action conservatrice ; dans le second, d'une action positive.

Demandons-nous, d'autre part, si le processus que nous venons d'admettre pour *cọyyitat (∞ *cọyyętat) > *cuyyitat (∞ *cuyyętat) représente quelque chose de nouveau dans l'histoire phonétique du complexe latin-roman. On sait que le vieux latin connaissait plusieurs types de structure : *voyelle* + *-yy-* ; cf. aijo, eijos, hoijos. Or, tandis qu'au contact de *-yy-* ni *a*, ni *e* n'ont été modifiés (cf. lat. class. aio, ejus, c'est-à-dire aijo, ęijus), l'*o* radical de hoijos s'est fermé en *u*, d'où

le lat. class. hujus, en réalité huijus; cf. encore v. lat. quoios > lat. class. cujus, v. lat. quoiei > lat. class. cui. Ainsi donc, du traitement de la voyelle radicale dans la triade aijo, eijos et hoijos, il ressort clairement que la fermeture de *o* en *u* dans *coyyitat (∾ *coyyetat) sous l'effet d'un double *yod* implosif-explosif continue un fait de phonétique latine et a, par conséquent, des antécédents lointains.

Mais une autre conclusion s'impose, qui est celle-ci : de la seconde et de la troisième hypothèse formulées plus haut pour expliquer la conservation du timbre de *ō* latin dans le suffixe -ōriu, seule la dernière doit être retenue.

Au point de vue chronologique, les choses semblent, en effet, s'être passées de la façon suivante. Tout d'abord, interversion par pénétration du *yod* explosif dans -ario, ębrio et -ǫrio, devenus respectivement *-airio, *ębrio et *-ǫirio. Cependant, lors que cette étape est réalisée, la tendance à la ermeture de *o* en *u* sous l'action assimilatrice-dilatrice de *-yy-* a cessé d'exister, ce qui fait que *-ǫirio reste *-ǫirio, tandis que *-airio et *ębrio passent l'un à *-ęirio, l'autre à *iębrio (> *ibrio). La cessation d'un phénomène ancien (fermeture de *o* sous l'action de *-yy-* en latin) et son remplacement par un phénomène nouveau (fermeture de *a* et de *e* dans les mêmes conditions) donne au gallo-roman (et au roman tout entier) une physionomie contraire à celle du latin, où c'est précisément l'inverse qui a lieu ; cf., en effet, aijo, eijus, mais huijus. Cette différence s'explique d'ailleurs par l'apparition d'une tendance plus générale : la tendance à la palatalisation, ce qui fait que le processus *-airio > *-ęirio, *ębrio > *iębrio (> *ibrio) ∾ *-ǫirio = *-ǫirio se trouve prendre place dans un cadre phonétique des plus naturels.

Un exemple pourtant semble, à première vue, contredire le processus *ǫ* + *-yy-* > *u* + *-yy-* que nous avons admis pour l'explication de *coyyitat (∾ *coyyetat) > *cuyyitat (∾ cuyyetat). C'est celui du celtique *crōdiu, que le *REW*, n° 2338, met à la base de : « nordital. *crojo* (> aital. *croio*), prov. katal. *croi* « hart », « grausam », schweiz. *kruai*, franche-comt. *kruyu* « schlecht », *Atl. Ling.*, 826 — ; auch friaul. *krei* « wenig gebraucht », « neu », « frisch », eigentlich « roh »,

AGlItal., I, 496. Aucune de ces formes, en effet, ne suppose un intermédiaire roman avec *u* (< *o*).

Cependant la difficulté n'est qu'apparente. Sans doute, le type celtique de base a un *ō*, provenant de la réduction d'une diphtongue *-ou* ; cf. Walde-Pokorny, *Vergl. Wb. der idg. Spr.*, I, p. 478 sq., art. 1 : *qreu-*, *qreuə-*, où se trouve même restitué un celtique **croudis* pour expliquer le v. irl. *cruaid* « hart, fest ». Mais ce n'est pas de **crōdiu* qu'il faut directement partir pour expliquer les formes romanes ci-dessus. L'ancien provençal et le catalan nous en avertissent formellement : l'*o* de *croi* est ouvert et de toute façon on doit recourir ici à un type **crŏdiu*, avec *o* bref. *Croi* résulte de la réduction après le groupe initial *cr-* d'une triphtongue *-uọi*. L'italien du Nord a, lui aussi, généralement un *ọ* ; cf. A. R. Stampa, *Contributo al lessico preromanzo*, 1937, p. 172 ; B. Biondelli, *Dialetti gallo-italici*, p. 566 ; P. Monti : *Voc. di Como*, p. 60, etc. Les formes en *ọ*, moins fréquentes, dérivent probablement de formes plus anciennes en *ọ*. Voici donc au moins trois domaines où il faut recourir à un type **crŏdiu*. Le changement de **crōdiu* en **crŏdiu* est d'ailleurs facile à expliquer : **crōdiu*, dont le vocalisme était plus ou moins aberrant, a subi l'analogie des mots plus nombreux en *-ŏdiu*, dont l'un surtout, *pŏdiu*, était particulièrement usité. Quant aux formes franco-provençales, elles s'expliquent très bien, elles aussi, en partant de **crŏdiu*, ou plus exactement d'un type roman **kruọy* < **crŏdiu*. Pour la Suisse romande, la liste de W. Meyer-Lübke peut être d'ailleurs complétée ; cf Fr. Fankhauser, *Das Patois von Val d'Illiez*, 1911, p. 91 : [*krwī*], fém. [*krūyə*], « mauvais », Troistorrents [*krwey*], Bagnard [*kroẹy*, *kroyə*] ; Osc. Keller, *Der Genferdialekt* (Certoux), 1919, p. 85 : [*krūyᵊ*] « vilain, mauvais » ; H. Stricker, *Die Mundart von Blonay*, 1921, p. 51 : [*krūyo*] « méchant » ; J. Jud, *ASNS*, CXXIV, p. 391 : vaudois *crouio* « méchant, vaurien » (Bridel), etc. Il est de plus intéressant de noter le parallélisme de l'évolution dans [*krūyᵊ*] (Certoux), [*krūyo*] (Blonay), d'une part, et [*trūyᵊ*] (Certoux), [*trūyė*] (Blonay) < *trŏja*, de l'autre. Ainsi donc, la contradiction que présenterait pour notre explication de *cọyyitat > *cuyyitat le type **crōdiu* n'existe pas, à notre avis. Ajoutons, avant d'en finir, qu'il n'est pas nécessaire de supposer un

type celtique *craudios*, comme le fait J. Jud, *loc. cit.*, pour rendre compte du vaudois *crouio* et de l'italien du Nord *croi*. Du reste, bien que J. Jud ne le fasse pas précéder d'un astérisque, *craudios* n'est pas attesté en celtique. Il n'y a même aucune raison de supposer son existence, car le passage de *ou* à *au* semble inconnu dans cette langue, du moins à époque ancienne. Enfin, *craudios* ne peut expliquer le v. prov. *crọi*; cf. gaudiu > v. prov. *gaug*, *gautz*, etc.

Voici un autre cas. Pour désigner « l'officier qui connaissait en première instance des délits commis dans les forêts et les rivières de son département » (Littré), le français possédait une forme *gruyer*, encore citée aujourd'hui dans les dictionnaires. Mais cette forme n'était pas la seule. On avait aussi *groyer* et *grayer*, tous les deux dans Ménage et Richelet; cf. de plus Littré : « on a dit aussi *grayer* ». A cause du vocalisme radical de ces deux dernières formes, on ne peut accepter pour *gruyer* l'étymologie proposée par W. Meyer-Lübke dans la 3e édition de son *REW*, art. 3896; celui-ci le rattache, en effet, au latin grus, -ūe « Kranich », comme d'autres l'avaient fait déjà du temps de Ménage, et comme l'a fait de nos jours Riegler dans *Wörter u. Sachen*, VI, p. 189. *Groyer*, *grayer* et *gruyer* forment à n'en pas douter une triade de même origine. Or le vocalisme de *groyer*, dont *grayer* n'est qu'une étape évoluée avec réduction de *wẹ* en *ẹ*, s'oppose à tout rapprochement avec le latin grūe, dont l'*ū* n'a pu devenir *ọ*. Bien plus plausible et, à notre avis, certaine est l'étymologie de E. Gamillscheg, *EWF*, p. 494 b. Cet auteur fait provenir *gruyer* (il ne signale pas les autres formes) d'un type germanique occidental **grôdi* « das Grüne ». Le premier stade de la latinisation aurait été **grōdiu* et ce serait son dérivé **grodiariu* qui aurait régulièrement donné *groyer*, d'où *grayer*. Quant à *gruyer*, il suppose une action analogique de **grui*, continuateur de **grōdiu*. W. Meyer-Lübke objecte contre cette explication de *gruyer* qu'on ne trouve aucune trace de ce *grui* (Gamillscheg fait d'ailleurs précéder ce mot d'un astérisque). Sans doute *grui* n'est-il pas attesté. Mais il est probable qu'il en reste une trace dans l'ancien français *gru* « fruits de la forêt, fruits sauvages », signalé pour la première fois par Pithou au XVIe siècle, ultérieurement par Ménage et Richelet qui le déclarent vieilli. Le rapport qu'il

y a entre *gru* et *grui* est le même que celui qui existe entre *ru* et *rui* < rīvu. Or c'est précisément ce **grui* (∾ *gru*) qui à première vue pourrait être embarrassant. Faut-il voir dans l'[*u*] le continuateur d'un *ō* + *-yy-* passé à *u* + *-yy-*, comme dans *coyyitat > *cuyyitat? Dans ce cas, on comprend difficilement que telle n'ait pas été l'évolution dans **crōdiu*, étudié précédemment. En réalité, il n'en est rien. L'*ō* de **grōdiu* a été traité comme tous les *o* germaniques, qu'ils fussent longs ou brefs, c'est-à-dire comme un *ŏ* latin. Nous retombons donc dans le cas de **crŏdiu* pour **crŏdiu*. La seule différence c'est qu'ici il n'y a pas eu de substitution vocalique : elle était parfaitement inutile. En tout cas, pas plus que dans **crŏdiu*, nous n'avons ici de pendant à l'évolution *coyyitat > *cuyyitat.

Nous terminerons ce chapitre consacré à la fermeture de *ō* en *ū* sous la double action assimilatrice de *yod* par la discussion du cas de ōstium. Il y a en effet d'après nous une certaine parenté entre le problème de *cōgitat* et celui que pose ce mot.

Dans un article paru dans la *ZRPh.*, t. XXV, p. 355 sq., W. Meyer-Lübke a établi définivement que dans toute la Romania les continuateurs du latin ostiu supposent une base avec *ū*. Devant cet accord, on a admis qu'à côté du classique ōstium, le latin possédait déjà une forme dialectale *ūstium, l'une et l'autre coexistant avec austium attesté sur des inscriptions (cf. austia, CIL, I, 1463). Ce type *ūstium aurait été apporté par la conquête dans tous les pays de l'Empire romain.

Quoi qu'il convienne de penser de l'ancienneté de *ūstium en latin, il est évident qu'on ne saurait voir dans l'*ū* le continuateur normal de la diphtongue contenue dans l'un ou l'autre des deux bases : *ous- ou *əus- appartenant à l'indo-européen commun. La dernière est représentée en latin par aus-culum, aus-tium, aur-eae, qui ont donné dialectalement osculum, ostium, oreae, acceptés ensuite dans le vocabulaire classique peut-être sous l'influence de ōs, ōra ; cf. Walde-Pokorny, *Vergl. idg. Wb.*, I, p. 168. La première se retrouve dans ōs, ōra. Sans doute *ous- aurait-il pu donner naissance à *ūs, par suite de l'évolution régulière ou > ū commune à tout le latin (celui de Préneste excepté). Mais les formes générales ōs, ōra montrent bien que dès la période

prélatine, sinon plus tôt, *ous- s'est réduit à ōs-, ce qui rend improbable, à partir de *ous-, un type *ūstium. Ainsi donc l'évolution spontanée de *ous- et *aus- ne peut expliquer en latin la présence d'un type *ūstium.

Rien ne sert de recourir, comme le fait W. Meyer-Lübke dans l'article cité plus haut, aux triades raudus-rōdus-rūdus et naugatoriae-nōgae-nūgae, pour admettre qu'à côté de austium et de ōstium il a pu exister parallèlement une forme *ūstium. Il faudrait prouver en effet que dans ces triades il s'agit d'une alternance de nature phonétique, ce qui précisément ne semble pas être le cas pour la première (cf. Walde-Pokorny, *op. cit.*, II, p. 359-360 ; Walde, *Lat. Etym. Wb.*, sv. *raudus*), et ce qu'il est impossible de savoir pour la seconde, en l'absence de toute étymologie connue. Ces triades n'auraient pu agir tout au plus sur austium et ōstium que par action analogique et déterminer ainsi un troisième terme ūstium. Mais il faut avouer que le modèle analogique, réduit à deux exemples, manquerait singulièrement de force, et l'impossibilité paraît plus grande encore si l'on songe à la fréquence de ōstium en face de raudus -rūdus-rōdus et même naugatoriae-nūgae-nōgae..

W. Meyer-Lübke imagine une seconde hypothèse pour rendre compte de *ūstium. Conformément à la phonétique latine qui oppose claudere à includere, issu de *inclaudere, à une époque où l'accent était sur l'initiale, on aurait eu, avec l'accent sur la préposition, in ūstio, de ūstio, ex ūstio, per ūstium au lieu de in ōstio, de ōstio, ex ōstio, per ōstium. Plus tard, par suite de la fréquence de l'emploi prépositionnel, la forme avec *ū* se serait employée dans les autres cas. Laissons de côté la question de savoir si *inclaudere et in ōstio sont bien comparables, et si ce qui s'est produit à l'intérieur d'un composé a dû nécessairement se produire dans un groupe préposition + substantif. Quoi qu'il en soit, il est étonnant que si on a eu *ūstium ou *ūstio devant une préposition, il n'en soit resté aucune trace dans le latin classique ou le latin des premiers siècles de notre ère. Ce n'est en effet que chez Marcellus Empiricus, donc après les invasions germaniques, que l'on trouve pour la première fois ūstium. Quant aux exemples de ustiarius,

ils sont encore plus tardifs ; cf. H. Schuchardt, *Vokal. des Vlat.*, II, pp. 126-127.

De tout cela il résulte que ustium n'est pas ancien et qu'il faut trouver l'explication de *ū* autre part que dans le développement de la diphtongue de **ous-* ou de **əus-*. Certains ont voulu expliquer ustium à partir de ōstium, en supposant une fermeture de *ō* sous l'action du *yod* suivant. Mais pour les raisons dites plus haut, cette hypothèse ne peut se soutenir : l'action dilatrice du *yod* ne peut à elle seule opérer le passage de *ō* à *ū*. Aussi W. Meyer-Lübke a-t-il raison de la rejeter. Il en va autrement si à côté de l'action dilatrice du *yod* on fait intervenir l'action assimilatrice de *s* implosif, dont l'influence fermante est assez connue. On aurait en somme là un phénomène analogue à celui que nous avons constaté dans le cas de pŭteu, ēbriu, -ariu, etc. La seule différence consisterait dans le fait que dans ōstiu les deux éléments inducteurs, au lieu d'être l'un et l'autre un *yod*, seraient un *yod* et un *s*.

S'il en était ainsi, on serait en présence dans le cas de *ō* > *ū* de deux formules parallèles à celles que nous avons signalées pour le maintien de *ŭ*. D'un côté,

ō + *y*/*y*...

pour cōgitat (cf. **sŭyyo*), et de l'autre

ō + *s*]... [*y*

pour ōstium (cf. *pŭteu* > **pŭydzyo*).

Vu la date tardive de ūstium, il est probable que la fermeture de *ō* en *ū* dans ostium est un phénomène relativement récent. Sans doute même s'est-il produit indépendamment dans chaque région de la Romania, qu'il s'agisse de ōstium ou de cōgitat. Est-il possible d'en indiquer le *terminus ad quem* ? Le latin mérovingien antrustio « conviva regis » permettrait à première vue de reculer la période de la fermeture de *ō* en *ū* sous la double action de *s* et *y* jusqu'après les invasions germaniques et plus spécialement jusqu'après l'invasion franque. E. Gamillscheg fait en effet provenir la forme latine d'un type francique *antrôstjo* (cf. v. sax. *gitrosteo* « Gefolgs-

mann eines Herrn »), de même radical que le v. h. all. *trost* « Hilfe, Schutz » ; cf. *Romania Germanica*, I, 1934, p. 155-156. Il est évident que si antrustio remonte au francique **antrôstjo*, il faut admettre que le processus de fermeture dont nous parlons a duré assez longtemps dans la Gaule du Nord. Mais *antrôstjo* est-il réellement attesté en francique ? Dans son *EWF*, p. 39 b, s. v. *antrustion*, E. Gamillscheg se montre plus prudent : il fait précéder le type francique d'un astérisque. Il a raison, car il s'agit simplement d'une forme hypothétique. Le germanique commun a possédé en effet à côté de **drôu-sto-* qui a donné le got. *trausti* « Vertrag, Bündnis », le v. nord. *traustr* « zuverlässig, stark, fest, sicher » ∾ *traust* « Zuversicht, Vertrauen » et le v. h. all. *trôst*, une autre forme de base **dru-stó-* représentée par l'angl. *trust* (m. angl. *trūst*) « Vertrauen » et le m. h. all. *getrüste* « Schar » ; cf. Walde-Pokorny, *op. cit.*, I, p. 805-806. Il pourrait bien se faire qu'une variété au moins du francique ait introduit en Gaule une forme avec *u* et la présence de *trustis* « Treue » dans le latin mérovingien rend cette hypothèse très vraisemblable. Ainsi donc la difficulté qu'il y aurait de faire coïncider le processus **antrôstjo* > *antrustio* avec le non-changement de *o* dans *-oirio* disparaît. Nous ajouterons même que l'opposition qui existe au point de vue du traitement de *o* dans l'un et l'autre cas est une preuve de plus que **antrôstjo* n'a pas existé, sinon en francique, du moins dans toutes les variétés de ce dialecte.

*
* *

Nous avons vu au cours de cette étude que l'action dilatrice du *yod* a besoin pour produire son effet d'être appuyée par l'action assimilatrice soit d'un *yod* (cas de pŭteu, de ēbriu, de -ariu, de grōdiu, etc.), soit d'un *s* implosif (cas de ōstiu).

Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de *i*. Par l'effet de la simple dilation, ce dernier a pu agir sur une voyelle précédente, soit pour en maintenir le timbre menacé d'ouverture, soit pour la fermer davantage. On peut donc parler d'une dilation *conservatrice* et d'une dilation *positive*. Nous allons étudier successivement chacun de ces phénomènes.

A. — Dilation conservatrice.

A la différence de ce qui a eu lieu dans le cas de *yod*, l'action dilatrice de *i* se manifeste aussi bien sur un *ĭ* latin précédent que sur un *ŭ*. On verra pourquoi.

D'ordinaire les faits qui vont être signalés sont interprétés comme des phénomènes de dilation positive. Il y aurait eu fermeture de *ę* en *i*. Voici quelques témoignages parmi plusieurs autres. « Der Umlaut ist eine Tonerhöhung des Tonvokals, hervorgerufen durch ein auslautendes *ī* (vl. *i*) der folgenden Silbe. Es kommt fast nur der Tonvokal vl. *ę* in Betracht. Dieses *ę* wird zu *i* umgelautet in den Nomin. Plur. *ist* (< *istī*), *il* (< *illī*), etc.; « *ę* wird zu *i* infolge von Umlaut, z. B. *il* < *ĭlli* » ; cf. O. Schultz-Gora, *Altpr. Elb.*, pp. 16, 19. « Dans le Nord de la Gaule, à une époque très ancienne (antérieure en tout cas au VIII^e^ siècle), l'*ę* accentué entravé, qui se trouvait suivi d'un *i* final (tombé ensuite), avait subi son influence et était passé lui-même à *i* » ; cf. É. Bourciez, *Précis*, § 55, II. « In early Gallo-Roman, before final atonic vowels were weakened, *i* final exercised an assimilative influence on preceding tonic *ę*... inducing a premature lift of the tongue which raised *ę* to *i*... **ęlli* (< *illī*) > *il*, etc. » ; cf. M. K. Pope, *From Latin to modern French*, 1934, n° 419. C'est encore ce que supposent El. Richter, *Beitr. zur Gesch. der Romanismen*, I, p. 132, § 105, et W. Meyer-Lübke, *Hist. frz. Gr.*, I, p. 55.

Ainsi donc, d'après la théorie communément reçue, l'*ĭ* latin de *illī*, par exemple, se serait tout d'abord ouvert en *ę*, parallèlement à *crĭsta* > **cręsta*, et ce serait à l'étape *ę* que la dilation aurait eu lieu. Que penser de ce processus ? Faut-il le préférer à celui que nous proposons nous-même : conservation du timbre de *ĭ* latin sous l'influence de *i* final ? En d'autres termes, dans les mots du type *il*, s'agit-il d'une dilation conservatrice ou d'une dilation positive ?

Jetons un coup d'œil sur le latin. Nous avons vu dans la première partie de cette étude que dans cette langue l'*ĕ* s'est fermé en *ĭ* à date prélittéraire lorsque la syllabe suivante contenait elle-même un *ĭ* ou un *ī*; cf. *Rev. des Lang. rom.*,

t. LXVIII, p. 27-28. Le latin a donc connu la dilation positive sous l'action de *ĭ*. Mais, s'il en est ainsi, c'est le cas d'appliquer la formule : « Qui peut le plus, peut le moins ». Il est plus facile pour un *ī* de maintenir le timbre d'un *ĭ* précédent que de faire passer un *ĕ* à un *i*. Le germe de la dilation conservatrice devait donc exister en latin à la même époque. Une fois que tous les *ĕ* latins ont passé à *ĭ*, il n'y a plus eu de matière pour la dilation positive. Mais ni la tendance à la dilation positive, ni sans doute aussi la tendance à la dilation conservatrice n'ont dû pour cela disparaître. On assiste en effet en latin tardif à une reprise, ou plutôt à un renforcement de la dilation positive : l'*e* long qui n'avait pas éprouvé de changement à l'époque prélittéraire sous l'influence d'un *i* suivant a fini par se fermer en *ī* à partir du IVe siècle ; cf. ficerunt a. 392 dans H. Schuchardt, *Vokal. des Vlat.*, I, p. 311. Or ce n'est que plus tard, dans le Nord de la Gaule, que crĭsta a été menacé de passer à *crẹsta. La matière sur laquelle s'est exercée la dilation sous l'action de *i* ne peut donc avoir été qu'un *ĭ* et non un *ẹ* (< *ī*), et l'*i* de dilation n'a pas agi en tant que *i* long, mais simplement en tant que *i*, l'*i* bref tendant à s'ouvrir en *ẹ*, tandis que l'*i* long conservait son timbre fermé.

Ajoutons que l'action de *ī* final n'a pas eu pour effet d'allonger un *ĭ* en *ī*, comme le laisseraient croire certaines notations ; cf. entre autres É. Bourciez, *Précis*, § 55, II. L'*ī* de *ĭll-* n'est pas devenu long : il a maintenu simplement son timbre primitif, tout en gardant sa quantité.

Cela dit, voici dans quels cas on note l'action dilatrice de *i* final (< lat. *ī*).

1) Terminaison de la 2e pers. sing. des parfaits forts en *-i*, *-si*, *-ui* : -ĭstī > v. fr. ∞ v. prov. *-ist*, fr. mod. *-is*. Pour les parfaits faibles en -dĕdi, le provençal se sépare du français : *vendedĭstī est représenté ici par *vendist* (auj. *vendis*), là par *vendẹst*, analogique de la 1re pers. sing. *vendẹi* et de la 3e pers. sing. *vendẹt*.

D'une manière analogue, la terminaison -ĭstī est représentée phonétiquement par *-ist* en anc. catalan, par *-iste*, *-isti*, *-ist* en anc. castillan et en anc. portugais. Cependant, dès les plus anciens textes, *-este* est beaucoup plus fréquent en Por-

tugal, sous l'action analogique de la 2e pers. plur. en *-estes*. Aujourd'hui on n'a plus que *-este* en portugais, sauf dans *viste* < vīdĭstī (2e pers. plur. *vistes*). Le catalan moderne a changé lui aussi *-ist* en *-eres*. Seul le castillan a conservé l'ancienne terminaison *-iste*.

2) Vīgĭnti > fr. ∞ prov. *vint*, fr. mod. *vingt*. — A cause de ce que nous avons dit plus haut, il faut supposer à la base de ces formes un type avec -ĭntī et non -ę̆nti, comme le veulent la plupart des romanistes. Mais ce type comment est-il accentué ? Nous partirons avec Gust. Rydberg, *Mél. Wahlung*, 1896, p. 343, de vīgĭntī, conforme à la phonétique latine, la voyelle finale étant ici longue. A partir de là, deux évolutions sont possibles lorsqu'il s'agit du français et du provençal. Ou bien on a eu *vīĭntī dont l'ĭ a maintenu son timbre sous l'action de ī final, puis par contraction vocalique *viinti > *vinti > *vint*. Ou bien, dans les combinaisons telles que viginti tres, etc..., et dans le débit rapide, vīgĭnti s'est réduit à *vinti, ce qui n'a rien de surprenant quand on songe à l'évolution de quadraginta devenu qua(r)ranta en latin vulgaire, ou à celle de τριάκοντα > gr. mod. τριάντα. Cependant la seconde hypothèse a le plus de chances d'être vraie : l'italien **vę̄nti* ne peut pas provenir d'un type *vīĭnti qui aurait donné soit **vīnti*, si on suppose que la contraction vocalique s'est accomplie avant l'ouverture de ĭ en ę̆, (cf. ī + ĭ = ī), soit **vię̄nti*, si l'on admet que la contraction n'a pas eu lieu avant cette date. On peut objecter, sans doute, que **vię̄nti* à son tour aurait pu passer à *vę̄nti* par suite d'une réduction due au *tempo* ; mais **vię̄nti* n'est pas attesté.

Dans la Péninsule ibérique, on constate le même phénomène de dilation conservatrice, quel que soit par ailleurs le traitement du reste du mot latin ; cf. cat. *vint*, port. *vinte*, cast. *veinte*.

3) *Pluriels* ĭllī, ĭstī, ĭpsī. — Ces formes, avec ī final, ont régulièrement conservé le timbre de ĭ latin ; d'où en v. fr. : *il* (auj. *ils*) ∞ *-il* dans (*i*)*cil* < *ecceĭllī, *-ist* dans (*i*)*cist* < *ecce-ĭstī, *-is* dans *neïs* ∞ *nis* < nec ĭpsī —, et en v. prov. : *il*, *cil*, etc. < ĭllī, *ist*, *cist*, etc. < ĭstī.

Mais si les formes du pluriel ne présentent aucune difficulté, il n'en est pas de même de celles du singulier. Le latin fait en effet ici ĭlle, ĭste, ĭpse avec un *-e* final, et non un *ī*. Pourtant on a en ancien français des formes avec radical en *i* ; cf. *il* (conservé encore aujourd'hui) et composé (*î*)*cil* —, (*i*)*cist* —, *neïs* ∾ *nis* < *nec ĭpse*. L'ancien provençal par contre ne possède que des formes en *ę* ; cf. *el* ∾ *elh* et composés *cel, aicel, aquel* —, *est* et composés *cest, aquest* —, *eps* ∾ *eis* ∾ *eus* ∾ *es*. Ces formes en *ę* continuent normalement les types latins ĭlle, ĭste, ĭpse. Seules les formes du français demandent une explication.

On a supposé pour rendre compte de l'*i* de *il* < *ĭlle* une réfection du singulier sur le pluriel sur le modèle du relatif plur. quī : sing. quī ; cf. en particulier M. K. Pope, *op. cit.*, n° 836,2 : « Under the combined influence of the relative pronoun *qui* and of the nominative plural the forms of the nominative singular were replaced by forms ending in *-i* and thus **elli, *epsi, *esti* replaced *elle, epse, este* and in these forms the tonic vowel was mutated to *i* ». A cette explication, É. Bourciez en ajoute une autre ; cf. *Éléments de ling. rom.*, § 222 : « En Italie et en Gaule, *ille* est devenu *illī*, qui représente soit *illic* forme attestée (*qui facet, ilic amicus herit*, CIL.XII, 915), soit une assimilation avec le pluriel se produisant sous l'influence de *quī* (cf. *et illi : gratias, inquit*, Grég. de Tours, *HF*, 2,40 ; *illi qui occisit, Leg. Alam.* 44,1) ».

Cependant ces réfections ne nous paraissent guère vraisemblables. Pourquoi en effet l'adverbe illic se serait-il substitué au démonstratif ille, alors que, au contraire de illac, il n'a pas laissé de continuateurs en gallo-roman, ce qui témoigne de la précarité de son emploi dans ce domaine déjà à date ancienne ? Si on trouve une forme de démonstratif illic, cela s'explique assez bien par le fait que pour une raison à déterminer, ille était déjà devenu *illi : le *-c* ne se prononçant plus dans illic, une confusion graphique a été dès lors possible. D'autre part, il est difficile d'admettre que par analogie avec qui on ait eu *illi au lieu de ille : un tel processus vient à l'encontre du principe de distinction entre singulier et pluriel dont les désinences s'opposaient partout ailleurs que dans le relatif. Si l'unification s'est produite entre singulier et pluriel dans les démonstratifs, et si on a eu illi, isti, ipsi au nominatif des

deux nombres, il faut que ce soit sous l'action d'une force aveugle et opérant en dehors de toute considération de morphologie ou de syntaxe, c'est-à-dire par voie phonétique. Certains indices prouveraient d'ailleurs qu'il en a été ainsi. Nous avons dit que *il* n'apparaît que dans le gallo-roman septentrional ; l'ancien provençal fait *el* ∞ *elh*. Or à cette répartition en correspond une autre : tandis que dans le Midi de la France le pronom sujet n'a jamais été exprimé, sauf dans les cas d'insistance, il n'en est pas de même dans le Nord. Dans les *Serments de Strasbourg* on note déjà : *si salvarai eo... si io returnar non l'int pois...*, et on sait que l'expression du pronom sujet est obligatoire en ancien français pour éviter que la phrase commence par le verbe ou un pronom complément atone (*je vien a vos, il me dist* ; mais *or me dist*). Cet usage remonte du reste assez haut, ainsi qu'il résulte de l'exemple de Grég. de Tours (*HF.*, 2, 32) : *cum ad eum accessero, ego faciam*, allégué par É. Bourciez, *Élém.*, § 232 a ; cf. aussi § 312 b. Étant donné cela, ne peut-on pas supposer que dans les combinaisons où ĭlle était suivi d'un verbe à initiale vocalique et surtout dans les combinaisons avec habet, habebat, etc., ou est, erat, etc., l'*e* final de ĭlle se trouvant en hiatus s'est fermé en *i*, comme cela a eu lieu pour l'*e* intérieur de vinea > *vinia ? Le résultat *illi se serait ensuite généralisé, à cause de la fréquence des types *illi habet, *illi est, etc. De cette façon, on s'expliquerait que l'ancien provençal qui fait pourtant -ĭstī > *-ist*, comme on l'a vu, ne possède pour ĭlle que des formes en *e*. Les faits syntaxiques étant les mêmes qu'en provençal dans la Péninsule ibérique, on s'expliquerait encore qu'en face de -ĭsti > *-ist* ∞ *iste* on ait en catalan *ell*, en ancien espagnol *elle* (mod. *él*), en ancien portugais *el*(*l*)*e* (mod. *elle*). En tout cas, il est curieux de constater le parallélisme qu'il y a entre l'évolution de ĭlle et les phénomènes syntaxiques dont nous venons de parler.

Du traitement de ĭlle dépend selon nous celui des autres formes démonstratives. Commençons par le français. Ille, comme pronom personnel, a passé ici à *illi dans les conditions que nous avons déjà étudiées. Par analogie, le composé pronominal ecce-ĭlle a dû devenir lui-même *ecce-ĭlli et à son tour le composé pronominal ecce-ĭste, entraîné par *ecce-ĭlli, a dû être remplacé de bonne heure, par *ecce-ĭsti.

Les formes pronominales en *-i* se sont ensuite généralisées, d'où les formes d'adjectif *ecce-ĭlli et *ecce-ĭsti. Mais les formes simples ĭste et ĭpse, n'étant le plus souvent employées que comme adjectifs, ne se sont pas conformées au système pronominal, c'est-à-dire à un système où les nominatifs masculins singuliers étaient terminés en *-i*. C'est ce qui explique que dans l'ancienne langue ĭste et ĭpse soient représentés ordinairement par les formes avec *ẹ*. Ordinairement, mais pourtant pas toujours, car il n'y a pas que l'analogie provenant d'un système qui peut avoir agi. L'équation sg. ĭlli : plur. ĭllī a pu avoir aussi une influence purement formelle et sur son modèle les pluriels istī et ipsī ont pu déterminer çà et là des singuliers *ĭsti et *ĭpsi, qui sont à la base sinon de *ist* (*Serments de Strasbourg*) ou de *ipse* (*Alexis*, str. 125 e), du moins du v. fr. *neïs* < *nec-ĭpsi (à côté de *neis* < nec-ĭpse) et *medisme* ∾ *meïsme* (< *metipsimu (à côté de *medesme* ∾ *meesme*; auj. *même*).

Dans le Midi de la Gaule et dans la Péninsule ibérique où ĭlle est resté ĭlle pour la raison que nous avons dite plus haut, le modèle a manqué pour un changement général de *-e* en *-i* dans les formes démonstratives, pronominales d'abord, adjectives ensuite. D'où v. prov. *cel, aicel, aquel, est, cest, aicest, aquest, eis* ∾ *eps* ∾ *eus* (pour la langue moderne, cf. J. Ronjat, *op. cit.*, III, p. 86 sq.); cat. *aquell, aquest, aqueix* (et de plus en v. cat. *cell, est, cest, eix*) ; cast. *aquel, este, ese* (et de plus en v. cast. *aquele, aquelli, est, esti, aqueste, es, essi, aquese*) ; port. *aquelle, este, esse* (et de plus en v. port. *aqueste, aquel*) ; tous remontant à ĭlle, ĭste, ĭpse ou composés, et non à *ĭlli, *ĭsti, etc. De même, *met(t)ĭpse est représenté dans ce domaine par des formes ordinairement en *ẹ*; cf. v. prov. *medeis* ∾ *mezeis*, cat. *mateix*, v. port. *medês*. Cependant des formes avec *i* sont signalées dans certaines régions ; cf. v. prov. *mezis* ∾ *metis* (cf. gasc. mod. *medica* et *medech*). De plus la *Cronica general* a une forme *misso*, pour **meisso* < *medipsu, et les Gloses de Silos une forme *eleiso* (= per semed ipsum), qui s'oppose au v. cat. *elex* < ille ipse. Enfin, si parallèlement au v. fr. *medesme* ∾ *meesme* (auj. *même*) on a v. prov. *medesme* ∾ *mezesme*, v. port. *meesmo* (auj. *mesmo*), on trouve néanmoins avec *i* : v. cast. *meismo* (auj. *mismo*) et v. galic. *miismo*, qui

rappellent le v. fr. *medisme* ∞ *meisme*. Pour tous ces composés avec *i*, on peut admettre, en l'absence d'un modèle pronominal sing. *ĭlli : plur. ĭllī, une formation ancienne ou une réfection plus tardive sur le radical du pluriel ĭpsī, dont l'ĭ s'est conservé sous l'influence de -ī final.

4) *Pluriels internes de l'ancien provençal*. — On sait, surtout depuis l'article d'A. Thomas (*Romania*, XXXIV, 1905, p. 353 sq.) que dans quelques textes de l'ancien provençal le nominatif pluriel de certains substantifs ou adjectifs masculins peut se distinguer du singulier soit par le caractère palatal de sa consonne finale (type *enfanh* : sing. *enfant*), soit par le timbre de sa voyelle accentuée. Les faits de la première catégorie sont assez nombreux ; ceux de la seconde au contraire se réduisent à deux exemples : nom. plur. *auzil Boèce* XXX 11, XXXI 1, nom. plur. *cabil*, C. Appel, *Prov. Crest.*, n° 46, 14. Ce sont uniquement ces dernières formes qui nous intéressent ici. Leur *i* s'explique évidemment par l'action dilatrice de l'ī final des pluriels latins. Mais sur quelle voyelle cette action s'est-elle exercée ? Comme dans tous les cas étudiés plus haut, on admet que cet *i* provient de la fermeture d'un ancien *ę*, correspondant lui-même à un *ĭ* latin. Dans cette hypothèse, *cabil* < capĭllī est régulier ; mais au lieu de *auzil* < aucĕlli que l'on admet ordinairement, il faut supposer *auzil* < aucĭlli (pour les progrès de la terminaison -illu dans le latin impérial, cf. G. Kl. Strodach, *Latin diminutives in -ello/a- and illo/a-*, *Language Diss.* n° XIV, 1933, spécialement p. 86 ; d'ailleurs aucilla est attesté en latin ; cf. George, *Lat. Wb.*). Cependant, vu le principe général posé dès le début de ce chapitre, il est plus probable qu'il s'agit encore ici d'un phénomène de dilation conservatrice : l'ĭ de aucĭllī et de capĭllī a maintenu son timbre sous l'influence de l'-ī final. Quant au fait que les exemples du type *auzil* et *cabil* sont si peu nombreux, il s'explique aisément par la réaction des autres formes de la déclinaison terminées en *-us*, *-um*, *-os* qui ont empêché la dilation ou, dans le cas où elle a eu lieu, ont généralisé au nominatif pluriel le vocalisme *ę* (< *i*).

5) *Cas douteux*. — La forme adverbiale *i* du v. fr. (auj. *y*) et

du v. prov. peut très bien s'expliquer par une réduction de ĭbī, postérieure à l'action dilatrice de *-ī* final qui aurait maintenu le timbre de *ĭ*. Mais cette explication ne s'impose pas. Il est même plus vraisemblable qu'on a affaire ici à hīc, cf. cast. *i* < hī(c) dans J. Ronjat, *RLR.*, LXII, 1924, p. 435.

D'autre part, à la base du v. prov. *mi, ti, si*, formes qui se retrouvent aussi dans le Nord-Est et l'Est de la Gaule, il n'est pas obligatoire d'admettre un phénomène de dilation qui se serait produit, avant la contraction, dans les formes latines mĭhī, tĭbī, sĭbī. Les types mī, tī, sī étant pour ainsi dire généraux dans la Romania (cf. É. Bourciez, *Élém.*, § 221 c), il est probable que la contraction est de date très ancienne et antérieure à l'ouverture de *ĭ* en *ę* dans crĭsta > *crę̆sta, à cause de quoi la dilation n'a pas eu sans doute à intervenir. Mī existant déjà en latin classique, c'est vraisemblablement sur son modèle que tĭbī et sĭbī se sont réduits de bonne heure à tī et sī.

Enfin c'est encore par un phénomène de dilation conservatrice que nous expliquerons le développement de *fŭsti (cf. 2e pers. plur. fustis CIL. IV, 7470) > fr. *fus* ∞ v. prov. *fust* et celui de la terminaison -*ŭstī des parfaits du type *valui* en français; cf. *valŭsti > *valus*.

Notons le cas de ŭbī > fr. *où*. Ici l'influence dilatrice de *ī* final ne s'est pas fait sentir, sans doute à cause du caractère inaccentué de *ŭ*, dû à l'emploi proclitique du mot.

B. — Dilation positive.

L'*ī* final latin a exercé aussi une action dilatrice sur *ē* et *ō* de la syllabe précédente, qu'il a fermés en *i*, resp. *u*.

Soient d'abord les cas de *ē* > *i*. Certains sont déjà connus et nous n'y insisterons pas. Il s'agit des parfaits fēci, *prēnsi, vēni, *tēni passés de bonne heure à *fici, *prisi, *vini, *tini, d'où en français *fis, pris, vins, tins*; cf. aussi en v. prov. *fis, pris*, mais *vinc* et *tinc*, remontant à des types en -*ui*.

Pour le fr. *brebis*, W. Meyer-Lübke, *Hist. frz. Gr.*, I, p. 56 suppose aussi une action de *ī* final sur *ĕ* dans un type *vervēci, qui aurait supplanté vervēces dans le latin du Nord de la Gaule. Cette hypothèse est inutile, attendu que le latin possédait un type vervīx, -īcis à côté de vervēx, -ēcis ; cf. Walde-Pokorny, *op. cit.*, I, p. 270. Le fr. *brebis*, ainsi que le v. prov. *berbitz*, continue simplement vervīce.

Par contre, le même savant veut expliquer la terminaison du v. fr. *reçui* < *recēpuī [1] par une dilation qui n'a rien à voir avec celle qui nous occupe en ce moment ; cf. *op. cit.*, §§ 51, 334. Si nous comprenons bien son idée, le v. fr. *-ui* s'expliquerait ici par l'action de *ī* final sur *ŭ*. Cela suppose implicitement que *recépŭī a dû devenir tout d'abord *recepŭī. Mais cette hypothèse ne s'accorde pas avec le fait général que les parfaits latins en -uī sont restés forts en gallo-roman excepté dans le cas où la consonne finale du radical était une liquide, ni avec le fait particulier que le vocalisme des continuateurs français des types latins en -uī dépend trop de la qualité de la voyelle radicale latine pour que cette dernière n'ait pas eu d'importance dans le développement phonétique de cette terminaison. Dans notre ouvrage sur le *Verbe français* (Paris-Strasbourg, 1931), p. 307 sq., nous avons expliqué le v. fr. *dui* < dēbuī en supposant les étapes *dibuī et *diwwī, c'est-à-dire en faisant intervenir l'action dilatrice de *ī* final (doublée peut-être de celle de *w*) sur l'*ĕ* du radical. M. K. Pope a repris un peu plus tard notre explication ; cf. *op. cit.*, §§ 993, 1024, 1025. Nous pensons que c'est la seule susceptible de rendre compte des faits tout en les faisant entrer dans un système. Elle s'appliquerait non seulement au cas de dēbuī et de *recēpuī, mais encore à celui de *crēvuī (cl. crēvi) *crēduī (cl. crēdidi). Pour bĭbuī > v. fr. *bui*, au contraire, la voyelle radicale étant un *ĭ*, il pourrait s'agir plutôt d'un phénomène de dilation conservatrice.

Parallèlement à *ĕ* > *i*, on constate la fermeture de *ŏ* en *u* sous l'action de *ī* final latin dans *tōtti (class. tōti), devenu

1. On peut aussi admettre un type *recĭpuī formé sur le radical du présent, qui serait à rapprocher de *bĭbuī dont il est question plus bas.

tutti ; cf. masc. plur. *tutti* dans le Gloss. de Cassel, 163. Cette forme s'est conservée dans l'ital. *tutti*, dont le vocalisme a influencé celui du sing. *tutto*. Autre part, tutti a continué d'évoluer ; d'où v. fr. *tuit*, v. prov. *tuit* ∞ *tug*, v. catal. *tuit*. Sans doute l'*i* final est-il passé dans la suite à *y* dans les combinaisons syntactiques du type tutti homines, et l'on a eu ainsi *tutty, qui, par interversion de *y*, a donné naissance aux formes citées ci-dessus. Mais c'est à l'époque où l'*i* final était encore *i* qu'a dû se produire la dilation. Il est probable, en effet, d'après ce qu'on a vu plus haut, que le simple *y* aurait été sans action sur l'*ō* précédent.

Dans son *Hist. frz. Gr.*, I, § 334, W. Meyer-Lübke explique aussi le v. fr. *mui* par la fermeture de *ō* en *u*, sous l'action de *ī* final, dans le latin mōvī. Nous-même dans notre ouvrage déjà cité nous sommes parti de cognōvī pour expliquer le v. fr. *connui*. Que *mui* et *connui* supposent un phénomène de dilation, qui a eu pour effet de fermer *ō* en *u*, nous continuons à croire que c'est exact. Mais ce n'est pas de mōvī ou de cognōvī que nous partirions, bien que l'un et l'autre aient pu théoriquement aboutir à *mui*, respect. *connui*. A cet égard, le v. fr. *crui* (aujourd'hui *crûs*) constitue une excellente pierre de touche. Le latin crēvī ne saurait en effet, à notre avis, rendre compte de *crui*. Il faut admettre que, parallèlement à *crevutu, on a eu un parfait *crevui. S'il en est ainsi, les participes *movutu, *cognovutu, d'où proviennent les formes du v. fr. *mëu* et *connëu*, laissent supposer que mōvī et cognōvī ont été remplacés de bonne heure par *mōvuī et cognōvuī. Ce serait dans ces formes, que la fermeture de *ō* en *u* se serait produite, plutôt que dans mōvī et cognōvī.

C. — Assimilation-dilation.

Un cas légèrement différent de *fŭstī > *fus* est celui de lat. fŭī, cŭī, *dŭī, *illŭī représentés en ancien français et en ancien provençal par *fui*, *dui*, *cui*, et *lui*. Pour le français, il faut ajouter les parfaits du type valui, morui, etc., dans lesquels la terminaison -úi continue un -ŭi latin devenu accentué.

Dans *fŭstī en effet il s'agit d'un simple phénomène de dilation conservatrice. Ici au contraire l'action de *-ī* sur l'*ŭ* précédent a été double : étant en contact avec lui, il a d'abord agi par assimilation ; mais la force mécanique de l'assimilation a dû être renforcée par la force psychique que donnait à cet *ī* son caractère de finale de mot.

* *

Conclusion.

Nous allons essayer de résumer les résultats auxquels nous croyons être parvenu pour le gallo-roman.

Nous distinguerons tout d'abord entre le cas de *yod* et celui de *ī* final latin.

I. — Yod : Le *yod* n'a pas agi par simple dilation en gallo-roman. L'action dilatrice doit toujours se doubler d'une action assimilatrice. Cette action assimilatrice vient d'un second *yod* ou d'une autre consonne, en l'espèce *s*. Dans le cas de deux *yod*, leur place respective par rapport à la voyelle induite peut varier, et selon la place l'action dilatrice peut être annulée par la séquence d'un *a* final.

Voici le tableau qu'on peut dresser :

A. — Deux yod.

a) *voyelle* + *y* + ... *y* :

Type 1 : *pŭydzyu (< pŭteu) > *puits* (phénomène de conservation).

Type 2 : *ęybryu (< ēbriu) > *ivre* (phénomène positif de fermeture).

Type 3 : *-ayryu (< -ariu) > *ier* (phénomène positif de fermeture).

b) *voyelle* + *yy* :

Type 4 : *sŭyyo (< sŭm + *ayyo) > *suis* (phénomène de conservation).

Type 5 : *cǫyyitat (< cōgitat) *cuide* (phénomène positif de fermeture).

c) *y* + *voyelle* + *y* :
Type 6 : **empierye* (< impĕriu) > *empirie* ~ *empire* (phénomène positif de fermeture).

B. — *S* ET YOD.

Type 7 : ōstyu > *huis*.

II. — *Ī* FINAL : A la différence du *yod*, *-ī* final agit par simple dilation, dilation qui peut être conservatrice ou positive. Mais, à lui tout seul, lorsqu'il est en contact avec un *ĭ* précédent, il a agi en vertu de sa force assimilatrice et dilatrice à la fois.

A. — SIMPLE DILATION.

a) *Conservatrice* :
Type 8 : -ĭstī > *-is* (dans *vendis*).
Type 9 : *fŭstī > *fus*.

b) *Positive* :
Type 10 : fēcī > *fis*.
Type 11 : *tōttī > *tuit*.

B. — ASSIMILATION-DILATION.

Type 12 : fŭī > v. fr. *fui* (auj. *fus*).

*
* *

Pour terminer, nous essaierons de déterminer la position « phonétique » du gallo-roman à l'intérieur de la *Romania* et pour cela nous examinerons les faits de l'espagnol, du portugais, du catalan, de l'italien, du rhétique et du roumain.

Tout d'abord ceux qui concernent l'action dilatrice de ī final latin.

ESPAGNOL : les types 8-12 sont tous attestés.

Type 8 : Nous avons déjà parlé de la terminaison des par-

faits forts en -ĭstī, représentée encore aujourd'hui par *-iste* ; cf. p. 471 —. Vigĭnti > v. cast. *veinte*, auj. *vẽinte* —. Asturien central *isti* < *ĭsti (< iste), en face du cast., mod. *este* ; cf. M. Pidal : *Origines*[2], p. 177. — Pour le v. cast. *meismo*, auj. *mismo* et *eleiso* des Gloses de Silos, cf. ci-dessus, p. 475.

Type 9 : *Fŭstī est représenté en ancien castillan par *fust* ∞ *fuste*, remplacés aujourd'hui par *fuiste* continuateur de fŭĭstī, avec un *u* sans doute analogique de la 1re pers. sing. fui ; cf. nos *Études de Phil. hisp.*, p. 65. — Parallèlement à fr. *où* < ŭbi, on a en v. cast. *ove*, contracté aujourd'hui en *o*, sans dilation.

Type 10 : Fēci > v. cast. *fize*, auj. *hice* ; vēnī > *vine* ; *prē(n)sī > v. cast. *prisi* ∞ *prise* ∞ *pris*, auj. *prendi* ; *despē(n)sī > v. cast. *despise*, auj. *despendi*.

Type 11 : Dans un texte léonais de 932 on trouve un pluriel *tutos* qui suppose un nominatif pluriel roman *tuti < *tōttī ; cf. M. Pidal : *op. cit.*, p. 177. On sait que le castillan fait depuis les origines *todo, todos* < tōtu, tōtos. M. Pidal : *loc. cit.*, cite encore pour l'ancien léonais un pluriel *patrunos* qui s'explique sans doute par un ancien nominatif pluriel roman **padruni* < patroni. Exemples de la conjugaison : respō(n)sī > v. cast. *respuse*, mais cast. mod. *respondi* ; pōs(u)ī > v. cast. et cast. mod. *puse*.

Type 12 : Fŭī > *fui*.

PORTUGAIS : les faits sont sensiblement les mêmes qu'en espagnol.

Type 8 : Pour la terminaison -ĭstī des parfaits forts latins en ancien portugais, cf. ci-dessus, p. 471. — Vigĭntī > v. port. *viinti*, mod. *vinti*. — Galicien *il, iste, ise*, en face du portugais ancien et moderne *elle, este, esse* ; cf. L. de Vasconcellos : *Liç.*[] *de Filol. Port.*, 1926, p. 57. Cependant l'ancien portugais et le portugais moderne présentent pour les démonstratifs neutres des formes en *i* : *isto, isso, aquillo* (cf. de plus en v. port. *aquisso* et *quisso*, qui se retrouvent encore aujourd'hui dans le Tras-os-Montes, l'A. Alentejo, etc.), analogiques de formes romanes

avec un *i* (< *ĭ*) dû à la dilation ; cf. J. Huber : *Aport. Elb.*, 1933, § 87, 346.

Type 9 : Fŭstī > v. port. *fuste* ∞ *fusti*, à côté de *foste* qui est la forme moderne. — Ubi est représenté par *u* dans l'ancienne langue ; cf. J. Huber : *op. cit.*, § 97.

Type 10 : Fēcī > v. port. *fizi, figi, fiz*, mod. *fiz* ; prē(n)sī > v. port. *pris, prix*, mod. *prendi* ; vēnī > v. port. *vii, viim, vin*, mod. *vim* ; tēnuī > v. port. *tivi* ∞ *tive*, mod. *tive*.

Type 11 : L'ancien portugais présente *tudo* à côté de *todo*, seul conservé : cf. J. Huber : *op. cit.*, §§ 97, 349. — Pos(u)ī v. port. *pusi* ∞ *pugi* ∞ *puge*, à côté de *posy* ∞ *pogy*, mod. *puz*.

Type 12 : Fŭī > v. port. *fui*, à côté de *foi*, mod. *fui*.

CATALAN : tous les types de 8 à 12 sont également représentés dans cette langue.

Type 8 : Pour la terminaison -ĭstī des parfaits forts latins cf. ci-dessus, p. 471. — Vigĭntī > *vint*.

Type 9 : *Fŭstī > v. cat. *fust*, à côté de *fuist* < *fŭistī* ; mod. *fores*.

Type 10 : Fēcī > v. cat. *fiu*, mod. *fiu* ; *intē(n)sī > v. cat. *entis*, *extē(n)sī > v. cat. *estis*, *prē(n)sī > v. cat. *bris*, mod. *entenguí, estenguí, prenguí*.

Type 11 : Tōttī > v. cat. *tuit*, à côté de *tots* qui seul s'est conservé. — Respō(n)sī > v. cat. *respus*, mod. *respongui*.

Type 12 : Fŭī > v. cat. *fui*, mod. *fui*.

Ainsi donc, pour ce qui concerne l'action dilatrice de *ī* final latin (conservatrice dans le cas de *ĭ*, *ŭ* ; positive dans celui de *ē*, *ō*), la Péninsule ibérique présente les mêmes phénomènes que la Gaule. Peu importe d'ailleurs qu'ils aient pu être masqués dans la suite par l'analogie ou des réfections diverses.

ITALIE : si on passe à la Péninsule italique, les faits sont plus compliqués et l'unité « phonétique » n'apparaît pas. Il ne faut pas évidemment tenir compte, pour ce qui est de la Sar-

daigne, du logoudorien et du campidanien qui maintiennent en toute position le timbre de *ĭ* et de *ŭ* latins, ni du gallourais qui conserve seulement celui de *ĭ*, mais fait passer normalement *ŭ* à *ǫ* (le corse ultramontan suit une marche parallèle aux deux premiers dialectes) —, ni non plus des parlers méridionaux (calabrais, pouillais, leccois, sicilien) dans lesquels *ē*, *ĭ* et *ō*, *ŭ* latins se confondent dans l'unique son *i* ou *u*; cf. aussi la confusion de lat. *ō* et *ŭ* en lombard, quoiqu'ici le phénomène semble être différent : *ō* et *ŭ* ayant passé d'abord à *ǫ*, comme en témoigne la graphie commune *o*, et l'*ǫ* s'étant ensuite fermé en *u*).

Dans les dialectes toscans et dans l'italien littéraire (il faut y ajouter encore le corse cismontan), l'action dilatrice de *ī* final latin ne semble s'être manifestée que sur les voyelles vélaires. Le cas est indéniable pour fŭī > *fui*, *illŭī > *lui*, cŭī > *cui*, *dŭī > v. ital. *dui*, mod. *due*, et *altrui* (type 12). D'autre part, on a *tutto*, *tutti* qu'on ne saurait faire remonter à un latin vulgaire *tūttus, analogique peut-être de tūtus «sur», comme le veut E. Bourciez : *Élém.*, § 225 b, mais qui suppose la généralisation au singulier du vocalisme de *tutti* < *tōttī (type 11). Sans doute a-t-on au parfait rōsī > *rǫsi*, respō(n)sī > *respǫsi*, *abscō(n)sī > *ascǫsi* avec *ǫ* et non *u*; mais il s'agit ici de la conjugaison où une action analogique est toujours possible. Nous verrons plus bas qu'elle est même probable. Notons enfin qu'à côté de *fosti*, forme actuelle, l'ancien italien présente aussi *fusti* < fŭstī (Dante, Boccace, Guicciardino, Galilée); cf. D'Ovidio et Meyer-Lübke : *op. cit.*, p. 146. Il peut se faire que l'*u* de *fusti* soit analogique de la 1re pers. sing. *fui*, comme le veut par exemple W. Meyer-Lübke : *Ital. Gr.*, § 450. Mais en présence de *tutti* et du traitement de *ō* dans ōstyu > *uscio*, il est permis d'y voir le continuateur régulier de *ŭ* latin (type 9). *Fusti* aurait disparu au profit de *fosti* par suite d'une action analogique de la 2e pers. plur. *foste* < fŭstĭs, et on aurait là un phénomène comparable à celui du portugais où *fostes* < fŭstis a déterminé le remplacement de *fuste* < fŭstī en *foste* (cf. le phénomène inverse en français où le sing. *fus* a amené un pluriel *fustes* ∞ *futes*). A cause de ces réfections, d'ailleurs en sens inverse, l'italien, le portugais et le français s'opposent ainsi à l'ancien provençal et à l'ancien espa-

gnol dans lesquels le singulier et le pluriel gardent chacun leur autonomie ; cf. ici *juste* et *fostes*, là *just* et *fotz*.

Cependant, dans le cas de *ĭ* ou de *ē* latins, l'action dilatrice de *ī* final ne se manifeste pas ; cf. en italien littéraire -ĭstī > *-esti* dans *avesti*, *facesti*, etc., et fēcī > *feci*, *accē(n)sī > *accesi*, *offē(n)sī > *offesi*, *prē(n)sī > *presi*. Nous essaierons plus loin de rendre compte de cette anomalie.

Par contre, dans les dialectes italo-gallo-ladins, vénètes, centraux (Marches, Ombrie, Rome), et méridionaux (Naples, Basilicate, Abbruzes), non seulement les types 9, 11, 12, mais encore les types 8 et 10 sont représentés.

Type 8 : Fecĭstī > v. milan. *fisis*, napol. *fisistę*, *pre(n)sĭstī > v.milan. *prisis*, napol. *prisistę* ; cf. P. E. Guarnerio : *Fonol. rom*., p. 147. De plus, G. Bertoni : *Ital. Dial.*, cite les exemples suivants : pluriels internes du lombard occidental en *-ĭt* < -ĭttī s'opposant aux singuliers en *-et* < ĭttu ; milan. mod. *quij* < *accu-illī, *cavij* < capillī, etc. ; Valmaggia *quišt* < *accuistī ; novar. *kravit* < *caprittī ; Viverone *kavij* < capillī ; émil. *quīst* < *accu-istī (p. 71 sq.); Grado (Vénétie) *quisti* < *accu-ĭstī, *quili* < *accu-illī (p. 116) ; lecc. *chistu, chista* < *accu-istu-a, *quiddu, quidda* < *accu-illu -a (p. 152). Il est vrai qu'on peut songer ici au type 10 : *ę* > *i*. Mais rien n'oblige à supposer que l'*ĭ* latin se soit d'abord ouvert en *ę*, pour se refermer ensuite en *i* sous l'influence dilatrice de *i* final. — Vigintī > v. milan. *vint*, napol. *vindę*.

Type 10 : Fēcī > v. milan. *fise*, napol. *fičę*, *prē(n)sī > v. milan. *prise*, napol. *prisę* ; cf. P. E. Guarnerio : *loc. cit.* De plus dans G. Bertoni : *op. cit.*, Margno *mis* plur. de *mes* < mē(n)se ; novar. *tić* plur. de *tęć* < tēctu ; émil. *-ī* < ētis, etc. (p. 71 sq.); Grado *-inti* plur. de *-ento* (p. 116) ; dial. du Métaure *sarit* « sarete » (p. 135) ; napol.-basil.-abbruz. *misi* plur. de *mese* < mē(n)se (p. 153).

Ce choix d'exemples, que nous ne cherchons pas d'ailleurs à multiplier, suffit à montrer la position des dialectes toscans (du moins d'une partie d'entre eux ; nous nous excusons de ne pouvoir insister) à l'intérieur du domaine linguistique italien.

Le toscan constitue une sorte d'enclave pour ce qui est des types 8 et 10. Le fait est surprenant. Il l'est davantage si l'on songe que les phénomènes de dilation sous l'action de *i* final sont beaucoup plus étendus en Italie que ne le laisseraient croire les types utilisés par nous jusqu'ici. Il y en a d'autres en effet. C'est ainsi que sous l'action de *i* final on constate dans divers dialectes italo-gallo-ladins une fermeture de *ę* en *ẹ*, un passage de *ǫ* à *ü* ou à *ö* (> *e*), celui de *ü* à *i*, un changement de *a* en *ę* (sing. *-aš*, plur. *-ęš*), — en ancien vénitien des plur. en *-enti* s'opposant à des sing. en *-ante*, — et dans certains dialectes de la Marche, de l'Ombrie ou de la campagne romaine la fermeture de *ę* en *ẹ*, de *ǫ* en *ọ* et de *a* en *ę* ; cf. G. Bertoni : *op. cit.*, pp. 63-71, 116, 135-137. Dans ces conditions, est-il vraisemblable que l'enclave constituée par le toscan soit due au fait que l'*i* final aurait été pour ainsi dire « neutre » dans ce dialecte ? On peut en douter en présence de cas comme *fui*, *tutti* et *fusti*. Pour notre part, nous souscririons volontiers à l'une ou l'autre de ces deux hypothèses : l'*ī* final latin aurait pu agir ici comme ailleurs, mais de fait son action ne se serait pas exercée, l'influence de l'analogie étant venue à l'encontre ; ou encore, la dilation ayant réellement eu lieu à date ancienne, elle aurait été masquée dans la suite par une série de réfections. Nous expliquerions en effet de la façon suivante les faits de l'italien littéraire. La terminaison *-esti* (= -ĭstī) serait due à l'action de la 2e pers. plur. : -ĭstĭs > *-este* ; cf. plus haut ce que nous avons dit de *fosti* (= *fŭstĭ). Quant à la conservation de *ē* et de *ō* dans les parfaits du type fēcī > *feci*, *respō(n)sī > *risposi*, il faudrait l'attribuer à l'influence de tout le reste du paradigme qui primitivement (le mod. *facesti*, par exemple, est dû à une dissimilation qui s'est produite à l'étape **fecesti*) avait normalement un vocalisme en *ę* ou en *ǫ*. S'il en était réellement ainsi, comme il y a toute raison de le croire, le toscan rentrerait dans le cadre phonétique général de la péninsule et l'exception qu'il constitue à l'intérieur du domaine italien (il faut noter que l'analogie a aussi joué ailleurs dans la conjugaison) ne serait que d'ordre secondaire. On pourrait dire que les types 8-12 existent, sinon en acte, du moins en puissance, dans tous les parlers italiens.

RHÉTIQUE : bien que souvent recouverte par l'analogie, l'action dilatrice de *ī* final apparaît assez nettement en rhétique. Suivant les mots et pour chaque mot suivant les dialectes, tous les types de 8, 12 y sont représentés. Nous prendrons nos exemples dans la *Raetoromanische Grammatik* de Th. Gartner, 1883.

Type 8 : art. masc. sing. *il* (à côté de *al, l, le, lu, el*), plur. *ilts* ∞ *i* (à côté de *as*), § 125 ; — sing. *kuíšt* ∞ *kuíšta*, plur. *kuíšts* ∞ *kuíštęs* ; sing. *kiškǫ* ∞ *kištakǫ*, plur. *kištskǫ* ∞ *kištęskǫ* ; sing. *kišt* ∞ *kišta*, plur. *kišts* ∞ *kištęs*, § 122 ; sing. *kešt*, plur. *kišt*ɣ, § 123 ; — Vigĭntī > *vint, vint*ɣ, *vinti, vinte, vintš, vint*ɣ (à côté de *veny, ven, vent*ɣ, *vánt*ɣ, *váint*ɣ, *vęnts, váintš*), § 200. — La terminaison *-esch* de *havesch* (= habuĭstī), § 178, s'explique sans doute par l'analogie de la 2e pers. plur.

Type 11 : *Tŏttu = *tut, tut, dut, dut, túto, dúto* (à côté de *tot*), § 200, formes qui supposent un plur. *tut* < *tŏttī.

Type 12 : Le v. engad. *fůt* (= fŭt) suppose une 1re pers. sing. *fui* < fŭī ; — *dui > *du, dúi, dus*, etc. (à côté de *dói, do*, etc.), § 200 ; cŭī > *kúi*, § 126.

Pour les types 9 et 10, les exemples manquent dans la langue actuelle, les idiomes rhétiques ayant abandonné le parfait simple. Th. Gartner ne cite pas de formes anciennes pour les continuateurs de *fēcī*, **respō(n)sī*, etc. Mais il est probable, vu la présence des types 8, 11 et 12, que les types 9 et 10 ont aussi existé, du moins en puissance, dans ces dialectes.

ROUMAIN : en roumain, l'*ŭ* latin ne s'étant pas ouvert en *o*, il n'est pas nécessaire d'invoquer l'action de *ī* final pour expliquer *fŭstī > *fuși*, ni fŭī > *fui*, cŭī > *cui, cărui, acelui, acestui, altui*, etc. La dilation ne peut se déceler que dans le cas de *ĭ* ou *ē* latins. Voici le matériel que présente la langue pour les types 8, 10 et 11.

Type 8 : 2e pers. sing. parf. forts -ĭstī > v. roum. *-eși* dans *fecești* < fecĭstī, *unsești* < unxĭstī, etc. — Mais E. Bourciez *Elém.*, p. 584 cite pour le moldave le démonstratif *ist* < ĭste. S. Puşcariu : *Stud. istrorom.*, II, 1926, signale en istro-roumain

istu, ista en combinaison avec *ţesta, ţela, tšesta*, p. 163-4, de plus *čaiste* p. 164, et *nis* « nimic », p. 165, qui représente sans doute nec-ipse. Dans son *Istoria Limbii române*, I, 1938, Al. Rosetti note un démonstratif pluriel *iştí*, qui pourrait bien être dû, non à une assimilation de *eşti* comme il le dit, mais à une dilation.

Type 10 : Fēcī > v. roum. *feci(u)* Al. Rosetti : *op. cit.*, p. 132 ; — mais anc. parfaits *prinse, destinse, încinse* de *prinde* < prendere, *destinde* < distendere, *încinge* < incendere.

Type 11 : anc. parfaits *puş(u)*, *ascunse, răspunse* de *punere* < ponere, *ascunde* < abscondere, *răspunde* < respondere. —, *tuturor* < totorum + illorum, qui suppose probablement un nominatif infléchi **tuti* < tōtī.

On ne peut évidemment tenir compte des formes de la conjugaison pour les raisons déjà dites plus haut. D'une part, en effet, *-eşi* < *-eşti* (= -īstī) peut avoir été influencé par la 2e pers. plur., et *feci(u)* par le vocalisme des autres personnes du parfait. De l'autre, *prinse*, etc., *răspunse*, etc. se révèlent par leur groupe consonantique *-ns-* comme des formes analogiques (cf. mensa > *masă*, densu > *des*, etc.) et l'*i* ou l'*u* peut s'expliquer aussi bien par la fermeture de *e*, *o* devant nasale implosive ou par une réfection sur le radical du présent où *e*, *o* se trouvant dans dans les mêmes conditions se sont également fermés en *i*, *u*, que par une dilation qui se serait produite avant l'introduction de *n* implosif dans les types *prē(n)si, *respō(n)sī. Cependant certaines formes sont significatives : les démonstratifs en *i* et le génitif pluriel *tuturor*. Ce ne sont là que des vestiges, mais à eux seuls ils permettent de penser que l'action de *ī* final latin s'est exercée autrefois en roumain.

Ainsi, pour ce qui est de l'action dilatrice de *i* final, le gallo-roman participe au phonétisme général de la Romania et, comme toutes les langues romanes, il a développé plus ou moins librement une tendance qui, vu son extension, doit être interprétée comme héritée du latin.

*
* *

Si on passe aux faits concernant l'action dilatrice de *y*, on s'aperçoit que les types 4, 5 et 7 sont communs à toute la Romania, pour autant que la matière phonétique ne fasse pas défaut.

Type 7 : ōstyu > v. cast. *uzo*, v. cat. *uix*, ital. *uscio*, engad. *üs*, roum. *uşă* (le mot latin n'est pas représenté en portugais).

Type 4 : *sŭyyo (<sŭm + *ayyo) est particulier au gallo-roman. Mais on a une forme similaire dans le génitif cŭjus, en réalité *cŭyyus, qui a donné *cuyo*, respect. *cujo*, en castillan et en portugais, seules langues où elle est représentée.

Type 5 : cōgitat > cast., port., catal. *cuida*, roum. *cugetă*. Les représentants manquent en rhétique. L'italien *coitar* avec *o* est régulier, de même que le v. fr. *coidier*, le v. prov. et le v. cast. *coidar*, l'ō latin se trouvant ici à l'atone. L'italien a généralisé le radical de l'infinitif, d'où v. ital. *coita* à la 3e pers. sing. indic. prés., tandis que c'est le contraire qui a eu lieu pour le v. fr. *cuidier* (à côté de *coidier*), le v. prov. *cuidar* (à côté de *coidar*) et le cast., port. *cuidar*.

Répétons encore que la fermeture de ō en *u* (types 5, 7) ou la conservation du timbre latin de ŭ (type 4) s'expliquent dans la Péninsule ibérique, la Péninsule italique et ailleurs de la même façon qu'en Gaule : il s'agit ici non pas d'une simple dilation, mais d'une dilation doublée d'une assimilation.

Le type 1 est plus embarrassant. On ne peut tenir compte du roumain *puţ* : l'ŭ de pŭteu se maintient normalement dans cette langue, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir une dilation. Mais dans les parlers de la Romania, autres que le gallo-roman septentrional, on a toujours *o* < ŭ ; cf. outre le v. prov. *potz*, le cast. *pozo*, le port. *poço*, le cat. *pou* < *pots*, l'ital. *pozzo*, l'engad. *puots* < **pots*, le frioul. *pots*, etc. On est donc en présence d'un phénomène spécifiquement français. Comment interpréter l'*o* de ces formes ? L'action combinée de la dilation et de l'assimilation a-t-elle été impuissante à conserver l'ŭ latin ? Il ne le semble pas, attendu qu'on trouve dans les parlers déjà cités les types 4, 5 et 7. Il est plus que probable que si on a *o* et non *u*, c'est parce que des deux facteurs indis-

pensables : dilation et assimilation, l'un a fait défaut. Et c'est le second. Tandis qu'en gallo-roman septentrional le *yod* explosif de *pŭtsyu s'est interverti, donnant naissance à un type **pŭydzu* dont le *yod* implosif se retrouve encore dans l'*i* de [*pŭi*], dans les autres parlers romans l'interversion n'a pas eu lieu : seul n'a été à agir qu'un *yod* explosif, mais son action dilatrice n'a pas été suffisante pour préserver l'*ŭ* latin contre la tendance générale à l'ouverture. Le type 1 assure par conséquent une place à part au gallo-roman septentrional. Cependant si les autres langues romanes ne le connaissent pas, ce n'est que parce que la matière phonétique leur a fait défaut. La différence n'est donc que d'ordre secondaire.

Pour le suffixe -ariu (type 3), le gallo-roman, et cette fois le gallo-roman tout entier ou presque, se sépare encore des autres parlers de la Romania. Le groupe -*ayryo (< -ariu) n'est bien attesté que pour le toscan, où l'*a* est resté intact. On pourrait songer à *-ayryo pour le port. *-eiro* et le cast. *-ero*. Mais le cat. *-er* suppose -*ayro, car *-ayryo aurait sans doute donné *-ir* par l'intermédiaire de l'étape -*ęyryo, et il est probable qu'il faut remonter à -*ayro pour les autres parlers de la Péninsule ibérique. Partout ailleurs dans la Romania, on doit supposer ce dernier type ou le type -ar(i)u. Par conséquent les conditions pour que le *yod* puisse agir par assimilation et par dilation ne se sont présentées qu'en gallo-roman et en toscan, et nous avons dit que dans ce dernier dialecte l'*a* n'a subi aucun changement.

Le type 2 (= *ęybryo) semble lui aussi être caractéristique du gallo-roman.

Quant au type 6 (**empierye*), on le retrouve, comme nous l'avons vu p. 442, dans le castillan *visto* < **viestio*, < vĕstio, etc.

Ajoutons toutefois que certains types de dilation se rencontrent en Espagne et en Italie, mais non en gallo-roman. Nous n'insisterons pas ici sur ce fait, sur lequel nous reviendrons à un autre moment.

P. Fouché.

GUILLAUME DE SAINT-ANDRÉ

ET SON

JEU DES ÉCHECS MORALISÉS

Guillaume de Saint-André a joué de malheur avec les bibliographes. Son *Livre du Bon Jehan, duc de Bretaigne* a été publié en 1839, dans la série des *Documents Inédits*, par Charrière, en même temps que la *Chronique de Bertrand du Guesclin* de Cuvelier (II, 421-560), et l'éditeur n'a même pas indiqué dans sa préface [1] la cote des deux mss de la Bibliothèque Nationale qu'il déclare avoir utilisés pour son travail (I, pp. LXXXII-LXXXIII). Si nous consultons les *Incipit* de Långfors (p. 31), nous apprenons que le *Livre* se trouve dans le ms. B.N.fr. 5037. Gröber (*Grundriss*, p. 1155 ou I, p. 266 de la réédition de Hofer) nous fournit deux autres renseignements : B. N. fr. 1659 et 10174. Enfin la *Table générale alphabétique* du *Catalogue général des Mss français de la B. N.*, au tome III, paru en 1935, p. 259, à l'article GUILLAUME DE SAINT-ANDRÉ, déclare : « Histoire de Jean IV, duc de Bretagne, 1659 (I). — Jeu des échecs moralisés, 14978 ».

Vérification faite, il faut combiner toutes ces données, car c'est bien trois mss complets de la chronique que possède la Bibliothèque Nationale, à savoir les nos 1659, 5037 et 10174. Le ms. suivi par Charrière est le n° 1659 ; et le second ms. sur papier, qu'il a eu également sous les yeux et dont il a relevé quelques variantes en note, est le n° 5037.

Si maintenant nous nous reportons au *Catalogue Général des Mss français*, tome III de l'*Ancien Supplément français*, p. 295,

1. Les cotes sont données, à l'occasion, dans les notes de l'édition même.

Ce sont les anciens 7650 et $\frac{9675}{33}$.

où se trouve la notice consacrée au ms. 14978, nous y trouvons ce qui suit : « GUILLAUME DE SAINT-ANDRÉ, *Jeu des échecs moralisés*. Incomplet du commencement. Miniature au f° 3 v°. XV^e siècle. Parchemin. 30 feuillets... » Mais l'examen du ms. nous en apprend un peu plus long.

Tout d'abord, les deux premiers feuillets du ms., par leur aspect délabré et la couleur du parchemin, se distinguent nettement des vingt-huit autres. Un texte en vers couvre le recto et le verso du f° 1 ; seul le recto du f° 2 a été utilisé, le verso étant resté en blanc. Or ce texte est constitué par des fragments du *Livre du Bon Jehan*. Les feuillets étant à une colonne et la page comprenant vingt-quatre lignes, le f° 1 contient 48 vers (les n^os 1203-1250 de l'édition) et le f° 2 en contient 24 (1347-1370). Il ne saurait faire de doute que les deux feuillets ont appartenu au même ms. Nous sommes donc en présence des débris d'une quatrième copie de la chronique de Guillaume, réunis et placés ici, faute de mieux, par le relieur. Toutefois, ce ms. devait être incomplet, puisque le texte s'interrompt brusquement, avec le vers 1370, au bas du recto d'un folio. On peut penser qu'il s'agit d'un exemplaire qui n'a jamais été terminé, impression qui est confirmée par le fait que, dans la portion du texte qui nous a été conservée, les capitales initiales de paragraphe (M aux vers 1219 et 1231 ; L aux vers 1245 ; A aux vers 1353 et 1363) ont été laissées en blanc, l'indication destinée au rubricateur ayant seule été tracée par le copiste d'un léger trait de plume.

Venons-en maintenant au *Jeu des échecs moralisés*, déclaré incomplet du commencement par le rédacteur du catalogue de la Bibliothèque Nationale. Ce texte ne commence qu'au f° 3 r°. Il s'agit également d'un ms. qui ne comporte à la page qu'une colonne de vingt-quatre lignes. Toutefois le recto du f° 3 ne contient que quatorze vers, les dix dernières lignes étant restées en blanc. Or ces quatorze vers correspondent aux vv. 4218-4231 de l'édition du *Livre* par Charrière, vers qui constituent en même temps la fin de la chronique dans son ms. de base, l'actuel 1659. Les vv. 4232-4305, qui terminent l'édition, sont un « épilogue » emprunté par l'éditeur à son ms. secondaire, l'actuel 5037. Mais Charrière, en complétant son ms. de base par la « queue » du ms. 5037, n'a pas reproduit

cette « queue » en entier. Il s'en faut même de beaucoup, car entre le vers 4231 de l'édition (*Ne qu'a ton coul mecte la corde*) et le vers 4232 (*Or t'ay, beau filz, en escript mis*), le ms. 5037 offre un long développement de près de 1.200 vers, que Charrière a délibérément négligé, développement qui correspond exactement au texte du ms. 14978. Charrière n'a retenu que les soixante-quatorze derniers vers du 5037, qui sont en même temps les soixante-quatorze derniers vers du 14978 (f° 27 r°-28 v°, les f^os^ 29 et 30 sont en blanc).

De tout cela, il faut conclure tout d'abord qu'il n'y a pas de poème indépendant de Guillaume de Saint-André que l'on puisse intituler *Jeu des échecs moralisés*, et ensuite que les mss de sa chronique se répartissent en deux catégories. Dans la première (B. N. fr. 1659 et 10174), le texte s'arrête au vers 4231 de l'édition des *Documents Inédits*, et cet état est ancien, car dans les deux mss ci-dessus indiqués, le dernier vers se trouve au milieu d'une page, suivi d'un explicit contemporain du texte même. Dans la seconde, le texte se poursuit bien au delà du vers 4231 et offre une longue moralisation du jeu d'échecs. Il se termine par le véritable épilogue de l'ouvrage, épilogue que Charrière a publié, après avoir toutefois supprimé, à l'exemple des compilateurs de la première catégorie, un morceau qui lui a paru un hors-d'œuvre inutile. De cette seconde catégorie, le ms. 5037 est le seul représentant actuellement complet. Le ms. 14978 (plus exactement les f^os^ 3-30 du ms. 14978) en est un représentant mutilé dont nous n'avons conservé que les derniers cahiers. En effet, ces f^os^ 3-30 sont groupés en quatre cahiers qui comprennent aujourd'hui, le premier trois feuillets doubles (f^os^ 3-8), le second et le troisième quatre feuillets doubles (f^os^ 9-16 et 17-24), le quatrième trois feuillets doubles (f^os^ 25-30). Cette disposition est ancienne pour les trois derniers cahiers. Arrivé, en effet, à la fin du f° 24, le scribe a vu qu'un cahier de trois feuillets doubles lui suffirait pour terminer son ouvrage, le texte ne s'étendant effectivement que jusqu'au f° 28 v°. De plus, on trouve normalement les réclames au bas des f^os^ 16 v° et 24 v°. Le premier cahier (f^os^ 3-8) est, au contraire, incomplet ; il a perdu son feuillet double extérieur, ce qui a provoqué une lacune d'un feuillet entre les actuels feuillets 8 et 9 (48 vers, qui se trouvent dans le 5037,

f° 33 r° et v°). Il n'y a naturellement pas de réclame au bas du v° du f° 8. Quand ce cahier était complet, il comprenait non seulement les vers qui manquent aujourd'hui entre les f^os^ 8 et 9, mais aussi un feuillet de plus au début, c'est-à-dire qu'au lieu de commencer au vers 4218 de l'édition (*Et ta mort nulle fin n'avra*), il débutait au vers 4170 (*Mais ge te pri, mon doulx enffant*). Et l'on peut sans doute entrevoir la cause de cette mutilation. Un ancien possesseur du ms. — peut-être parce que le texte, dès son époque, était déjà incomplet — a voulu se constituer, avec la fin de la chronique de Guillaume, un traité des échecs moralisés. Il n'a donc conservé que les cahiers qui contenaient cette portion de l'ouvrage ; mais, jugeant que le premier feuillet de son premier cahier était superflu, puisque le développement qui l'intéressait ne commençait en fait qu'au verso du deuxième, il l'a imprudemment supprimé, ce qui a entraîné par la suite la perte du volet correspondant, c'est-à-dire du huitième feuillet primitif du cahier. Le ms. 14978 est donc, lui aussi, le reste d'une ancienne et cinquième copie du *Livre du Bon Jehan*.

L'exécution en était assez luxueuse, beaucoup plus, en tout cas, que celle des trois mss complets qui nous sont parvenus. Dans ce ms., la portion du texte consacrée aux échecs est précédée d'une miniature assez grande et assez riche, mais sans valeur, qui occupe les deux tiers supérieurs du verso du f° 3 ; seules les huit dernières lignes de la page ont été utilisées par le copiste. La miniature représente le sage apprenant au roi à jouer aux échecs, et le désir de la placer en tête du développement auquel elle correspond, explique pourquoi les dix dernières lignes du f° 3 r° ont été laissées en blanc — ce qui donne l'impression qu'on a, au recto, la fin d'un ouvrage, et, au verso, le commencement d'un autre ouvrage dont on aurait négligé d'indiquer le titre. Dans le ms. 5037, la moralisation des échecs n'est en rien distinguée du reste de la chronique et le texte se poursuit d'un seul trait, sans rubrique ni sous-titre d'aucune sorte.

Les deux premiers f^os^ du 14978, que nous avons distingués du reste du ms. et considérés comme les débris d'une copie indépendante de la chronique de Guillaume, offrent toutefois la particularité de présenter une disposition en tous points iden-

tique à celle des f^os^ 3-30. Dans les deux cas, nous avons à faire à un ms. de petit format, une colonne à la page, vingt-quatre lignes par colonne. La justification du texte est absolument la même dans les deux groupes, ainsi que la réglure du parchemin. Il est même difficile de décider si l'écriture des deux textes est différente — il s'agit d'une gothique du xv^e^ siècle légèrement abâtardie. — Peut-être les caractères des deux premiers f^os^ sont-ils cependant un peu plus aigus que ceux du reste du ms. On pourrait, en conséquence, être tenté de considérer les feuillets mutilés du début comme ayant appartenu au ms. dont la fin nous a été conservée dans les f^os^ 3-30, et ne voir dans l'ensemble que les restes d'un seul ms., non pas de deux. Je crois, toutefois, que ce serait une erreur. Nous avons dit plus haut les raisons qui amènent à penser que les f^os^ 1 et 2 proviennent d'une copie qui n'a pas été terminée. De toute façon, on n'y a pas mis la dernière main, puisque les capitales initiales de paragraphe n'ont pas été tracées. Les f^os^ 3-30 sont, au contraire, d'une exécution soignée et complète. Nous avons bien plutôt à faire à deux mss frères, exécutés dans le même atelier, peut-être par le même copiste, en tout cas sur le même patron. On sait que c'est un cas qui n'est pas inconnu dans la tradition manuscrite des œuvres littéraires du moyen âge.

On peut aussi se poser la question de savoir si la moralisation des échecs fait partie intégrante de la chronique de Guillaume, ou si ce n'est pas plutôt une composition indépendante que le hasard seul aurait accroché, dans certains mss, à la suite de l'œuvre proprement historique du dévoué vassal breton. En fait, l'inspiration du morceau est bien particulière, puisqu'il ne s'agit que d'une adaptation rapide du célèbre traité de Jacques de Cessoles. Seule une transition artificielle et maladroite le rattache au corps de la chronique. Cependant, je pense que c'est bien Guillaume lui-même qui a voulu clore ainsi son œuvre. Outre que la moralisation ne se rencontre, en effet, nulle part comme morceau indépendant, elle se termine par un épilogue (vv. 4232-4305) qui ne peut être que la conclusion de l'ouvrage tout entier, car l'auteur y engage son fils à achever l'histoire de la vie du duc, lorsque celui-ci sera mort. Et tel a bien été également le sentiment de Charrière, qui s'est sans doute cru autorisé, dans son édition, à supprimer un

développement qui lui a paru sans intérêt, mais qui a parfaitement compris qu'il ne pouvait négliger les soixante-quatorze derniers vers de son ms. 5037. N'oublions pas, au reste, que le *Livre du Bon Jehan* a été rédigé par son auteur avant tout pour servir à l'éducation de son fils, et nous serons ainsi moins étonnés de voir la place qu'y tiennent les préoccupations morales ou didactiques.

Notre traité n'est pas resté inconnu de l'*Histoire Littéraire de la France*. F. Lajard l'a, en effet, mentionné dans son article consacré au *Liber de moribus hominum et officiis nobilium super ludo scaccorum* de Jacques de Cessoles et à ses imitations ou traductions françaises [1]. Mais il ne connaissait que le ms. 14978 (coté alors *Supp. français* 741) et n'a pas compris que le nom de l'auteur était donné en acrostiche par les vingt-deux derniers vers. Aussi l'a-t-il considéré comme anonyme. Il ne lui consacre que quelques mots et le juge sans indulgence.

Il faut reconnaître, en effet, que notre traité ne brille ni par l'originalité de la pensée ni par l'élégance, ou même la facilité de l'expression. Guillaume suit le texte de Jacques de Cessoles pas à pas. On y trouve cependant, çà et là, quelques remarques ou développements qui valent peut-être la peine d'être relevés [2].

Après avoir rapporté la légende qui attribue l'origine du jeu des échecs à l'imagination d'un sage désireux de ramener un tyran cruel à de meilleurs sentiments, l'auteur nous expose les règles du déplacement des pièces. Ces règles ayant quelque peu varié au cours des âges, je donne le texte de Guillaume :

« Sire, fist il, or entendez, — 5 v°
Quar si le jeu savoir voulez,
Il vous couvient suyvre la voie [3]
De discipline. » — « Et ge l'ottroye. »
Et dist le roy : « Or m'enseignez
Par quelle maniere vous jouez. »

---

1. *Hist. litt.*, XXV, p. 35 ss.

2. Je suis le texte du 14978 (*A*), que je corrige à l'occasion à l'aide du 5037 (*B*). Je ne cherche pas à remettre sur leurs pieds les vers boiteux, qui sont nombreux, comme, au reste, dans le *Livre du Bon Jehan*.

3. *A* savoir la voie.

Lors li dist : « Voyez cy l'eschiquier, 6 ro
Qui est carré et est entier,
Et si est point de blanc et noir.
Le voyez vous bien ? » — « Ouill, de voir. »
— « Or regardez, veez cy le roy,
Qui est ycy en bel aroy.
Entre ses gens est ou milieu,
Quar il est principal dou jeu.
Dejouste luy est la roigne ;
A le servir tres bien s'incline.
Emprés voiez les dous dauffins,
Qui sont ses proiches et ses affins.
Voyez cy emprés dous chevaliers,
Qui en sont beaulx et prous et fiers.
Emprés sont assis les dous rocs
Pour garder le roy et son corps.
Devant chascun, un [1] paonnet
Qui est bien [2] cointe et joliet.
De l'aultre part en a autant.
Le voyez vous la ? » — « Oil, vroyement. »
— « Touz sont assis par ordrenance
Et si ont semblable puissance.
Des pointz y a saexante et quatre
En l'eschiquier, pour eulx esbatre.
Trente et dous en sont occupez, 6 vo
Et les aultres sont demourez
Les places vuydes ou melieu.
L'en en verra trop mieulx le jeu.
Ils sont assys comme bataille.
M'entendez vous ? » — « Ouill, sans faille. »
— « Or metez doncq voustre pouoir
Savoir comment hom doit jouer. »
— « Si feroy ge certainement,
Car g'en ay molt grant tallant [3]. »
— « Voyez cy doncq en l'eschiquier
Les traiz dou roy, qui sont moult fier.
Au premier tret dous pointz sauldra
Ou troys, lequel que il vouldra,
Mes que les points ne soient gardez

1. un *manque A.*
2. bien *manque A.*
3. *Ce vers manque dans A.*

De nulle gens ne occupez,
Et que ce coup rien il ne prenge.
Le sault en est moult bien estrange.
La dame si en puet autant faire,
Mes que la place ne soit contraire,
Et si puet aller devant soy
Ou de corniere, tres bien le scey.
Le roy puet bien partout aller,
En blanc, en noir, par le tablier ;
Mes si la dame se siet en blanc, 7 r°
Elle tendra touz dis son ranc.
Dauffin qui est en noir assis
Au tiers point sauldra par avis,
Il ne muera ja sa coulour,
Non fera le blanc par nul jour :
Ainsin [1] vont touz dous de corniere,
Qui veut bien savoir la maniere.
Le chevalier change pour voir,
Quar moult bien sault du blanc en noir.
Ou tiers point touz dis se asserra
Et, s'il veult, il retournera.
Les dous rocs si courent partout,
De long, de travers ou de bout,
Et si vont de long et de lé,
Rien en leur voye n'est espargné.
Mes il ne vont point de corniere,
Combien qu'ils retournent arriere.
Au premier coup le paonnet
Davant soy au tiers point veit,
Mes il ne prent fors de corniere
Ne ne puet retorner arriere,
Tant qu'il ait au bout esté.
Lors est il en sa majesté,
Quar il a aussi grant noblesce 7 v°
Come la roigne par sa prouesce,
Et si puet aller et venir
Par l'eschiquier a son plaisir.

Vient ensuite la moralisation des différentes pièces. Rien de bien remarquable sur le roi et la reine. Les dauphins sont les

1. *A* ainczois.

juges. Il y en a deux, car l'un connaît du civil, et l'autre du criminel. Les chevaliers sont les guerriers. Il y a deux manières de les faire. L'une, traditionnelle, est bien connue ; l'autre est décrite de la façon suivante :

L'aultre maniere de les faire 13 ro
Est bien aultre, qui sceyt la feire.
Quant l'en est armé vis a vis,
Se combatant aux annemis
Ou a l'asault d'un fort chasteau,
Quant l'en fiert de coups de marteau
Au pié du mur pour entrer ens,
Les mains sanglans sans point de gans,
Et quant l'en est dedans le fort
Soy deffendant [1] jucqu'a la mort,
Lors qui demande chevallerie
La doyt avoir, n'en doubter mie,
Mes que ad ce soyt suffisant,
Noble et riche, prouz et vaillant.
Mes qui chevalier le fera, 13 vo
Grant coup d'espee lui donnera
En disant hault : « Chevallier soys,
Tu es fier et prouz et courtoys. »

Les chevaliers ne doivent pas oublier leurs devoirs envers les dames. Les rocs sont les vicaires du roi ; ils ont la charge de surveiller et, à l'occasion, de punir ses officiers. Les pions, au nombre de huit, représentent les métiers ou occupations subalternes. Le premier, devant le roi, est un paysan. On notera ces vers généreux, où Guillaume exprime à l'égard des malheureux vilains des sentiments auxquels la littérature médiévale ne nous a guère habitués [2] :

En sa main tient un foussouer 15 vo
Pour aller beschier et houer ;

1. *A* deffendre.

2. Une inspiration analogue à celle de Guillaume se rencontre toutefois dans un certain nombre de textes. Cf. Étienne de Fougères, 676-708 ; le conte analysé *Hist. Litt.*, XXIII, 212 ; la fin du *Dit des Avocats*, 370 ss. ; *Renart le Contrefait*, 26981-27030 et II, p. 249 b de l'édition Raynaud et Lemaître (apologue de l'*Épervier et du Chapon*). Avec les malheurs de la guerre de

En l'autre main tient une verge
Pour bien garder qu'il ne perge
Ses bestes et pour ravirer
De ses voysins endomager.
Du labour doyt avoir la cure :
Pour ce porte il a la ceinture
Touz dis la faucille et la serpe.
Il ne sceyt point jouer de herpe,
Quar les doiz ha rudes et gros,
Souvent coupent ronces et rox.
Pour ce les mains a empollez. 16 r°
Souvent est batuz et foullez,
Chascun « cornart villain » le nomme,
Mes le sage luy dit « bon homme ».
Le roy si vit de son labour ;
Pour ce lui fait [1] tres grant honour,
Quar il le fait devant lui estre,
C'est bien signe qu'il est grant mestre.
Auxi est il et nuyt et jour,
Par chault, par froit, en grant labour
Pour nous gagner dont nous vivon.
Par ce bien amer le devon.

Le second pion est le médecin. Il ne doit être ni « sorcier » ni « expouseur de songes ». Il lui est conseillé d'employer une méthode dont je laisse à penser aux hommes de l'art ce qu'ils voudront :

Quant au malade est appelé, 17 v°
Rien ne lui doyt estre celé
De la cause de maladie,
Quar il couvient, que que l'en die,
Savoir tretout l'esmovement [2]
Du mal et le commencement,

Cent Ans, ces témoignages de sympathie, de compassion plutôt, deviennent plus fréquents. Cf. les quelques textes qu'a rassemblés J. Huizinga, *Le déclin du Moyen Age*, pp. 73-74 de l'édition française. On pourra ajouter un très vigoureux passage d'Éloi d'Amerval, que je ne puis citer que par la médiocre réfection qui a été publiée à Paris, 1884, pp. 197-200.

1. *A* pour luy fait l'en.
2. *A* le movement.

Ains [1] qu'en puisse par medicine
Oster le mal et la racine.
Mes hom dit que les maladies
Pour nos pechiez sont establies.
Par ce doyt le phisicien
Faire oster le premier lien
Avant qu'il pense du darain.
Face querre [2] le chapelain
Qui purge tretout le vesseau
Des ors pechiez et face beau.
Et [3] quant la cause cessera,
Tantoust le fait si deffauldra.
Ainxin sera tres belle cure,
Ce sera tres belle aventure.

Le troisième pion est le maréchal ferrant. Notez ces conseils :

Les chevaulx ferre et tienne chiers 18 v°
Et les garisse bien du farcin
Et se garde de larrencin.
Ne doyt pas chermer les chevaulx
Par sorcerie ne par tieulx maulx,
Car s'il le fait, au deable sert.

Le quatrième pion est le marchand. Pour ce dernier, il doit se garder de l'usure et d'excessifs bénéfices. Autrement ce serait « faire à Dieu barbe de feurre ». D'ailleurs, ses affaires, en définitive, n'en iront pas mieux. Au contraire, s'il se conduit loyalement, il connaîtra la prospérité et il pourra « chanter de Robin » (f° 19 r°). Les trois pions suivants représentent le notaire, le portier et le tavernier ; le huitième, un personnage bien célèbre de la vie parisienne d'autrefois, le marchand d'oublies qui vend sa marchandise aux dés [4]. Pour ce dernier, Guillaume n'est pas tendre :

1. *A* avant.
2. *A* donc querir.
3. *A* Adonc.
4. Cf. les *Crieries de Paris*, 170 ss. (Méon, II, 285) et la ballade 1301 de Deschamps (VII, 56). Au XVII[e] siècle, la coutume de faire venir des « oublieux » chez soi après dîner et de leur jouer leur marchandise subsistait encore, cf. le *Francion* de Sorel, pp. 243 et 289 de l'éd. Colombey. Elle ne fut abolie qu'en 1725, par décision du lieutenant de police.

Le ouytieme porte diz 21 r°
Et en sa main cinq sous ou diz ;
A sa ceinture a un panier
Tout plain d'oublies, c'est son mestier,
Et s'en va par les rues criant :
« Qui veult, qui veult, vienge en avant
Aux diz jouer », come un paillart.
Souvent [1] a paour d'avoir hasart.
Il est maloustru et meschant,
Pour ce est las et est truant.
Paour ha du chien qu'il ne le morde.
Sa vie est ville et moult orde,
Ses draps derompuz et descirez.
Souventes foiz est bien yrez
Et regnoye son creatour.
S'est sa vie de jour en jour ;
Ainxin a ill maint bon compaignon
A Paris et en Avignon,
Et en mainte aultre contree
Sa science est demoustree.
Mes ge ouse dire tout en appert
Qu'il n'est celuy, tant soit appert,
S'il hante guere celle science,
Qu'il ne perde science et chevance,
Et sera degastour de biens.
A un brief mot, il ne vault riens,
Ainz est digne d'estre pendu ;
Quant a tel mestier s'est rendu,
Au deable soit donné sans recours.
De touz biens il fait le rebours,
Il se parjure cent fois le jour,
Il pert estat et tout honour.

L'auteur compare enfin le pion qui a traversé l'échiquier aux sujets du roi qui méritent la noblesse par leurs exploits. Il en profite pour placer une assez violente invective contre les « nobles d'ancesserie » qui gaspillent leurs biens et honnissent leur lignage. Le traité se termine sur les conseils que donne au tyran, désormais converti à la modération, le sage inventeur du jeu : le roi doit se confesser pour se laver de ses erreurs

1. *A* comment ; *B* et demande souvent hensart.

passées, et, ce faisant, ne pas oublier les trois points essentiels d'une bonne confession : aveu de bouche, contrition de cœur, réparation.

Tel est, en bref, le contenu du traité que Guillaume, vieilli, léguait à son fils, et il semble qu'il n'y ait pas grand' chose à glaner pour nous dans ces enfantines subtilités. Mais si l'on pense à l'extraordinaire fortune du livre de Jacques de Cessoles qui a été traduit dans toutes les langues de l'Europe et qui s'imprimait encore bien avant dans le XVI^e^ siècle, peut-être jugera-t-on qu'il vaut toutefois la peine de consacrer quelques instants d'attention à une œuvre qui a passionné nos ancêtres et qui, dans une certaine mesure, les a aidés à penser et à juger le monde au milieu duquel ils vivaient.

Félix Lecoy.

MÉLANGES

FRAGMENT DE CHANSONNIER PROVENÇAL (Ψ)

Ce fragment, non encore utilisé, est aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, nouv. acq. franç. 23.789; voir Cl. Brunel, *Bibliographie*, n° 251 *ter*.

Description. — Deux folios de parchemin, écrits recto et verso, dont le haut manque inégalement : fol. 1 (29 × 19 cm.), fol. 2 (28 × 19 cm.). Écriture de la fin du XIII^e^ siècle.

Fol. 1 : (1). Poème de Raimbaut d'Aurenga, *Assatz sai d'amor ben parlar*, vers 6-46 et fin du vers 61 (les vers 1-5 et 47-60 manquent) = Bartsch-Pillet, n° 389, 18.

(2). Poème de Raimbaut d'Aurenga, *Entre gel e vent e fanc*, vers 1-39 et 43-54 = Bartsch-Pillet, n° 389, 27.

(3). Poème de Raimbaut d'Aurenga, *A ici mou un sonet nou*, lacune de quelques vers au milieu du poème = Bartsch-Pillet, n° 389, 3.

(4). Poème de Raimbaut d'Aurenga, *Ar m' er tan un vers a faire*, vers 1-24, lacune de la fin = Bartsch-Pillet, n° 389, 13.

Fol. 2 : (5). Poème d'Arnaut Daniel, *Amors e jors e liocs e tems*, vers 18-50, lacune des vers 1-17 = *édit.* Canello, XIV ; Lavaud, XIV = Bartsch-Pillet, n° 29, 1.

(6). Poème d'Arnaut Daniel, *Mout m'es bel el tems d'estion*. Œuvre jusqu'ici inconnue, dont subsistent 72 vers sur 96 ou 104 ; lacune des vers 10-16, 39, 78-80 et sans doute 81-96 ou 104.

(7). Poème d'Arnaut Daniel (attribué par Bartsch, d'après le manuscrit *C* à Raimon Vidal de Bezalu), *Entrel taur el doble signe*, vers 1-44, manque la fin = Bartsch-Pillet, n° 411, 3.

(8). Poème d'Arnaut Daniel, *Quan chai la fueilla*, vers 1-60, complet = *édit.* Canello, III; Lavaud, III; Bartsch-Pillet, n° 29, 16.

On propose d'attribuer à ce chansonnier le sigle ♆.

Les deux feuillets de ce manuscrit étaient séparés par plusieurs autres, au nombre de deux ou de quatre, où l'on trouvait la fin du dernier poème de Raimbaut d'Orange (4), plusieurs compositions de ce poète et sans doute d'un ou plusieurs troubadours, ainsi que le début du premier poème d'Arnaut Daniel (5).

L'écriture des deux feuillets est nettement distincte et semble même appartenir à deux mains différentes. Quoique également lisible, elle est particulièrement soignée dans le second feuillet. Ce type d'écriture appartient à la fin du XIII^e^ siècle ou au début du XIV^e^, il se rencontre surtout dans les chansonniers d'origine italienne.

En travers de la marge du feuillet 1 recto, on lit, d'une écriture récente à l'encre violette (seconde moitié du XIX^e^ s.) les mentions *H 13802* et *Justiniani Codicis libri IX cum glossis.*

*
* *

On trouvera plus loin l'édition diplomatique de ces huit poèmes. Les quatre premiers appartiennent à Raimbaut d'Orange et n'ont été édités, jusqu'à présent, que par Mahn, à l'exception du poème 1 cité, depuis Raynouard, par de nombreuses anthologies. Les poèmes 5 et 8 ont été édités dans les œuvres d'Arnaut Daniel. Le 7^e^ est attribué par Bartsch, et à sa suite par Pillet, à Raimon Vidal de Bezalu. Appel l'a édité d'après l'unique manuscrit connu. Le manuscrit ♆ pose la question d'attribution : est-ce une œuvre d'Arnaut Daniel ou de Raimon Vidal?

Le sixième poème était non seulement inédit mais inconnu. Il est imprimé ici pour la première fois. De sujet original, il est le seul poème en langue d'oc chantant, suivant l'ordre des mois, l'amour aux divers temps de l'année. Une certaine variété et une grande liberté d'expression et de sentiment étaient offerts par ce thème à l'inspiration du poète : il a usé de l'une

et de l'autre. Aussi bien trace-t-il dans chaque strophe un petit tableau qui n'est ni sans saveur ni sans vigueur.

Composé de treize strophes avec peut-être un envoi, le poème comptait un peu plus de cent vers : il en subsiste soixante-douze. Au début le poète célèbre la joie que lui causent l'été et son amie (strophe I). Les strophes II et III consacrées aux mois d'avril et de mai sont perdues. Au mois de juin, il chante la rencontre de l'amie (str. IV), et en juillet leur recherche du plaisir faite ensemble (str. V). En août, les amants se livrent à toutes sortes de plaisirs (str. VI), et font de même en septembre, y mêlant cette fois de petites batailles amicales (str. VII). Mêmes jeux en octobre, lorsque l'on allume de grands feux de rouvre (str. VIII). Quand vient novembre, l'amant n'est pas en quête du plaisir (str. IX) ; anéanti par la froidure, l'oublieux, quand vient décembre, n'a plus nul souci de l'amour (str. X). La fin du poème manque.

L'attribution à Arnaut Daniel devait être relevée. Faut-il la maintenir ? Quant au fond, le poème ne rappelle aucun de ceux d'Arnaut ; on ne pourrait le rapprocher, pour la liberté de certains termes, que d'un seul. Mais les poèmes d'Arnaut Daniel qui nous sont parvenus ne sont qu'au nombre de 18, alors qu'un troubadour aussi célèbre, et qui ne mourut pas précocement, a dû en composer bien davantage et de genres bien divers. La chaleur réelle et même la sensualité de ce poème feraient entrevoir un aspect tout différent du talent d'Arnaut, peut-être même une œuvre de jeunesse.

On ne peut rien conclure de la crudité de certaines expressions : elle est fréquente chez les troubadours. Tout au plus peut-on noter que le ton amer de certaines strophes ferait plutôt songer à Marcabrun, et que l'on ne retrouve point dans ces strophes la langue recherchée de celui que Dante a salué comme le maître de la poésie amoureuse.

Toutefois, il paraît prudent de ne pas ajouter à la fantaisie des attributions dont si souvent les manuscrits sont responsables et, faute de preuves contraires, on peut laisser ce poème à Arnaut Daniel.

Robert Barroux.

Fragment conservé du chansonnier ψ.
Paris, Bibl. nat., nouv. acq. franç. 23 879.

[f. 1 r°, col. 1]

1 . . . . ,non ual bos ni lauzors
Ni mals ditz ni mot auars
Mas de soi uas amor aitaus
Fis e bos e frans e liaus.

[P]er qu'enseingnerai ad amar
Los autres bons domneiadors
E sim crezon mon enseignar
Lur farai d'amor conquistar
Tot aitan con uolran de cors
E si ogan penduz o ars
Qui no m'en creira car bon laus
N'auran ceil qu'en tennan las claus.

[S]i uolez donas gassaignar
Que querez queus fassan honors
Sius fan auol respos auar
Vos las prenes a menassar
E si uos fan respos
Das lur del pong par mei sars nars
E si son bruas sias braus
Ab gran mal n'aures .i. gran repaus.

[A]ncar uos uoil mais enseignar
Ab que conqueres las meillors
Ab mals ditz et ab lag cantar
Que fassas tut et ab uanar
Et que honres las sordeiors.
Per lur anctas las leuers pars
E que guardes uostres ostaus
Que non semblon gleisas ni naus.

[A]b aisso n'aures pro som par
Mas ie m tenrai d'autras colors
Per so car no m'agrad amar
Que iamais non uoil castiar
Que seron totas mas seros
Per so lur serai firs e cars
Humil e simples e liaus
Dous amoros fis e coraus.

[M]as dals dus sapchatz ben gardar
Que so qu'ieu farai er folors
Non faszaz uer que si par
Mas so qu'eu enseng tenes car
Si non uolez sofrir dolors
Ab penas et. . . . . .
. . . . . [col. 2]
. . .don son naturaus.

2 RAEMBAUTZ D'AURENGA.

[E]ntre gel e uent e fanc
E giscl' e gibr' e tempesta
El braus pensars qem turmenta
De ma bella domna genta

1, 13 uolran, l *au-dessus de la ligne* — 21 respos [peioz] *omis dans le manuscrit* — 22 sars, *corriger* sas — 23 bruas, *corriger* br[a]uas — 24 .i. *à supprimer* — 37 seros, *corriger* sero[r]s — 38 firs, *corriger* fis — 43 faszaz, s *au-dessus de la ligne.*

2, 1 Raemb. d'Aur., *en rubrique* — 1 *Place laissée pour une grande lettre peinte.*

M'a si mon cor mout en pantais
C'ar uaut dretz e sempre brais
Cen ues sois lo iorn trist e guais.

[E]ges tres deniers non planc
L'iuern anz montent a festa
Ves c'ai uolontat dolenta
Car de mi dons la plus genta
Pos saup q'en trop amar nos trais
Cel amor quem sol tenir frais
Ol plaira que m'ai o quem lais.

[D]omn' ab cor cortes e franc
Ar m'es puiat en la testa
Que sapcha qeus n'atalanta
Ai douza res car e genta
Per Dieu nos fraigna nostre iais
Sol remembres uos del del douz
[bais
Ar or laisa mi si en dic mais.

[Q]e semprem tornon l'oil blanc
El cors e que s'esglai mi presta
Fa il tro com la caran uenta
Can mi souen domna genta
Con era nostre iois uerais
Tro lauzegiers crois e sauais
Nos loingeran ab lor fals brais.

[L]aucengiers rem non uos tanc
Que non sui dan quella gesta
San fui uers amor gauze
An enoi taing mais amor genta
Que s'amana cel qu'ere trais
So don eu ai aques esglais
No il faria enog ni fais.

[Q]ue sems al Dieus no *m*'alcanc
Que mos cors me amonesta
Sor cozzina ni parenta
S'amar uol de gui ||
..... [1 v°, col. 1]
.....el sanc
Tal..... que desueta
C'ab uos fos ses uestiment*a*
Aici con es la plus genta
Qui tan grans uolontatz m'en n'ais
Cum en un iorn tan ben nos pais
En per so que d'un mes engrais.

[D]omna renovel nostre iais
Si us plaz que uiuiu si ben fas gais
Ab manz durs doloiros pantais.

[J]ograr uos aues pro omais
Et eu planc e sospir *et* ais

3 RAEMBAVTZ D'AVRENGA.

[A]ici mou — un sonet nou — on form
[e laz
Chanto ieu — pos uers plus greu —
[son fer al faz
Qu'er er uist — post an m'es quist —
[cum sui senaz
Si car ai — sol farai — mos cors
[uezaz
Pos chamiar l'ai — pos quex o uol.
[T]ot m'esmou — qual mo noul —
[for eu aut poiaz

---

20 del, *à supprimer une fois* — 21 or, *à supprimer* — 27 lauzegiers, *corriger* lauze[n]giers — 31 gauze, *corriger* gauze[nta] — 39 gui [za genta] — 43 [Qu'ieu perc la color] el sanc — 44 Tal [talen ai].

3, 1 *Place laissée pour une grande lettre peinte.*

Anquer es mos graz — lai on sol.
[T]ant ai prin — mon cor qan rim —
[qu'els ad amaz
Tem de loing — mais de pres poig —
[cum fos amaz
Per cel ioi — d'un fals ni croz — non
[ansolaz
[P]roſi de renc quar dic qu'eu l'am
E qu'assaz fai sim sofre qu'eu l'am
[soue*n*z.
[A]mors rim — qu'os noilla prim —
[post mes delaz
En que poig — que ab colp de loig —
[sui prez nafraz
Tot m'escrei — quant d'autre ioi —
[sol me tocaz
Si nous venc amors mala fui naz
Que post amar e mens ric renc.

[G]en si mou — ai on prec quam
[plou — sim sui moillaz
Freiz ni neu — tant ai pes greu — del
[ioi quem plaz
Mas per Xp*ist*o toz sui camiaz
Pous mi fai trist qua*n* pes ||
..... [col. 2]
.....nis ioing — en altre laz
Per que soi qual res menor trop l'am
[no faz
La la teno en tant qu'am al cor plaz
Que anc pos lauic dal nom seuenc.

[S]us d'aut cim — fui quec nos uim
— [ios dalauaz
Si nos ioig — so dont a soig — mas
[ni guidaz
Lui non noi — amors p*ar* soi — de
[la penz
No us souent anc de las mas mi daras
La mort qu'er uezes que m sostrec.

[T]rop mi tenc — quent lai non sui
[amat
Saber d'amor — s'anc l'en souenc.

[N]on souenc anc d'el sossapchaz
Mas uez qu'el ni el tenc.

4 R. d'Avrenga.

[A]r m'er tan un cuers a faire
Que ia nom feira fratura
Quar os en ues mi escura
Cill qem fai mal per ben traire
Adolen — failimen — fui quem uen
Ben ait l'aidorix pauc de sen
S'eu anc fui ues lei bauzare.

[S]eignes desc' um aus retraire
Tan grauan ma desauentura
Mos dols no*n* ac anc mesura
Quem trastorn al cor en caire
Si espren — aspemen — mon talen
Ira en mou mamen
Quant eu cut far de ioi faire.

[E]n plorant serai chantaire
Pos nuls gautz no m'asegura
Quer mos bos respez paiura
Que mos cantars q'era laire

---

9 poig *corr.* poi[n]g. — 14 poig *corr.* poi[n]g — loig *corr.* loi[n]g. — 28 ioig *corr.* ioi[n]g — soig *corr.* soi[n]g.

4 *Place laissée pour une grande lettre peinte* — 12 aspemen, *corriger* asp[r]emen — 13. mamen, *corriger* ma[ri]men.

Fol tormen — *per* paruen — uauc [seguen
Sals no*n* ai mas marimen
E del dolor e braire.

[D]Esastrucx nasquei de maire
Post toz mos mals mi peiura
Ben es ||

..... [2 r°, col. 1]

5 .....mil sai que l'ai aut berc
Car per un sobrefais d'afan
On la dolor del cor no*n* muou
E s'ab ioi l'ira nom for eis
Tost m'audran mos parens faducs
Pero tals a mon cor conuers
Qu'en leis amar uolgr' eu morir [senecs.

[N]o sai om tan sia en Dieu ferms
Hermitan monge ni clerc
Com eu sui cella de cui chan
Et er proat anz de l'annou
Liges sui sieus meilz que mi eis
Sim for eu si fos reis o ducs
Tant es en leis mos cors esmers
Que s'autran uoill nin deign, donc [sia eu secs.

[D]'Esso c'ai duptat e crems
Crei ades em meillur em derc
Quel reproiers c'auszi l'autr'an
Me dis que tan trona qe pluou
E s'ieu mi pec cinc anz o seis
Be leu quant sera blancs mos sucs
Iauzira sso per qu'er sui sers
C'aman preian s'afrancha cors hufecs.

[D]E loncs sospirs e de greus gems
Me pot trar cela cui m'aerc
C'ades sol *per* un bel semblan
N'ai mogut mon chantar tot nou
Contra mon uau e no m'encreis
Car gen mi fai cuiar mos cucs
Cor uai sus be fas sit sofers
Sec tan qu'en leis qu'as encobit not [pecs.

[A]Nz er plus uils aus non es fers
C'Arnauz desam leis on es ferms [mains necs.

6 ARNAUTZ DANIELS.

[M]out m'es bel el tems d'estiou
Can florisson li oliou
Can si te ab son amiou
Desc' a lui platz
Et adautam de m'amiga
Si es blancha o bruna o piga
Ja de mi nois encondiga
Vas nuill latz.

[M]out m'es bel el tems d'abril
Quan li.....
..... [col. 2]
[M]out m'es bel el tems de iun

Can a s'amia quei puin
E quei uenga sols de luin
Senes solaz
E no esteu *per* menassa
Que noi uenga e noi iassa
E renuerssa noill o fassa

---

21 *corr.* E dol[e] dolor
5 [ARNAUTZ DANIELS] 28 aus *corr.* au[r]s

O enlatz.

[E]r es me bel en iuiet
Qui d'amor em plaich se met
E no esteu per estret
Com l'on menatz
Que per sso som l'on agara
E la ue e son cor clara
E el tenral an plus cara
Sso sapchatz.

[M]out m'es bel el tem d'auost
Com ab tal domna s'aiost
Que no tast ni no pergost
D'autres priuatz
C'anc non fon res tant estraingna
Quan autre sia compaigna
.....
Per meitatz.

[E]r es me bel en setembre.
De cil qui a conct tendre
Qu'en conssir' e queil en membre
Com eu fatz.
Et aszautam de toseta
Que nom don ren em prometa
E si a balaitareta
D'amistatz.

[M]out m'es bel el tems d'outoire
Com fas fa gran foc de roire
E meta si dons el con
L'amairaz

E no esteu per endeigna
Que noi an e que noi ueingna
Et entre sos bratz la teingna
So lauzatz.

[E] quan uenra en nouembre
So que fan li drut frairi
Cur amor non a ab si
Can es moilleratz
Deu asol le drut compeing
Cui yuern tan fort destreing
Autra nuit d'amor se feingn
Lo fol iratz.

[E] fai o be en doler
Cel qui amor sap auer
C'adoncs no la pot ualer
Nuillz hom maluatz
Ni nuill auols criatura
Adoncs d'amor non a cura
Que morz es per la freidura
Et oblidatz.

[E] qan uen lai en genier
Auol drut e flac guerrier
An d'iuern lo cossirer
Cant es intratz
Que uns d'amor no sospira.

.....[2 vº, col. 1]
.....sia et esposa
Nom siatz
Si a Dieu plaz.

7 ARNAUTZ DANIELS.

[E]ntrel taur' el doble signe
Don doutz tems nais el freitz secha
Per quel clars critz d'auzels s'arma
Iust alz prims cims el uertz brancs

Ai el cor un ioi don fermi
Iausenz motz clars cars e certz
E faz forz alz plus aperz
Ab un prim car sen sotil

6 39 *manque un vers* — 73 ai *corr.* an.

Sso qu'eu tenc en chantan uil.

[C]ar uist un clar cors benigne
Da uer pretz on iois s'esplecha
Vau e uaill arditz e s'arma
Mos chantars ab gais motz francs
Per qu'aissi part totz m'afermi
De chantar et d'amar certz
Elz belz ditz doutz durs cubertz
Iuuenelas d'aur compil
Meilz d'inuern c'autre d'abril.

[E] Pel doutz tems baut benigne
Brandis si mos chans sa flecha
C'a pauc focs non sall can s'arma
Per issir d'entr' elz dos flancs
E nous cugetz quem n'amermi
Per fol ve ans sui be sertz
C'ades creis al cor sufertz
Em sent ferms d'un tal fozil
Don totz iorns mion sen afil.

[E] Non tem truan maligne
Ni falz ditz don maluais lecha
Semblanz humils cors e s'arma
Per quem do iauszens es tancs
Lai on dreitz tenc e confermi
Mos desirs fatz francs e certz
Car malgrat delz crois culluertz
Ai trobat un cors gentil
On ma greu dolor apil.

[H]uimais crit e mal asigne
Bat e fer a sa man drecha
Ce que fel contra me s'arma
Per mos ditz afar blasmancs
Deuinan per quem deffermi
Ni com nau alz falz asertz
Car a tal me son ufertz
Quem tem totz neus seron mil
Nom.....

8 ARNAUTZ DANIELS. [col. 2]

[Q]uan chai la fueilla
Dels ausors entreseings
El fruit s'ergella
Don secal uais el uims
El doutz refrims
Au szorsdeszir la broilla
Mas el soms prims
D'amor qui que s'en dueilla.

[T]ot quant es gela
Mas eu nom puosc frezir
C'amors nouela
Me fal cor reuerdir
Nom dei fremir
C'amors me cobr' em cela
Em fai tener
Ma ualor em capdela.

[B]ona es uida
Pos ioia la mante
Qe tals n'escrida
Que ges noil uai tan be
No sai di re
Coreillar m'escarida
Que per ma fe
De mils ai m'escarida.

[D]e drudaria
Nom sai de ren blasmar
S'autrui paria
Torn en reire azar
Ges ab sa par
No sai doblar m'amia
C'una nom par
Que segonda noill sia.

[N]o uoill s'asemble
Mos cors ab autr' amor
Si que ial m'emble
No uolual cap aillor

Non ai paor
Que ia cel de Pontremble
N'aia iensor
De leis que ni la semble.
[G]es non es croia
Cella cui son amis
De sai Sansoigna
Plus bella no noiris
Tals m'abellis
Don eu ai plus de ioia
Non ac Paris
D'Elena cels de Troia.
[T]ant per es genta
Cella quem tent ioios
Las genssors trenta
Vens de bellas faissos
Ben es razos
Iadoncs que mos chanz tenta
Car tan es pros
E de ric prez manenta.
[V]ai t'en chanços
Denan leis ti presenta
Que s'il no fos
Noi meir' Arnautz s'ententa.

ARNAUTZ DANIELS

UN FRAGMENT DE LA *VIE DES PÈRES*

Les Archives Nationales conservent, sous la cote AB XIX 1734, un ensemble de documents provenant des Archives de la Moselle, de la Nièvre et de l'Orne : c'est du fonds de la Moselle qu'est originaire le fragment de la *Vie des Pères* que nous allons décrire [1]. On sait que Paul Meyer a défini [2] comme il suit le recueil de récits édifiants qui porte couramment ce titre : « Sous le titre de *Vitae Patrum* [3], ou, moins correctement, de *Vitas Patrum*, on désignait au moyen âge les histoires de plusieurs saints personnages ayant mené dans la Thébaïde la vie ascétique... Ici nous devons mentionner en passant le long poème connu sous le nom de *Vie des Pères* ou de *Vie des anciens Pères*, auquel nos devanciers ont consacré une courte notice [4] et qui, à s'en tenir au titre, semblerait être une tra-

1. Nous devons la connaissance de ce fragment de ms. à M. Charles Samaran, et lui sommes de plus redevables de la transcription qu'il en a faite — en partie d'après lecture sous les rayons ultra-violets — et que nous avons utilisée : nous lui demandons de trouver ici l'expression de notre respectueuse gratitude.

2. *Histoire litt. de la France*, XXXIII, 1906, p. 254-257.

3. Ces textes se trouvent aux t. 73 et 74 de la *Patrologie Latine* de Migne.

4. *Hist. litt. Fr.*, XIX, p. 857-861.

duction des *Vitae Patrum*. Mais le titre fait illusion. Ce poème, qui comprend, dans les mss non interpolés, soixante-quatorze contes dévots, est... l'œuvre de deux auteurs dont le second écrivait peu après 1241... l'un et l'autre ont fait divers emprunts à l'*Historia monachorum* de Rufin, et de là vient le titre général de *Vie des Pères*, appliqué à une compilation dont les sources sont très variées [1]. »

Le fragment dont il s'agit est constitué par un feuillet double de parchemin, mesurant 170 × 220 mm., écrit à deux colonnes, à raison de 30 vers par page. L'écriture paraît en être des dernières années du XIII[e] siècle : c'est ce qu'indique notamment l'aspect des lettres initiales [2] ; ces lettres sont ornées de rouge. On distingue deux espèces de lettrines : elles sont, soit tracées d'un trait plein (cas unique dans le fragment), soit formées de traits laissant un creux où s'insèrent des filets. Ceux-ci peuvent être, soit de couleur contrastant avec celle de la lettrine (filets bleus pour une lettrine rouge, et inversement) soit de la même couleur. D'après certaines graphies, il est vraisemblable que le copiste était originaire de l'Est de la France.

Le feuillet renferme des fragments, de même longueur, de deux poèmes différents, faisant tous deux partie de la *Vie des Pères*. Le premier feuillet (commençant par les vers : « Quant il ne seit lou jor ne l'ore Que la mort li doit venir sore... » et se terminant par : « ...Et de cuer devant li prioit. Ensi longemant se maintint... ») est un débris du récit intitulé [3] : *Des III clers compainons qui furent hermites, l'un à Besansun, l'autre en*

---

1. P. Meyer renvoie à l'article d'Ed. Schwan, *La Vie des Anciens Pères*, *Romania*, XIII, 1884, p. 231-263 (la note 5 de la p. 240 est de Gaston Paris : c'est une liste des contes, désignés par un titre abrégé et numérotés selon l'ordre du ms. fr. 1546 de la B. N.). V. aussi P. Meyer, *Fragments de mss français*, *Romania*, XXXV, 1906, p. 31-53, ainsi que *Notices et Extraits...*, XXXIV, 1[re] partie, p. 156.

2. Les *C*, les *E*, les *M*, les *T* ne sont pas régulièrement fermés et, au cas où ils le sont, ne sont pas absolument clos. Les *H* et *N* ont déjà des courbures qu'ils conserveront au XIV[e] s. On remarque aussi les *D*, les *I*, les *S*.

3. Dans le ms. fr. 1807 de la B. N. (1[re] moitié du XIV[e] s.). La *Vie des Pères* y occupe les fol. 76-109 (*Des III clers...*, fol. 100-109). L'incipit de notre récit est le suivant : « Si comme la terre brahaigne Par pluie et par rousée empraigne... » (Långfors, *Incipit*, p. 392).

I[herusalem], *l'autre en la Nigre Montaigne*. Ce texte raconte la vie de trois jeunes clercs, liés d'amitié, et assez mondains pour aimer la chasse; ils se nomment Félix, Boniface et Dieudonné Belleface. Ils vivent en Égypte, où ils sont attachés à une église richement rentée. Un jour, ils décident de changer de vie. Félix désire mourir sous l'habit cistercien, mais veut connaître auparavant l'humiliation de se faire traiter de « fou tondu et fou pelé ». Il se rendra à Besançon, Boniface dans la ville sainte, et leur compagnon « en la noire montagne... devant Antioche ». Après avoir d'un commun accord fait abandon de leurs biens à une « blanche abbaye » [1], ils se séparent très affectueusement :

...Et d'un cuer III parties firent,
Car chascuns son cuer emporta
Et, as III, I cuer remena [2].

Félix, conformément à sa résolution, vécut à Besançon dans le dénuement le plus complet, et en butte aux railleries de la plupart des habitants :

Las, fut maigres et escharnez,
Nus piez et ces dras depanez,
Haus tondus et [la] barbe grant,
Si que les gens et li enfant
Amont et aval le huoient,
Car entr'aus comme fol l'avoient [3].

Il a néanmoins l'estime des gens de bien [4]. Cependant un chevalier de Besançon, qui faisait tort à un prêtre, est frappé d'excommunication. Pour se venger, il tue le prêtre à l'autel. Atteint d'une maladie, le coupable se repent; mais l'archevêque ne peut l'absoudre. Le pape, à qui il a recours, l'envoie, sur un ordre céleste, à Jérusalem, auprès de Boniface : celui-ci y menait « lez la tor Davi » la vie de reclus. Il exhorte le pénitent et l'envoie, toujours sur l'ordre d'une voix surnaturelle, à Dieu-

1. C'est-à-dire à une abbaye de l'ordre de Cîteaux.
2. Fragment, fol. 1 b.
3. *Ibid.*, fol. 1 c.
4. Ici se termine le fragment. Nous résumons le texte du ms. 1807.

donné, à Antioche. Dieudonné, enfin, apprend de même qu'il doit adresser le chevalier repentant à Félix

Qu'au monde est fous, et à Dieu sages [1]

Le chevalier proteste d'abord :

Povre consail m'avez doné,
Fist cil qui toz fut esmaiez,
Qui à I musars m'envoiez,
A I orfelin de savoir ;
Quel consail en porrai-ge avoir ?
Comment conseillera autrui
Cil qui ne set conseiller lui ? [2]

puis obéit au reclus : il rentre en son pays et va trouver Félix, qui devine le but de sa démarche. Le chevalier, qui l'observe, voit la nuit, dans une clarté éblouissante, les anges venir faire honneur à l'humble ermite endormi. Celui-ci suppliera Notre-Dame [3] en faveur du pénitent; Marie apparaîtra à Félix et, sur son ordre, le saint homme, devant un grand concours de peuple, ressuscitera le prêtre assassiné. Après que ce dernier a donné à celui qui fut son meurtrier l'absolution de ses crimes, il se recouche en paix dans sa tombe. Le miracle provoque le repentir des habitants qui avaient outragé l'ermite. Il leur pardonne et se retire à Cîteaux. Il mourra la même nuit que Boniface et que Dieudonné.

L'on possède de ce récit une autre version, tout entière en quatrains d'alexandrins monorimes [4] dont le rédacteur, doué

1. Fr. 1807, fol. 104 c.

2. Fr. 1807, fol. 104 d-105 a.

3. Cette prière est d'abord en quatrains d'alexandrins monorimes (Naetebus, LXXXVII, 25) et se termine par des octosyllabes non dénués, d'ailleurs, de valeur : « ...doce Dame, Qui estez de bontez la jame Et fontaine estez de pitié,.. ».

4. C'est le *Dit des Trois Chanoines*, dont l'auteur est Jean de Saint-Quentin : nous empruntons cette indication à M. J. Morawski (*Romania*, LXVI, 1940, p. 515 ; cf. *ibid.*, LXV, 1939, p. 330 et 337). Le poème a été publié, d'après le ms. 198 du fonds de Notre-Dame (= Fr. 24.432) par Ach. Jubinal dans son *Nouveau Recueil de Contes, Dits, Fabliaux*, t. I, Paris, 1839, p. 266-282. — *Incipit* : « L'escripture tesmoingne et nous fait asavoir » (Naetebus,

d'un talent assez agréable, a abrégé les considérations morales qui tiennent une place notable dans la rédaction en octosyllabes. Les principales différences entre les deux récits sont les suivantes : ce n'est plus en Égypte que vivent les trois compagnons. Après leur conversion à une vie plus parfaite, c'est à l'abbaye de Vaucler [1] qu'ils prennent la bure. Les lieux de la pénitence de Boniface et de Dieudonné sont intervertis ; c'est donc à Antioche que le pape enverra le pénitent chercher Boniface. Ce ne sont pas les anges qui entourent Félix pendant son sommeil, mais Notre-Dame qui lui place sous la tête un oreiller. C'est à Vaucler que se rend moine Félix ; il devient enfin archevêque de Besançon. Ces quelques divergences, dues principalement au désir que semble avoir eu le narrateur du *Dit* de donner à son récit plus de cohérence, ne sont pas, comme on voit, très profondes.

Nous relevons ci-dessous un certain nombre de variantes du fragment par rapport au ms. fr. 1807 et au ms. fr. 1546 [2] :

Voir pages 518 et 519.

La seconde partie de notre fragment correspond aux vers 724 à 843 d'un récit de la *Vie des Pères* qui porte comme titre *Du roi qui volt fere ardoir le filz de son seneschal* ou bien *Du filz au seneschal qui dist à son seignor que s'alaine puoit* et a été publié par Méon [3]. Ce récit plein de merveilles est, comme le précédent, situé en Égypte, probablement pour rappeler les narrations hagiographiques relatives aux solitaires de la Thébaïde. Le roi du pays, dont le sénéchal avait fort bien rempli son office auprès de lui, recueille, à la mort de celui-ci, son fils,

---

VIII, 81 ; Långfors, p. 202). Nous en citerons ces vers, extraits de la prière de Félix : « Dame, vous estez celle qui n'a point de pareille, Quar vous estez la fleur qui naqui de la treille De quoi li roisins vint, dont la guute vermeille Racheta tout le mont : belle en fut la merveille... ».

1. Probablement Vauclair (Vallis Clara), fille de Clairvaux, fondée en 1134, diocèse (et arrond.) de Laon (Aisne) : D. Cottineau, *Répertoire... des abbayes et prieurés*, col. 3302.

2. Du XIIIe siècle (A de Schwan).

3. *Nouveau recueil de fabliaux et contes inédits*, Paris, Chassériau, 1823, 2 vol. (vol. 2, p. 331-361). *Incipit* : « Vilains est qui fet à autrui Ce qu'il ne velt qu'en face à lui » (Långfors, p. 439). Cf. Edward B. Ham, *Fragments de poèmes français*, ds *Romania*, LXV, 1940, p. 93-95 et 97-98.

Fragment	*1807*	*1346*
1 a « ...Quant il ne seit lou jor ne l'ore		
Que la mort li doit venir sore,		
La mort qui à chascun fait guerre...	Fol. 101 b ...prent guerre,	Fol. 24 b ...ne jour ne heure
	La mort qui par tot chace et prent ;	...le doit venir querre
	Sa venue le cuer mesprent,	...chascun prent
	Et mout m'espovente et m'esmaie,	
lacune[1] *de quatre vers*...	Car viers lui n'est la force maie	Car lors n'iert pas la force...
...guerredon me rendra	...o.j. ne fui lens	...à nul jour ne fu lanz
De ce que onques jor fui liez	...ses talens	
De faire a mon cors se deliez,	...bon trait	...bien set
N'en moi ne puis trover bien trait		
Qu'an tote ma vie ai-je fait,	Si que m'ame en est en b.	= 1807
Si qu'à m'arme est em balance,		m'espoint et eslance
Dont li cuers me point et balance,		
Et par ce que je ne vueil mie		
M'arme perdre, lai ge ma vie		...pans jà ma vie
Amender et fuir lou monde,		Amender...
Avant que son pechié m'afonde...	Fol. 101 c ...ce nous s.	Ainssoiz que mi pechié...
Par foi, font li dui, ce me samble,		...firent l. d. ensemble
Ci fais vient de Deu, ce me samble...		...se me semble
1 b Et ensi faire le devons...		...le volons
...Que je en la Noire Montaigne	...Nigre M.	Fol. 24 c = 1807
M'an aille, devant Anthioche,	...desus Antioche	M'en aille el plus haut de la roche
Et que ou plus haut de la roiche	...el p. haust...	Et que je devant Antioche
Aille... »		M'en aille...
Ensi à Deu s'abandonerent		
Et à .I. ator s'atornerent,	Et à .I. acort se donerent...	= 1807
Qu'à lor bien ne retornereient...		

1. Non signalée par le fragment.

	Qu'aucuns pechiez nes destorbast	...destornast [1]	...bestournast
	Qui au monde les ramenast...	...retornast	= 1807
	Et tot quanqu'il orent donerent	...lessierent	...lessierent
1 c	As blans moinnes...	Es blans moines...	Au blans moines...
	Ensi Deus à soi les atrait,		
	Qui espire ce qu'il li plait.	Qui esp. ceux qui...	Qui esp. ce qu'il...
	Ci endroit des .II. vos lairai...	Ci enpres...	= 1807
	Las fut, maigres et escharnez,	Fol. 102 a L. et megres et descharnez	Fol. 24 d L. et meg. et despanez.
	Nus piez et ces dras depanez,	...despeciez	...despanez
	Haus tondus et barbe grant;	Haust t. et la b.g.	...et la b. g.
	Si que les gens et li enfant	...les gent...	
	Amont et aval le huoient...	...le sivoient	...le suivoient
	En Den si tot son cuer avoit		
	Que corrocier nel le peust	...ne se peust	...nen nel peust
1 d	Persecucion qu'il en eust...	Por persecution qu'il e.	Pour cuisençon qu'il en e.
	Qu'as bones ovres qu'il ovroit	Car la bonne euvre qu'il ovroit	La bonté de li descouvroit
	La bontez de lui aiovroit [2] :	...aovroit	
	Le boin arbre au fruit conoist l'an		
	Quand l'an le voit au chief de l'an,.	...l'en le quieust...	...queut...
	Si que des boins chascums l'ama...	...chascuns des bons	...chascun d. b.
	Où cil prodons à simple chiere...	Fol. 102 b Où li preudons...	Où cil bons hons...
	Quant de la citez se partoit.	...departoit	...se partoit
	D'autre herberge n'avoit cure...	D'autre habergaje n'ot cure	...herberjaje n'ot cure
	De la Meire Deu douce et sainte		
	I ot une ymaige painte,	...une samblance pointe	...semblance...
	E cil tote nuit là oroit [3]	Que cil t. n. aouroit	Et cil toute la nuit l'ouroit
	Et de cuer devant li prioit...	...devant lui ouroit	= fragment

1. Le copiste avait d'abord écrit : retornast.
2. Cf. : tant i ait (fol. 1 a, vers non reproduit ci-dessus) pour « tant y a », faice, pour « fasse » : Bonifaice (*ibid.*). Notons également : la Meire Deu (fol. 1 d).
3. Peut-être faut-il lire : l'aoroit.

âgé de quinze ans, sage et pieux, qu'il fait élever avec son propre héritier. Le précepteur qui en a la charge est jaloux de la faveur du jeune homme ; il persuade à ce dernier que son haleine est trop forte et qu'il faut pour cette raison qu'il détourne la tête quand il approche le roi ; au souverain, il raconte que l'adolescent agit de la sorte parce qu'à l'en croire c'est l'haleine royale qui est mauvaise. Le roi, furieux, décide de se défaire du fils du sénéchal. Il commande à un forestier d'allumer un grand feu dans les bois et d'y jeter le premier individu qui viendra le trouver de sa part. Le jeune homme reçoit l'ordre de se rendre auprès du forestier ; cependant il récite en chemin les heures de Notre-Dame et, entendant une cloche tinter, se dirige vers une chapelle ; il y assiste à la messe, célébrée par un ermite, auquel un messager divin ordonne de garder le visiteur jusqu'après l'heure de midi. Or le précepteur envieux est chargé par le roi de contrôler l'exécution de son ordre :

« Li rois m'envoie ci savoir 333
Se vos avez fait son voloir.
— Non, » fet il, « mès tost sera fet »

et, sans plus de façons, le forestier jette le « mestre » au feu. Ce n'est qu'ensuite que survient le jeune homme. Grâce à l'ermite, la vérité se fait jour [1] et le roi rend toute sa confiance au fils du sénéchal ; mais celui-ci se fait ermite

El desert de la lande seche 429
Seur la riviere de Sanleche

dont le courant lui apportera chaque jour, durant cinq ans, une pomme qui suffit miraculeusement à le nourrir. Au bout de ce laps de temps, il décide de se mettre en quête d'un ermite plus vertueux que lui-même. En descendant la rivière, il en trouve un qui ne se nourrissait que de la pelure de la pomme que jetait à l'eau le héros du récit. Celui-ci s'humilie alors ; une voix lui commande de changer pendant un an avec

1. Ici la colère du roi contre le précepteur criminel s'exprime en termes (volontairement ?) comiques : « S'il ne fust morz, je l'océisse » 397.

l'autre ermite, et de place, et de nourriture. Après cette épreuve [1], il regagne sa cabane et s'y fortifie en vertu.

Son ancien condisciple, le fils du roi, avait atteint vingt-cinq ans ; il refusait de se marier et méprisait tous les plaisirs mondains, à l'exception de la chasse. Un jour, la poursuite d'un chevreuil blanc le sépare de ses compagnons et le mène au désert, où le fils du sénéchal le reconnaît et le reçoit, mais sans lui révéler sa propre identité. Le courant apporte ce jour-là deux pommes au lieu d'une. Le lendemain, le jeune prince s'instruit des raisons qui recommandent la vie ascétique, reconnaît l'ermite et fait vœu de rester auprès de lui. Après avoir résisté à son désir, celui-ci lui confère l'habit et la tonsure. Lorsque les serviteurs du roi trouvent le prince, ils en rendent compte à leur maître. Plein de courroux, le roi vient chercher son fils, mais ce dernier déclare qu'il ne reviendra à la cour que si le souverain abolit la « coutume » qui veut que les humains, jeunes et vieux, soient exposés à la mort. Le père se rend à ces raisons et fait bâtir pour tous les ermites du désert une chapelle dédiée à Notre-Dame, ainsi qu'un couvent ; il finira même par abdiquer et par entrer lui aussi au service de Dieu.

On aura reconnu dans ce récit un certain nombre de motifs qui se retrouvent çà et là dans la littérature médiévale, voire dans la littérature universelle. Le quiproquo provoqué à propos de l'haleine forme — traité sur un tout autre ton — un épisode d'un fabliau latin, de cette *Lidia* « longtemps attribuée à Mathieu de Vendôme » [2]. La colère du roi amène les thèmes de la mission confiée à celui dont on veut se débarrasser, du meurtre qu'un serviteur doit exécuter en cachette dans une forêt, du sort qui frappe la personne qui passe la première par tel endroit, et de la mort que subit un criminel par le moyen

---

1. Elle est adoucie par la charité de l'ermite qui remplace le jeune homme : il a soin de laisser adhérer la moitié, ou peu s'en faut, de la pomme à la pelure qu'il jette dans le courant.

2. Edmond Lackenbacher, éditeur de la *Lidia*, dans G. Cohen, *La « Comédie » latine en France au XII^e s.*, Paris, 1931, 2 vol. (vol. I, p. 213). L'épisode de l'haleine, mis ici au compte de l'impudence de l'héroïne, qui berne son mari pour plaire à un amant, occupe les vers 345 à 422 de la « comédie ».

même qui devait frapper sa victime. Le premier de ces thèmes est un élément de la légende de Bellérophon, et se laisse apercevoir dans celles de Jason et de Persée. Le meurtre prescrit au forestier ressemble fort à diverses missions confiées à des serfs, notamment lorsqu'un personnage cherche à se défaire de petits enfants [1]. Les deux derniers motifs sont, à ce qu'il nous semble, assez fréquents en folklore. Notre récit contient encore, dans l'épisodique poursuite d'une bête blanche que l'on n'atteint pas, un trait analogue à la chasse du sanglier blanc dans le lai de *Guingamor*. L'épouvante qu'éprouve le fils du roi à l'idée de la mort fait penser au sujet de *Barlaam et Joasaph*. La nourriture miraculeuse est assez fréquente dans les récits de la vie des saints ermites, ainsi que l'émulation en sainteté ou la révélation, à celui qui a mené une vie très austère, d'une vertu encore supérieure à la sienne. Au premier de ces éléments a pu se combiner ici un thème mythique qui paraît d'origine celtique, celui de la pomme au goût délicieux qui suffit à nourrir l'homme à qui elle est offerte [2]. C'est ainsi que la fée qui vint inviter Condlé (ou Connla), fils du roi Cond, à s'en aller avec elle au pays de « la Plaine agréable » lui donna une pomme qui lui tint lieu, sans en être diminuée, de nourriture et de boisson pendant un mois [3].

Au point de vue de la forme, le passage qui concerne la pomme présente également un certain intérêt. Nous y trouvons un tour qui, sans être exceptionnel en ancien français, n'est pas des plus fréquents :

> Vostre cumpaignie et *la pome*,
> *La pome* qui m'a enheschié.... (Fol. 2 c)

L'auteur devait assez volontiers user de semblables reprises

1. Cf. *Thèbes*, v. 85 s., *Iliade* latine de Simon Chèvre-d'or (milieu du XIIe siècle, citée par Léop. Constans, éd. de *Thèbes*, vol. 2, p. 335), *Comte d'Anjou*, v. 3689 s.

2. Un des textes de la légende d'Alexandre va plus loin, et connaît des « genz qui vivent de l'odur d'un (*sic*) pome » (*Roman de toute Chevalerie* de Thomas ou Eustache de Kent, cité par P. Meyer, *Alexandre le Grand ds la littér. fr. du m. d.*, 1886, vol. 1, p. 183).

3. D'Arbois de Jubainville, *Cours de Littérature celtique*, t. V, 1892, p. 389.

d'expression : on en rencontre une dans la première partie du fragment :

> ...Quant il ne seit lou jour ne l'ore
> Que *la mort* li doit venir sore,
> *La mort* qui à chascun fait guerre. (Fol. 1 a)

Nous pouvons rapprocher de ces deux passages, d'une part, un vers de la *Chanson de Roland* [1], l'exclamation fière et gravement joyeuse de Turpin lorsqu'à la fin de la sanglante journée il fait remarquer à Roland que c'est à eux deux que reste le champ de bataille :

> « Cist camp est *vostre*, mercit Deu, *vostre* e mien ! »

d'autre part, un passage de Joinville [2] :

> De celle journée emporta *le pris* mes sires Geffroys de Mussanbourc, *le pris* de touz ceux qui estoient en la barbacane.

Nous relevons ci-dessous quelques divergences entre notre fragment [3], l'édition Méon et le ms. fr. 1546 :

Voir pages 524 à 526.

A l'exemple de M. Edward B. Ham [4], nous avons cherché à situer le fragment signalé ci-dessus dans la liste de mss qu'a donnée Ed. Schwan. Si le conte des *Trois Clers* est bien celui que Gaston Paris a désigné par le mot *Fou* [5], et auquel correspond dans le ms. A le n° 10 — le conte n° 9, *Haleine*, étant l'histoire du fils du sénéchal —, le fragment présenterait l'ordre : 10, 9. Cet ordre se retrouve dans le ms. h ; cependant

---

1. Le vers 2183, tel qu'a réussi à le lire, sous les rayons ultra-violets, M. Samaran (*La Chanson de Roland, Reprod. phototypique du ms. d'Oxford. Étude historique et paléographique de M. Ch. S.*, Paris, *Soc. des Anc. textes fr.*, 1933, p. 46-47).

2. § 296 de Natalis de Wailly.

3. Il contient l'entretien entre les deux anciens compagnons, ainsi que la venue du roi.

4. *Loc. cit.*

5. Les titres donnés aux contes par Gaston Paris pour faciliter les références (dans la note ajoutée à l'article de Schwan) sont d'une brièveté extrême.

Fragment — *Méon* — *1546*

2 a « ...Ai envis sera riches saus.
Par foi, qui jà ne moreust,
Et bien mange[a]st et bien beust
Et toz jors menast bone vie...
Mais il morront tuit sans resort...
Et par ce que je ne sai mie
L'oure que je perdrai la vie,
Suis-je cilueques à essil,
Et en ting le monde por vil,
Qui honist les armes des cors...
Et de ce fais-je le contraire,
Que j'ai toz jors en ma mémoire
M'arme : dou cors ne me sovient...
Que avant n'après ne morra...
Et ce laissons qui muert et faut... »
2 b Et avec la joie li dist :
« Biaus dous amis et biaus compains,
Mainte pensée et corros mains
M'avez fait, quant je ne savoie,
Devant, biau sire, vant ne voie...
Ne me movrai de cest saint leu,
Si en fais à Damedeu veu...
Fi de hautesce et d'onor d'ome...
La pome qui m'a enheschié,

...se jà... 731
Qui bien mengast...
...large vie
...muerent...
...por ce que... 739
L'eure qui m'esteindra...
Met-je ci mon cors en essil
Et tieng por ce le m. v.
Qu'il ocist...
Et je de ce 745
Que... m'ame en m.
Ne de mon cors...
Qu'av. n'ap. jà ne m. 750
...fuions... 752
...après la j... 758
B. d. a., biau douz compainz

De vos... 762
Ne m'en irai... 765

...amor d'omme 773

Fol. 22 b A peine seront riche saus

Et à toz jorz menast la v.
= M[éon]
Fol. 22 c ...pource que...

M.-j. ci m. c. à exil
Et pour ce tieng le m. vill
= M.
= M.
= M.
= M.
= M.
...avec l. j.
= M.
courrous *corrigé en* tristours
...que je ne sav.
= M.
De c. s. lieu ne me movrai,
Et veu en faiz à Dieu le vrai.
...aneur...

	Et Dex, qui si m'ait aleichié	De Dieu [1] qui m'a si...	776	De Dieu qui si m'a...
	La bouche, et cel don vuel avoir,	...ces deus voil a.		= M.
	Car je n'ai cure d'autre avoir...	Que je ne covoit...		= M.
	— Biaus sire, ce ne porroit estre...	Biaus frere...	781	
2 c	Qui les boins mors [2] prant an jonece,	...le bon mors...	787	Fol. 22 d ...ses bons mors...
	Santir s'an doit an sa viellesce.	Avoir le doit...		Savoir [3] les doit...
	— C'est voirs. — C'alez vos donc do- [tant ?	...disant	789	...contant
	Ne vous esloigniez en contant.	...acontant		= M.
	— Biaus sire, je dout vostre peire.			
	— La concience avéz ameire,	...Et ma dame qu'avez à mere	792	= fragm.
	Quant home plus de Deu dótez :	...plus que Dieu...		= M.
	Se hors de cest bien me metez,	Se vos de...		Se hors de ses b.
	A Deu de vos me clamerai,			clameroie
	Et m'arme vos demanderai.			...demanderoie
	— Par foi, sire, puis qu'ansi est			
	Que la chose à faire vous plaist,			
	Je ne vos [en] delairai plus(t),	Je nel' vos desloerai plus	799	= M.
	Je vos partirai mon renclus ;	Je vos mipartiz...		= M.
	Dou cotes ai, une am prenez,	J'ai deus cotes, une en tenez		= M.

1. Il faut probablement placer ici une virgule, et joindre les mots : De Dieu, au verbe précédent, en comprenant : « la pomme, qui m'a donné appétit de Dieu ». Cette leçon pourrait être préférée à celle du fragment.
2. Le ms. a peut-être : mers.
3. Ou : S'avoir.

Fragment	*Méon*		*1546*
Et apres serez atornez			
De la roigneure antor ;			...d'entour
Que Dex bien nos faice an cest jor ! »	Que Dex bons vos face...	804	= M.
En leu de sa pelice vaire,	...la pelice...	806	...sa p. noire
Vesti li [1] damoisaus la haire,			
Et cote blanche par desus...			
Tout erranmant, grant alleure,	...maintenant...	810	= M.
Vindrent au renclus li serjant	...si sergant...		
Qui partout l'aloient querant.			
Quant ce por voir sorent lo frere,	Qant par veoir sorent l'afere	813	Quant tout pour voir sorent l'afere
2 c De lonc se mistrent au repaire...	Dolenz s'en vindrent au repere		Dolens se mirent au repere
...A la mort ançois le metroit...	A la m. ainçois se rendroit	822	Avant à la m. le metroit
« ...An quel point vos estes ci mis ?...	...vos estes-vos mis ?	828	= M.
2 d Ostez celle robe orandroit...	...vostre robe...	830	...celle robe...
N'est[es] pas hom por jeüner...	...hom à enmurer [2]	834	Fol. 23 a = M.
...Sans nul contredit et sans guerre ?	Sanz contredit d'omme...	838	= M.
Avec moi vos estuet venir...	O moi vos en convient v.		= M.
Alons nos an tost, levez sus.	Alons nos en, tost levez sus	841	Alons ent tantost...
— Biaus sire, à Deu me suis voé... »	Biau pere, à Dieu me sui donnez	843	= M.

1. Le ms. a : la damoisaus.
2. Leçon préférable (rime avec : demorer).

ce dernier ms.[1] sépare le conte 9 du conte 10 par plusieurs autres récits[2], ce qui n'a pas dû être le cas du recueil dont nous avons ici un lambeau. Nous espérons que les quelques variantes que nous avons données permettront à un spécialiste de la littérature édifiante du moyen âge de classer le fragment des Archives de la Moselle parmi les manuscrits de la *Vie des Pères*.

Francis BAR.

---

1. Ms. H, 347 de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier.

2. A en juger par le tableau donné par Schwan à la page 241 de l'article cité : les indications des pages 244-245 ne paraissent pas concorder avec ce tableau.

COMPTES RENDUS

Sache, Ort und Wort, Jakob Jud zum sechzigsten Geburtstag, 12 Januar 1942 ; Genève, Droz, et Zurich, Rentsch, 1943 ; in-8, XIX-839 pages (avec un portrait et de nombreuses cartes) [*Romanica Helvetica*, vol. 20].

L'hommage de la *Romania* vient se joindre à ceux que présentent à Jakob Jud ses élèves et ses amis ; deux Français seulement ont pu, dans les difficultés présentes, faire parvenir leur contribution écrite à ce recueil. Le directeur de la *Romania* se félicite d'avoir pu envoyer ainsi à son ancien élève le témoignage d'une fidèle amitié vieille de quarante ans et d'une reconnaissante admiration pour son œuvre si large, si courageuse et si féconde.

Les trente-six mémoires qui composent ce magnifique volume n'épuisent pas la liste des travaux présentés à l'éminent professeur de Zurich ; en effet, pour ne pas dépasser le millier de pages, l'on a reporté huit autres mémoires, peut-être parvenus un peu tard, dans le premier fascicule double (1-2) du tome 6 de *Vox romanica* (1941-1942), qui forme comme un second volume de 232 pages du recueil présenté à J. Jud. Nous joindrons ces deux parties dans ce compte rendu, que la masse même de l'ouvrage nous obligera à ne pas détailler autant que l'eût mérité l'importance de la plupart des articles.

Après une brève note préliminaire de M. A. Steiger et une amicale présentation de M. Karl Jaberg, le volume s'ouvre par la traditionnelle liste des souscripteurs, en tête de laquelle se détache la véritable *Tabula gratulatoria* qui réunit les noms de plus de 300 savants, érudits ou lettrés ; ce nombre eût été plus considérable encore si les romanistes de tant de pays de l'Ancien et du Nouveau Monde n'avaient pas été empêchés d'envoyer leurs adhésions et leurs vœux : une dizaine de Français ont pu du moins réussir à figurer dans cette liste, et avec eux la Bibliothèque de l'Université de Paris et l'École pratique des Hautes Études où J. Jud a si utilement travaillé ; je pense que c'eût été pour lui une véritable peine que de ne pas trouver repré-

sentée auprès de lui aux jours d'honneur l'École où ses débuts furent accueillis avec tant d'espérance par Antoine Thomas, Jules Gilliéron et moi-même.

P. 1-14. W. Egloff, *Bibliographie der Veröffentlichungen von J. Jud.* Deux cent quatre-vingt-huit titres rangés par année.

Le recueil est ensuite classé en quatre sections qui correspondent, pour partie, aux trois éléments du titre et que l'on regrette de ne pas trouver indiquées à la Table des matières :

I. *Sachkunde und Volkskunde* = p. 15-108 ;

II. *Namenkunde : Onomastik und Toponomastik* = p. 109-196 ;

III. *Wortkunde* = p. 197-714 ;

IV. *Phonetische und andere Beigaben* = p. 715-813.

P. 15-29. Paul Geiger, *Eine Probe aus dem Atlas der schweizerischen Volkskunde*, et p. 30-48, Richard Weiss, *Stallbauten und Heutraggeräte Graubündens in sachgeographischer Betrachtung*. Ces articles ont pour auteurs les deux travailleurs qui ont entrepris l'*Atlas der schweizerischen Volkskunde* et ils fournissent des informations sur la préparation de l'*Atlas* et des exemples des études que l'on peut fonder sur les matériaux réunis. Le premier examine la répartition en Valais de coutumes telles que la Saint-Nicolas ou les feux de Saint-Jean, etc. ; le second, la répartition dans les Grisons des types d'étables et greniers à foin et des moyens de transport du foin entre le grenier et l'étable.

P. 49-98. A. Maissen, *Die hölzerne Wasserleitung, eine kulturhistorisch-sprachliche Skizze primitiver Wasserversorgung in romanisch Bünden*. Pour les romanistes, cette étude a sur les précédentes l'avantage de donner avec précision et en abondance les termes qui, dans les Grisons, désignent les procédés, les agencements, les matières, les outils et les situations relatifs au transport à distance de l'eau par des conduites de bois ; de nombreux dessins donnent les indications techniques utiles et cinq textes oraux en divers parlers rétiques (avec traduction allemande) fournissent des exposés continus des procédés de construction et de mise en œuvre des canalisations de bois.

P. 99-107. F. Jaquenot †, *De quelques formules de salutations et vœux en Suisse romande*. L'auteur avait déjà fourni, il y a quarante ans, des matériaux sur ce sujet au *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande* (III, 41-48), et il est intéressant de comparer les résultats des deux enquêtes sur les mêmes points après ce laps de temps écoulé ; alors que la première enquête avait recueilli « des formules patoises variées provenant de tous les cantons romands », F. J. remarque : « Il y a un an, jamais mes informateurs de Genève et de Neuchâtel ne m'ont donné de tournures patoises ; dans le canton de Vaud ce ne fut que très exceptionnellement le cas. Dans le canton de Fribourg, comme en Valais, les habitants des villes et des bourgs de quelque importance saluent maintenant en français. C'est à la campagne que les salutations s'échangent encore en patois, entre gens d'un certain âge

surtout, et plusieurs formules m'ont été signalées comme ayant un caractère nettement archaïque. » L'article montre la variété et la souplesse des formules, encore adaptées au moment du jour ou à l'occupation de celui qu'on salue, et aussi la nécessité d'une interprétation prudente de ces formules : le *a vo* fribourgeois n'est pas un « (je me donne, je suis) à vous », dont la vigueur et l'élan seraient touchants, mais l'abréviation d'un « à vous le bon jour » poli ou charitable, mais moins affectueux. Il serait bien désirable qu'une enquête étendue nous fît connaître pour toute la France les formules usitées et celles qui ont cessé de l'être ; mais il serait essentiel de ne pas s'en tenir aux formules proprement patoises : des formules françaises peuvent être des transpositions du patois, mais elles peuvent être aussi des restes de coutumes régionales ou d'habitudes de groupes sociaux divers ; qu'on pense, p. ex., à la répartition de « au revoir » et de « adieu », de « au revoir » et « à vous revoir », à la préposition de « et » ou « eh » devant « adieu », à la variété des équivalents de « se porter » ou à l'incertitude d'interprétation, par les usagers mêmes, de formules comme le « jusqu'après » ou « jusqu'à près » pour « à bientôt » en français du Sud-Ouest.

P. 111-130. J.-U. Hubschmied, *Chur und Churwalhen.* M. J.-U. Hubschmied, le compagnon et le pair de J. Jud dans les conférences de l'École des Hautes-Études et dans l'amitié de leurs communs maîtres, s'est proposé de montrer que le nom de la capitale de la Raetia prima ne lui a pas été donné d'abord par les Romains, mais par les Gaulois, que des établissements gaulois ont été nombreux dans les Grisons, enfin que le nom tessinois des Grisons, **Curwalha* > *Cruala* et les noms de lieux grisons dérivés de **Curwalha* doivent être de formation langobarde.

P. 131-132. Giulio Bertoni †, *Roteglia.* Le nom de cette bourgade de la province de Reggio-Emilia est localement *Rodéia*, ce qui représente, selon la phonétique régionale, ervilia « pois ».

P. 133-138. Alexis François, *Mots génevois. Renfile* existe comme nom commun au sens de « suite, succession, enchaînement », et ce sens est connu des écrivains français du XVI^e^ siècle ; il sert à désigner aux environs de Genève des croisements de route, d'où l'on repart pour suivre son chemin dans l'une ou l'autre des directions ; *plaque* a désigné à Genève, déjà au XVIII^e^ siècle, la mince paroi de pierre fermant, dans une pièce adjacente à la cuisine, une niche pratiquée dans le mur au-dessus de l'âtre de la cuisine dont elle transmet la chaleur ; *bredanna* est un sobriquet où l'on reconnaît facilement *Bridaine*, c'est-à-dire « Bridecane » qui fait groupe avec *Bridoye* ou *Bridoison* ; M. François rapproche ces mots de *oison bridé* et autres expressions désignant des sots, mais je pense qu'il faut distinguer ici d'une part l'animal à qui l'on a glissé une plume par les ouvertures au-dessus du bec et qui se trouve empêché de passer où il veut et en reste ainsi bien sot, et d'autre part celui qui s'occupe à cette besogne secondaire, occasionnelle et presque enfantine, de *brider l'oison*, qui n'est par conséquent qu'un piètre

travailleur, bon à peu de choses, un nigaud, quelque chose comme un *chauffe-la-couche*.

P. 139-149. Max Niedermann, *Note de toponymie française : Craon < Cracatonnum.* Cette dernière forme, connue par le *De virtutibus sancti Martini* de Grégoire de Tours, est expliquée par M. N., non comme « un composé ayant pour second terme un *onno* « flumen » suspect, mais un dérivé, à l'aide d'un suffixe *-onno-*, de cracatius, nom gaulois de l'esturgeon. Cette explication ne vaudrait que pour Craon, chef-lieu de canton de la Mayenne sur l'Oudon, affluent de droite de la Mayenne, mais ne pourrait s'appliquer à Craon du département de la Vienne qui est sur un plateau. Observations intéressantes sur les dénominations tirées du nom d'un animal, qui n'impliquent pas nécessairement que cet animal ait pullulé sur un point donné, mais peuvent s'expliquer par la présence exceptionnelle, et d'autant plus remarquable, d'un spécimen de l'espèce. Puisqu'il s'agit d'esturgeon, je signale à M. N. qu'un représentant de l'espèce ayant été pêché très haut en Seine, à Poissy, un restaurant installé sur la rive en tira son enseigne, qui a servi par la suite à désigner pour les promeneurs ce coin des bords de la Seine.

P. 150-172. M. Leumann, *Lateinische Cognomina auf -inus und -illa.*

P. 173-181. H. Glättli, *Zur Frage des Suffixes -etum nach Palatal.* La différence entre les traitements de nucetum, buxetum, salicetum > *Noisy*, *Boissy*, *Saucy*, mais aussi *Boissey* et *Saussay*, s'explique par une différence d'époque : les formations les plus anciennes aboutissent aux finales en *-i* ou *-y*, de nouvelles dérivations avec -etum de nux, buxus, salix aboutissent aux formes en *-ey*.

P. 182-196. C. E. Dubler, *Ueber Berbersiedlungen auf der iberischen Halbinsel, Untersuchung auf Grund der Ortsnamen* (avec une carte).

P. 199-221. Louis Gauchat †, *Von Wörterbüchern und Sprachatlanten.* Réflexions d'expérience et d'équilibre sur la valeur des diverses méthodes d'enquête linguistique ou plutôt les diverses manières de collection des parlers : atlas et dictionnaires, enquêteurs uniques ou multiples, enquête sans intermédiaire ou par correspondants ; la conclusion va vers la convergence des méthodes et l'utilisation combinée de tous les moyens.

P. 222-229. André Labhardt, *Le latin palea et ses rapports sémantiques avec ses descendants romans.* Il est difficile de délimiter en latin les sens de palea, qui paraît désigner tour à tour la balle de blé, la paille courte ou hachée dans le dépiquage, la paille coupée longue et restée telle dans le battage : il a pu y avoir coexistence de divers sens avec répartition géographique et l'on ne peut saisir d'évolution historique des sens. En tout cas, il n'y a pas de raison probante de faire descendre jusqu'à la basse latinité la fixation de palea dans le sens de « paille ». La répartition des sens en Italie peut conserver quelque chose de l'état ancien : « *palia* a le sens général de « paille », sauf dans deux aires très limitées : les vallées alpestres des

Grisons et des Dolomites, où *palya* = « balle du blé », et le littoral ligure où *pâğa, pâta* se dit de la partie supérieure la plus fine du chaume ».

P. 230-245. Vittorio Bertoldi, *Sulle orme di Jakob Jud, contributo alla storia del lessico indigeno dell' Europa mediterranea*. M. B. apporte une brillante contribution aux recherches de J. Jud sur les traces de parlers pré-romans ou pré-aryens dans les aires pyrénéo-alpines ou plus généralement méditerranéennes ; il s'attache particulièrement aux mots de mineur arrugia et rugia, cuniculus, gangadia, alutia, talutium, aux désignations géographiques lesa, lutia, nava et napa, et à divers noms de plantes.

P. 246-280. J. Hubschmied *jun., Bezeichnungen für « Kaninchen », « Höhle », « Steinplatte »*. Le lien entre ces trois notions : lapin, grotte, dalle, ne s'impose pas d'emblée à l'esprit et ce sera pour plus d'un lecteur une surprise de voir comment M. J. Hubschmied (le second du nom sur les listes de l'École des Hautes-Études) l'établit au cours des notes diverses qu'il fait se succéder à cette intention. I. A. *Fr. lapin et sa famille.* 1. Les représentants romans de cuniculus se sont effacés sur plusieurs points devant des mots de la famille de *lapin*, le français *lapin* (depuis le XV^e^ siècle), qui a pénétré dans le basque et en Piémont et qui n'a rien à voir, comme certains l'ont cru, avec le verbe *laper* (vu que le lapin ne lape pas), mais pourrait bien être d'origine ibérique, à en juger par le port. *lapim* « petit lapin » ; puis le fr. *lapereau* (XIV^e^ s.) pour désigner le petit du lapin (qui ne lape pas plus que les adultes), qui serait identique au port. *laparo* ; à quoi se rattache le prov. *laparèou*, rouerg. *loporèou* et *lopordeu* « petit maître, etc. », port. *lapardo* et *lapougo* ; suit dans l'article de M. J. H. une étude des suffixes formant les dérivés de ces noms, que nous ne pouvons que signaler. — 2. Si on met à la base de *lapin, lapereau, laparo*, un type lappo-, on remarque que ce même type se rencontre dans d'autres mots ibéro-romans désignant une grotte, port. *lapa* « abri sous roche », esp. *lapa* « roche creusée », port. *lapão* « galerie », etc., à quoi il faut joindre la famille espagnole, portugaise et provençale d'Auvergne, de *solapa* = *sub lappa « creux d'une berge, caverne, cache », dont l'extension implique une grande antiquité d'origine. — 3. La formation de *solapa*, à son tour, implique pour *lapa* le sens de « pierre, dalle » et c'est ce que nous prouvent certains exemples tels que le port. *lapa funeraria de N.*, ou *Lapa do Repilau*, dolmen à galerie couverte. — B. *Lat. laurex, ibero-roman *laurīka, *láurika « jeune lapin » et famille.* 1. Le type se rencontre aussi en France du Sud et de l'Est, et il désigne de plus dans la péninsule ibérique le nid où naissent les petits lapins, ou un trou. — 2. *Laura, *lawira. Nous avons affaire ici à un type très répandu, grec, latin, roman, pour lequel le sens de « grotte, creux, trou, etc. » est bien établi, et il apparaît que laurex « lapin » est à *laura comme *lapim* est à lappa ; mais le galicien *louro* « caillou », l'albanais *lerë* « terrain rocheux », le frioulan *láware* « roche, pierre, etc. » font pénétrer aussi cette famille dans le troisième compartiment sémantique déterminé ci-dessus. — C. *Lat.* cuniculus.

1. Le sens de « lapin » est bien établi depuis Catulle pour le latin, puis le roman ; — 2. Celui de « trou, galerie » de même depuis Varron et s'est continué en roman ; — 3. Il faut noter seulement que, si *lapim* ou laurex désignent le lapin en raison de son habitat dans des trous, lappa ou laura, c'est ici l'inverse qui se produit : cuniculus a signifié « galerie » parce que c'est dans des galeries que vit le lapin dont le nom cuniculus vient du gaulois *kuniko lui-même diminutif de *ku-kunos « chien », les nouveau-nés du chien et du lapin n'étant pas sans ressemblance. — Le passage, dans une direction ou dans l'autre, entre le nom de l'animal et celui de son refuge se rencontre dans d'autres cas que cite rapidement M. J. H. : j'ajoute que, dans des conditions différentes, le fr. mod. *terrier* réunit les deux sens de « refuge, tanière » et d'animal : *terrier* [chien ou rat] ; le lien entre « trou, galerie » et « dalle » est moins facile à établir, encore que, en fr. p. ex. le *clapier* puisse, aussi bien qu'un réseau souterrain, être un simple tas de pierres, ce que l'ancien provençal désigne du nom de *clap* lequel, ailleurs, signifie « dalle » ou « plaque ». — La deuxième partie de l'article nous fait remonter au préindogermanique par le latin, le grec, le celtique et l'illyrique, et je ne saurais résumer utilement les séries de formes et de sens que M. J. H. dresse abondamment, mais en listes sommaires. Voici par contre un résumé des conclusions de cette large, hardie et minutieuse étude : les trois types étudiés *lapim*, laurex, cuniculus, sont d'origine non ibère, mais celtique ; ils ont été pris aux Celtes de la péninsule ibérique, ils se sont largement étendus au cours de l'époque moderne en même temps que l'élevage du lapin.

P. 281-328. K. Jaberg, *Mittelfranzösische Wortstudien*. I. *Sprachliche Folgen der Erfindung des Schiesspulvers* (avec 2 cartes). Histoire de *pous*, *pousse* et *poussière*, et comment l'invention de la poudre à canon, et la fixation de *poudre* pour désigner celle-ci, a donné l'essor aux autres noms de la poussière. — II. *Pigliare-piller*. Contre la tradition des étymologistes M. J. tient qu'il convient de séparer, au moins pour la recherche, ces deux verbes qui en fait diffèrent pour le sens, « prendre » n'étant pas « piller », et *pigliare* ne se détachant pas vraiment du sens de « prendre ». M. J. ne pense pas qu'il soit indispensable de renoncer pour *pigliare* à l'étymologie *piliare < pilare. Mais pour *piller* il croit pouvoir adopter l'étymologie proposée, sans succès jusqu'ici, par G. Rohlfs, *pilleare < pilleum « bonnet », dont on sait le riche développement roman, en particulier dans le sens de « chiffon », qui mène à « déchirer », sens connu de *piller*, en parlant d'un chien, dès le XIIIe siècle, et dans celui d' « enveloppe », d'où « éplucher, dépouiller », sens fréquent de *piller* dans les parlers modernes, de la Lorraine au Dauphiné. De là, en moyen français, *piller* adopté sans doute par la langue des soldats avec les applications qui nous sont restées.

P. 329-338. W. v. Wartburg, *Probleme germanisch-galloromanischer Wortbeziehungen* (avec 6 cartes). Courtes notes dont la réunion tend à rendre

sensible la répartition des aires d'extension des éléments lexicaux, wisigothiques, burgondes, franciques, dans le domaine gallo-roman. Les mots examinés sont got. *wahsjan* « taller, drageonner » (anc. prov. *gaisar*, etc.), burg. *krappa* « crochet » (fr. dial. *grappe*), germ. de l'Ouest *mago* « estomac » et aussi *lisca* (fr. *laîche*), dont J. Jud avait montré qu'il ne pouvait être germanique et où M. v. W. voit un élément à la fois prégermanique, préroman et peut-être préceltique.

P. 339-363. F. Krüger, *Mittelmeerländisch-römisches Kulturerbe in Südfrankreich.*

P. 364-377. J. Jeanjaquet, *Le livre liturgique des* ayndes *dans le diocèse de Lausanne.* C'est le nom ancien du rituel réduit qui deviendra le *Manuale* lorsqu'on commencera à imprimer les livres liturgiques. M. J. montre que *ayndes*, plus tard *endes* ou *indes*, est le représentant normal de agenda(s), terme ancien de l'Église pour désigner les éléments réguliers d'une cérémonie. L'allemand l'a d'ailleurs longtemps gardé dans *Agendbuch* « rituel » et il est passé de là dans le rétique des Grisons.

P. 378-388. Antonin Duraffour, *Notules sur les dénominations du mollet, et quelques termes connexes, dans le Sud-Est de la France.* Représentants de pulpa ou de dérivés, des germaniques brado et *fatta « gras », de potta « lèvre ». Je remarque que M. D., qui avait été amené à mettre en doute l'existence ou la valeur d'une forme *tabo* relevée par Edmont à Bozel (Savoie), point 964 de l'*ALF*, a tenu à rectifier, dans une note de correction d'épreuve, sa première indication, après avoir, lors d'un nouveau séjour à Bozel, « constaté que *tabo*, bien que n'appartenant pas au patois vivant, était connu d'assez nombreuses personnes âgées en général de plus de 50 ans » : n'oublions pas que l'*ALF*, et c'est aujourd'hui un nouveau mérite qui s'ajoute à tant d'autres, représente un état des parlers français qui remonte à la fin du XIXe siècle ; dès maintenant il peut permettre des comparaisons instructives avec l'état présent.

P. 389-404. Jean Haust, *Notes sur quelques termes dialectaux de la Belgique romane.* Vingt-trois notes, la plupart sur des mots ou types d'origine diverse parmi lesquels des représentants de esca, *crientiare, *mesigus et de l'a. fr. *loing*, quelques-unes sur des faits plus généraux : rôle de la métathèse dans le langage populaire, les noms du « copeau », les mots désignant l' « ortie », dont M. H. explique certains comme des onomatopées correspondants à l'exclamation que provoque la piqûre de l'ortie : *kich !* en wallon, *chok !* dans les Vosges, *hhâc* dans la Haute-Meurthe.

P. 405-415. C. Theodor Gossen, *Zur Sprache des « Livre des Mestiers d'Étienne Boileau ».* Relevé des faits de graphie et de morphologie de caractère picard ou lorrain : ces faits se rencontrent en proportions inégales dans les divers groupes de statuts, ce qui rend probable la rédaction des statuts par les soins des « métiers » eux-mêmes ; la coloration dialectale ne serait donc pas du fait du clerc ou des clercs chargés de recueillir les statuts. Je ne

pense pas que ce raisonnement soit convaincant : la rédaction peut être l'œuvre d'un petit nombre de clercs ayant des habitudes de graphie inégalement provinciales. Quant au caractère provincial du langage des marchands ou des clercs qui ont écrit pour eux ou pour le prévôt, il peut s'expliquer par les conditions du peuplement de Paris et de sa banlieue au XIIIe siècle, mais aussi peut-être par l'enseignement qu'avaient reçu les clercs secrétaires ; il y a là une question que je n'ai pas la possibilité de traiter et qui vaudrait cependant d'être examinée de près : ce qu'on peut constater par l'étude des lexiques français indique une notable activité de l'enseignement français dans le Nord de la France ; j'ai noté aussi à propos de graphies d'*Aucassin et Nicolette* l'invention de procédés graphiques de même origine.

P. 416-441. Hans Bosshard, *Nomi di giuochi di fortuna, popolari e fanciulleschi negli statuti lombardi del Medievo e del Rinascimento*. Précieuse contribution à l'étude d'une matière qui a déjà donné lieu à des recherches méritoires, mais dont on peut souhaiter qu'elle suscite encore des travaux étendus et méthodiques, aussi bien pour le présent que pour le passé.

P. 442-452. Bruno Migliorini, *Sulla tendenza a evitare il cumulo dei suffissi nella formazione degli aggettivi*. Les faits signalés sont italiens, ainsi *formazioni sostantive* à côté de *f. sostantivali* ; mais des faits analogues se retrouvent ailleurs, notamment en français.

P. 453-471. Reto R. Bezzola, *Von rana zu crine ; zum Wort und Sachproblem in der italienischen Schriftsprache*. Sur les conditions dans lesquelles la langue littéraire adopte, même pour une notion commune, un mot différent de celui qui est en usage dans la langue parlée par les auteurs eux-mêmes : *rana* en toscan contre *ranocchia* ; *crine* ou *chioma* contre *capelli*.

P. 472-485. P. Skok, *Considérations générales sur le plus ancien istro-roman* (avec une carte). M. Sk., après avoir tenu compte des déplacements de population et des colonisations qui altèrent l'assiette géographique du langage, et en se fondant sur la sonorisation des intervocales, le traitement de *-au-* et celui de *-gn-*, conclut : que l'istro-roman de l'époque préfrioulane appartenait à la même aire de latin oriental que l'ancien dalmate, que l'ancienne langue romane des îles de Cherso et Ossero était un intermédiaire entre le végliote et l'istro-roman et que les phénomènes phonétiques indiqués ci-dessus ont été introduits en Istrie après le premier établissement des Slaves dans la péninsule.

P. 486-543. R. Hotzenköcherle, *Bündnerische Verbalformengeographie, ein Beitrag zur Kenntniss der Struktur der deutschbündnerischen Sprachlandschaft* (avec 10 cartes).

P. 544-562. Max L. Wagner, *Iberomanische Wortmiszellen*. Neuf notes d'étendue très variable, dont une, plus considérable, sur les expressions ibéroromanes pour « furoncle, charbon, etc. ».

P. 563-587. Joan Coromines, « *Dis Aup i Pireneu* », *à propos du* Rätisches Namenbuch. M. C. s'est proposé, en se fondant sur le récent *Rätisches*

Namenbuch et sur le *Dicziunari Rumantsch Grischun* d'une part, sur les matériaux qu'il a recueillis pour la préparation d'un *Onomasticon* catalan d'autre part, de marquer des parallèles, surtout lexicaux et toponymiques, entre le réto-roman et le roman pyrénéen, sans vouloir tirer de ces analogies des conclusions sur une parenté autre que celle qui peut résulter de situations géographiques et peut-être historiques semblables. Il insiste d'ailleurs sur la possibilité de rencontres fortuites, dont il donne des exemples précis, et sur la prudence qu'elle impose dans l'interprétation des coïncidences. Sous ces réserves, M. C. présente un certain nombre de rapprochements montrant ce qu'il nomme « l'accord alpino-pyrénéen », « entre le rhétique d'une part et le catalan et le gascon de l'autre, qui parfois embrasse aussi une partie plus ou moins grande de l'aragonais » et « l'accord hispano-rhétique » entre le rhétique et l'espagnol ou le portugais ; « les concordances avec tout l'ensemble de l'ibéro-roman sont beaucoup plus rares ». Il n'a pas échappé à M. C. que les concordances sont en partie des coïncidences de conservation, de non-participation aux innovations qui se sont produites dans une aire intermédiaire comme celle du provençal. Mais ces coïncidences, qui s'accordent avec le caractère archaïque de ces aires montagneuses et périphériques, sont intéressantes par elles-mêmes, plus encore quand elles s'appliquent à des mots préromans comme balma, barga, barranca, etc.

P. 588-623. O. Keller, *Biologie einer Verbalendung : die Partizipien auf -tu im Tessin mit besonderer Berücksichtigung von -atu* (avec 6 cartes). La conclusion générale de l'étude, ce qui n'est pas pour surprendre, est que l'histoire d'un morphème n'est pas faite seulement d'évolution des sons, que l'analogie, la régression, la restitution, viennent se joindre aux effets de la phonétique syntactique pour donner une histoire complexe comme une vie.

P. 624-714. A. Steiger, *Zur Sprache der Mozaraber* (avec 2 cartes). Cet important mémoire débute par une série de documents, latins pour la plupart, s'échelonnant de 812 à 1303 et présentant un intérêt lexical, que M. St a munis de notes abondantes pour l'identification et l'explication de mots désignant des objets, des étoffes, des vêtements, des matières. M. St. consacre ensuite 38 notices spéciales à ces éléments lexicaux.

P. 717-736. S. Sganzini, *Degli esiti e della qualità di* r *in alcuni dialetti lombardi.*

P. 737-762. E. Dieth et R. Brunner, *Die Konsonanten und Geminaten der Schweizerdeutschen experimentell untersucht* (avec 14 clichés).

P. 763-807. K. Meuli, *Vom Tränenkrüglein ; vom Predigerbrüdern und vom Trösten, Studien um ein Märchen.*

P. 808-813. K. Göhri, *Méthodologie et didactique de l'enseignement du français.* Introduction à un livre à paraître « après la guerre ».

P. 815-839. *Indices* établis par W. Egloff : index des matières classé par disciplines et index des mots classé par langues.

Et voici le second train des hommages, les huit articles retardés ou retar-

dataires auxquels nous voulons espérer que Jakob Jud aura fait le bon accueil que méritent encore les ouvriers de la dernière heure. Nous rappelons que ces mémoires constituent la première partie du 6e volume de *Vox romanica* (janvier 1941-décembre 1942).

P. 1-110. Andrea Schorta, *Das Landschaftbild von Chur im 14. Jahrhundert, eine Flurnamenstudie* (avec une reproduction d'aquarelle du début du XIXe siècle, et une carte). Relevé et commentaire de 259 toponymes.

P. 111-140. Fr. Gysling, *Welsch und Deutsch in Gressoney* (avec 8 cartes).

P. 141-158. Erwin Tagmann, *L'année ecclésiastique, essai dialectologique et folklorique*. Cet essai porte sur quelques localités du Haut-Valais et tend à « mettre en lumière les relations entre les fêtes religieuses, le patois et le folklore » de cette « région limitrophe des patois franco-provençaux et alémanniques ».

P. 159-177. Mario Roques, *Compléments aux dictionnaires de l'ancien français, BA-BU.*

P. 178-190. B. Hasselrot, *Glanures lexicologiques d'Ollon (Vaud)*. Complément à une publication antérieure de l'auteur sur le patois d'Ollon (cf. *Romania*, LXV, 283).

P. 191-199. Gunnar Tilander, *Vieux français* deluer, esluer, tresluer, alluer, *français dialectal* enluer. J'ai signalé dans la *Romania*, LIII, 436, un article où M. T. proposait de rattacher à *lucare de lucem divers mots de l'a. fr., *deluer, tresluer, erlue, treslue* : ces mots semblant enfermer surtout l'idée de « retard, détour », j'ai exprimé des réserves sur l'hypothèse de M. T. ; puis, au t. LXV, p. 432, j'ai indiqué, d'après M. J. Straka, qui me l'avait fait connaître avant d'en faire sur mon conseil une note, la présence dans *Blancandin* d'un exemple de *deluer*, « qui mérite considération » car il peut se traduire par « tombée de la nuit, crépuscule ». M. T. invoque légitimement cet exemple à l'appui de son hypothèse, qu'il reprend ici et précise ; il a sans doute raison de penser que le vers de *Blancandin* : *Desi au vespre au deluer*, s'il peut paraître pléonastique, ne le serait en fait pas plus que *le soir à l'anuitant* et autres formules semblables de l'a. fr. Mais, comme l'idée de « retard, délai » n'est pas absente du passage en question (il s'agit d'un chevalier qui, blessé grièvement, pense qu'il pourrait cependant durer jusqu'au soir s'il voyait son amie), je me permets, dût M. T. déclarer à nouveau que je ne fais pas « preuve d'intuition bien pénétrante », d'attendre un exemple bien certain avant de venir à complète résipiscence.

P. 200-206. Carlo Tagliavini, Avania. Le mot ne serait pas directement tiré de l'arabe *hawān*, mais du turc *aven* qui en est venu.

P. 207-222. Norbert Jokl, *Albanologische Beiträge zur Kenntnis des Balkanlateins*. Histoire d'expressions juridiques : 1. alb. *merqer* « dot reconnue à la fiancée » < lat. mercarium ; 2. alb. *kujri* « terrain, pacage commun » < lat. coheres ; 3. alb. *puthaduer* « fonctionnaire », dérivé de **putshtet* (d'où actuellement *pushtet*) < potestate. Je me suis résigné à donner de l'article

de N. Jokl ces sommaires, qui ne sont même pas des titres, dans l'impossibilité où je me trouvais d'analyser un exposé aussi riche de faits que de mots ou de formes, et qui est une digne continuation des recherches antérieures de N. Jokl sur la civilisation balkanique exprimée par le vocabulaire des langues de la péninsule.

M. R.

Mélanges de philologie offerts à M. Johan Melander, 21, 3, 1943; Uppsala, A.-B. Lundeqvist [1943]; in-8, 307 pages avec portrait.

Cet hommage a été présenté à M. J. Melander à l'occasion de ses soixante-cinq ans, au moment où il quittait la chaire de langues romanes d'Upsal; les circonstances n'ont pas permis aux romanistes français de prendre part comme ils l'eussent souhaité à cette manifestation; mais la France tient autrement sa place dans le livre : sur les seize articles qui le composent, treize sont rédigés dans notre langue, et un même nombre traite de sujets français.

P. 1-46. Torsten Sävborg, *Les sources de la préposition « dès »*. Entre les deux explications généralement données du fr. *dès*, savoir de ipso (Körting, Tobler, Meyer-Lübke) et deex (E. Richter, Meyer-Lübke, plus récemment von Wartburg), l'auteur conclut en faveur de de ipso. — P. 47-81. Hilding Kjellman, *Le Miracle de la Sacristine; étude sur les versions métriques de l'ancien français*. D'une part, M. Kj. étudie les rapports des versions de ce récit contenues dans le ms. 3518 de l'Arsenal (p. p. Gröber dans la *Festgabe W. Foerster*) et dans le ms. 12483 de la Bibliothèque nationale, c'est-à-dire le *Rosarium* du Jacobin de Soissons si utilement étudié par M. A. Långfors. Pour M. Kj. ces deux versions ne procèdent pas, comme on l'a cru, l'une de l'autre, mais sont deux remaniements parallèles d'une version du type de celle du recueil d'Adgar. D'autre part, M. Kj. imprime avec des notes la version, encore inédite, du ms. fr. 12483, celle de la *Vie des Pères*, d'après le ms. B. N. fr. 1546 et celle du ms. B. N. fr. 375. — P. 82-108. Sven Andolf, *Une version bourguignonne du* Dit de l'Unicorne et du Serpent. Le ms. 441 de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier contient la chanson de *Floovant* et une version du *Dit de l'Unicorne et du Serpent* (Jubinal, *Nouveau recueil*, II, 113). M. A. nous indique qu'il a imprimé comme thèse la chanson de *Floovant*; ce volume, qui serait daté de 1941, ne nous est pas encore parvenu; M. A. y renvoie pour la description détaillée et sans doute l'étude de ce manuscrit d'ailleurs bien connu; il en publie ici le deuxième morceau, avec quelques observations sur les traits dialectaux de l'original qui « semblent indiquer le Nord de la France » et une étude plus précise de la langue du scribe qui « parlait le dialecte bourguignon, notamment le même dialecte que les copistes de la chanson de *Floovant* ». L'édition du texte du ms. est accompagnée de notes et d'un glossaire; les diffi-

cultés de vocabulaire, qui sont réelles, n'y sont pas toutes élucidées de façon définitive ; au v. 167 il y a, dans le ms. de Montpellier un mot « illisible », dit M. A. ; et il le supplée aussi entre crochets : *Et cil qui* [*por*] *la beste fut* (*fut* devant être compris comme *fuit*), tandis que les autres mss donnent *qui plus* ; M. A. ajoute : « Notre lecture est pourtant très incertaine », ce qui est moins net que le « illisible » de l'appareil critique ; il faut comprendre sans doute que la lecture *plus* est exclue. Dans ces conditions M. A. s'est décidé pour la lecture *por*, mais au Glossaire il paraît douter de la possibilité de construire *fuir por* ; ceci manque de netteté : il n'y a pas ici à proprement parler de construction *fuir por*, le groupe *por la beste* est une explication « à cause de la bête ». — P. 109-112, Gunnar Tilander, *Vieux français, provençal, catalan ades, italien adesso, ancien espagnol adieso*. Propose comme étymon *addersum, forme de ad-derigere parallèle à *adersum pour aderectum de ad-erigere ; le groupe *-rs-* conservé dans *aers* à cause de *aerdre* a été réduit à *-s-* dans *addersum employé non plus comme participe synonyme de ad-derectum, mais comme adverbe au sens de « directement » ; le double *d* expliquerait le maintien de *d* intervocal et l'*e* tonique est ouvert, comme le veulent les formes romanes. Le passage du sens de « directement » à « aussitôt » est bien connu. — P. 113-128. Karl Michaëlsson, *A propos de fuiz*. L'incertitude sur la position de l'accent sur l'un ou l'autre des trois jambages successifs de *i* et *u* dans l'écriture du moyen âge a fait douter de la réalité de la forme *fuiz* pour *fus*. M. Michaëlsson précise que dans les rôles de taille parisiens, qu'il a examinés de si près pour ses *Études sur les noms de personne français*, et qui présentent souvent la forme *fuiz*, « il n'y a pas d'exemple que les traits de plume soient mal placés par les différents scribes des sept rôles : une lecture *fiuz* est donc exclue » ; les divers copistes emploient d'ailleurs également et parfois tout à côté les formes *filz*, *fil*, mais jamais *fiuz*. Or, si la forme *fuis* présente une métathèse vocalique très naturelle dans les régions où existe *fius*, p. ex. en Picardie, comment expliquer *fuiz* à Paris où *fiuz* n'existe pas ? M. M. pense que, à Paris, *fuiz* est purement graphique et imité des habitudes d'écriture picardes, l'alternance *ui-i* étant d'ailleurs fréquente à Paris p. ex. pour les noms de personne (*Huitace-Ytasse*), et ne faisant donc pas ici difficulté pour la lecture. — P. 129-139. R. Ekblom, *Die Entwicklung der Wörter vom Typus spàtulam > épaule*. A *épaule*, M. E. joint *saule* qu'il explique par *salula et *meule* (*de foin*) < metula : dans ces trois mots *t* passé à *d*, puis à *ḍ*, et *l* passé à *l* vélaire devant l'autre *l* se rencontrent à ce degré de *l* vélaire. — — P. 140-160. H. Nilsson-Ehrlé, *Sur les adverbes en -ment qui signifient « en qualité de... », « à titre de... »*. Cette nuance de sens peut se rencontrer dès le moyen âge et elle est toujours possible en français moderne ; il était donc utile de l'examiner avec quelque détail, mais de l'examen même qui en est fait ici, il résulte que c'est une nuance souvent fuyante et dont le degré change avec chaque adverbe et presque chaque exemple. — P. 161-197.

E. Rooth, *Das Verb cratmen bei Goethe...* — P. 198-202. Paul Falk, *La valeur de -que dans tresque « très »*. *Que* n'est pas ici un élément purement formel, pléonastique ; c'est le *que* comparatif : *tresque bon* n'est pas exactement « très bon », c'est « plus que bon », et c'est le même *que* qui se rencontre dans *ensorquetot*. — P. 203-221. E. Walberg, *La Vision de saint Foursi en vers français du XIVe siècle*. Ce récit procède de celui que Bède le Vénérable a introduit dans son *Historia ecclesiastica* d'après la *Vita sancti Fursei* que nous avons conservée (*Acta Sanctorum*, janvier, II, 399-405) ; il forme le 29e récit du *Tombel de Chartrose*. M. W. l'imprime d'après le ms. 224 d'Avranches avec notes explicatives et glossaire. — P. 222-234. S.-B. Liljegren, *Voltaire et l'Angleterre d'après* La Princesse de Babylone. — P. 235-246. Carin Fahlin, *Catalan com et com a dans les subordonnées comparatives*. Étude minutieuse, intéressante par les constatations syntactiques sur lesquelles elle se fonde : *coma* du provençal et du catalan est como ad et non como ac. — P. 247-274. K. Ringenson, *Un type d'expressions de temps en français : « à cette époque, à ce moment »*. L'ancienne langue, qui ne connaît pas ces formules, emploie *a cel di* ou *a cel tens, a cele heure*, etc. ; ces formules se développent avec le moyen français, surtout *a cette heure* dont on sait le succès jusqu'au XVIIe siècle et qui finit dans la langue familière. L'intérêt des expressions plus modernes est dans leur double valeur de « alors » et « maintenant » fixée en partie par l'emploi des prépositions *à* et *en*. — P. 275-284. Eilert Ekwall, *Old English ambyrne wind*. — P. 285-290. A. Långfors, L'arriereban d'Amours, *poème du XIIIe siècle inspiré par le* Bestiaire d'Amour *de Richard de Fournival*. Un des rares inédits du ms. fr. 837 de la Bibl. nationale ; c'est, en quatorze quatrains monorimes d'alexandrins, un véritable *salut d'amour* dont le thème est emprunté à l'introduction du *Bestiaire d'Amours* de Richard de Fournival où on lit : *Cis escris est ausi con l'ariere bans des tous chaus ke je vous ai envoié dusques a ore...* et où l'on trouve aussi le symbole de la tourterelle restée sans compagnon, que reprend le dit en quatrains. M. L. imprime celui-ci avec quelques remarques. On notera dans ces brèves pages des indications sur les remaniements habituels au rédacteur du ms. 837 et sur le caractère souvent peu original des dits en quatrains d'alexandrins. — P. 291-305. Torsten Franzén, *Qui en lui creit il n'a nul bon talent. Quelques observations sur l'emploi, en ancien français, des propositions relatives indépendantes et sur la structure de la principale qui suit*. Utile chapitre d'une syntaxe détaillée de l'ancien français.

M. R.

La Vida de sant Honorat, **poème provençal de** Raimond Féraud **publié d'après tous les manuscrits par** Ingegärd Suwe, I ; Uppsala, Lundequist, 1943 ; in-8, 8-CXLVII-245 pages.

Depuis l'édition qu'en donna A.-L. Sardou à Nice, en 1875, pour la

Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, plusieurs projets ont été formés pour une nouvelle publication de la Vie provençale de saint Honorat. La tâche avait été à la fois élargie et facilitée par les recherches et les publications préparatoires de Paul Meyer. En particulier le modèle latin de Raimon Féraut avait été déterminé (*Romania*, VIII, 481 ss) et cette découverte de P. Meyer avait été, il y a déjà plus de trente ans, suivie de la publication complète par Bernhard Munke du texte de cette Vie latine d'après tous les manuscrits (*Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, 32, 1911). Les projets ébauchés n'ont pu être jusqu'ici menés à bien et il est très heureux que M. J. Melander ait engagé Mlle Suwe à aborder à son tour ce travail d'édition. Nous n'avons encore dans le présent volume que le début de l'ouvrage. L'œuvre de Raimon Féraut comporte en effet plusieurs livres soigneusement distingués par l'auteur : les deux premiers (ch. I-XX et XXI-LXI) consacrés à la vie de saint Honorat, le troisième (LXII-LXXXI) aux miracles qu'il fit pendant sa vie, le quatrième (LXXXII-CXIX) à ceux qu'il accomplit après sa mort ; à ces quatre livres vient s'en ajouter un autre, sans numéro, qui conte la Passion de saint Porchaire et des cinq cents moines de Lérins. Mlle Suwe ne nous donne pour le présent que les deux premiers livres, c'est-à-dire la partie qui traite de la vie du saint, mais elle annonce « l'intention de publier plus tard la deuxième partie du poème, comprenant les miracles accomplis par le saint » ; elle ne donne aucune indication sur une publication éventuelle de la Passion de saint Porchaire ; si bien que l'édition de Sardou, avec ses imperfections, paraît devoir rester encore pendant un certain nombre d'années notre ressource unique (et assez difficile à utiliser, car elle a été tirée à petit nombre) pour l'étude d'une bonne partie de l'œuvre conservée de Raimon Féraut. Souhaitons que Mlle Suwe puisse nous donner sans trop de délai le second volume qu'elle nous fait espérer et que quelque autre élève de M. Melander puisse, à son tour, utiliser les photographies ou les collations réunies par celui-ci pour nous donner l'édition de la Passion de saint Porchaire.

Sardou avait connu trois manuscrits du poème : deux appartenaient à notre Bibliothèque nationale, l'autre appartenait à Guessard ; mais on connaît aujourd'hui neuf manuscrits de l'œuvre et un fragment, et il semblerait que le texte de Sardou, que Paul Meyer ne trouvait pas établi sur des bases suffisantes, pût être assez sensiblement modifié par l'étude de toutes ces sources. Or, après un sérieux examen des manuscrits, qui n'aboutit d'ailleurs pas à des filiations bien sûres, mais permet de déterminer des groupements et des valeurs, Mlle S. s'arrête à cette conclusion qu'il faut prendre pour base, c'est-à-dire en somme reproduire (sauf menues rectifications), mieux que Sardou, mais comme l'avait fait Sardou, le manuscrit de Guessard, devenu le ms. 4597 des nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale. L'on ne trouvera donc pas dans cette nouvelle édition un texte très différent de celui que nous offrait la précédente, mais nous pourrons le suivre avec plus

de confiance. De plus, il est accompagné ici des variantes des autres manuscrits. Mlle S. a dressé une Table des fautes de lecture et de transcription commises par Sardou, et certaines ne sont pas minces, comme celle qui au v. 78 faisait sortir Jonas « dintz del *prison* » au lieu de le tirer, avec le ms., « dintz del *peison* » ; mais les erreurs de cette sorte sont en somme assez rares, au moins dans les 1.000 premiers vers auxquels Mlle S. a limité sa Table.

Cette limitation me paraît de toute manière assez fâcheuse. Ce qui importe n'est pas tant de savoir que Sardou s'est trompé : P. Meyer et A. Tobler l'ont assez dit, et l'on est tenté de passer sur ces erreurs, puisque le pis-aller qu'est l'édition Sardou a du moins le mérite d'exister depuis près de 70 ans et garde encore seul ce mérite pour une bonne moitié de l'œuvre. Ce qu'on pouvait souhaiter, c'est une rectification de ces erreurs : la meilleure rectification est sans doute une édition nouvelle, telle que nous la donne ou nous la promet Mlle S., et qui sera plus répandue dans les bibliothèques que l'édition niçoise, mais en attendant l'achèvement de ce travail, une simple collation du texte de Sardou, même avec le seul ms. 4597, aurait été la bienvenue et aurait peut-être même été la partie la plus nécessaire et en tout cas la plus immédiatement utile de la nouvelle publication. Je souhaiterais que, sans renoncer à la suite de sa publication et même pour préparer cette suite, Mlle S. publiât, soit en brochure séparée soit dans une revue romaniste, où elle sera certainement bien accueillie, cette collation pour tout le texte de Sardou : cela ne représentera qu'un petit nombre de pages.

Mlle S. a fait précéder son texte d'une description des manuscrits qui complète et rectifie celle que Mlle Flachaire de Roustan avait présentée dans sa thèse de l'École des chartes et publiée au t. XXII du *Moyen Age* ; cette description comporte d'utiles observations sur la graphie et la langue de ces divers manuscrits. L'étude de la langue du copiste pour le manuscrit de base fait l'objet d'un chapitre spécial et amène à « conclure que le manuscrit a été écrit dans la Provence au sens restreint du mot, et probablement dans un des départements des Basses-Alpes ou des Alpes-Maritimes ». Il est du milieu du XIVe siècle et il ne présente, au moins pour les 4.127 vers imprimés dans ce premier volume ni lacune ni vers omis.

Le chapitre suivant est consacré à la langue de l'auteur qui, tout en se conformant aux habitudes des poètes de son temps, présente quelques traits appartenant surtout à l'Est de la Provence. On sait que la versification de Raimon Féraut dans la *Vie de saint Honorat* est assez variée, tant pour la mesure des vers, qui sont de 12, 8 ou 6 syllabes, que pour la disposition des rimes, le plus souvent accouplées, quelquefois croisées, parfois combinées en strophes : la variété est surtout sensible au début de l'œuvre, puis le poète se contente de faire alterner les morceaux en alexandrins et les morceaux en octosyllabes. Une modification ou un abandon de système analogue se rencontre peut-être dans *Roland à Saragosse* (cf. *Homenaje a Menéndez Pidal*, III, 417).

Un assez grand nombre de difficultés de sens sont sommairement expliquées dans des notes placées à la suite du texte. Le Glossaire est tout provisoire, ne portant que sur la partie du texte publiée dans le volume ; il est d'ailleurs limité aux mots et aux sens rares. Il est regrettable que rien n'y renvoie aux notes ci-dessus indiquées et qui présentent surtout des commentaires de sens. Une Table des noms propres, également limitée et provisoire, ne réfère pas davantage aux notes, où figurent cependant quelques indications notamment sur les noms de lieu. Pour ces derniers d'ailleurs nous possédons déjà un travail utile dans la dissertation de M. Adolf Krettek à la suite du mémoire de B. Munke cité ci-dessus.

Je tiens en terminant à dire l'excellente impression de sûreté et de soin que donne ce premier volume de l'édition que nous souhaitons de voir Mlle Suwe achever promptement.

M. R.

Publications de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, etc. ; Bruxelles, Palais des Académies : — I. **Mémoires**, collection in-8°, tome XI, *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques du XIVe au XVIe siècle* par Georges DOUTREPONT ; 732 pages, 1939 ; — II. **Collection des anciens auteurs belges** : *Chroniques de Jean Molinet* publiées par Georges DOUTREPONT et Omer JODOGNE, 3 vol. ; I, 654 pages, et II, 606 pages, 1935, III, 451 pages, 1937 ; — III. **Collection des anciens auteurs belges**, nouvelle série, n° 3 : *Croniques et Conquestes de Charlemaine* publiées par Robert GUIETTE, 2 vol., I, 444 pages, 1940, et II, 277 pages, 1943.

Nous avons réuni les titres de ces divers ouvrages pour la preuve qu'ils nous donnent de l'activité continuée de nos confrères belges, et aussi parce qu'ils constituent la liste de tout ce que nous avons reçu de l'Académie de Belgique depuis quelques années ; il est probable que cette liste est incomplète, et par exemple, si le *Jean Molinet* forme le n° 1 de la nouvelle série des *Anciens auteurs belges*, le *Charlemaine* portant le n° 3, nous ignorons ce qu'est le n° 2 ; nous aurons de toutes parts bien des lacunes d'information à combler : la *Romania* s'y emploiera de son mieux, comme elle l'a fait il y a vingt-cinq ans.

I. — Le travail du regretté Georges Doutrepont sur *Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques* comporte, d'une part, un *Examen critique, historique et bibliographique des proses* (l'auteur a adopté cette désignation de « prose » qui peut paraître une abréviation un peu forcée, mais qui a l'avantage de ne pas préjuger de la nature de l'ouvrage : dérimage, rédaction originale, abrégé, etc.), cet *Examen* étant lui-même divisé en deux parties, la première consacrée aux « épopées », la seconde aux « romans antiques et chevaleresques », et d'autre part, une série de notes et d'études ou d'esquisses

sur les raisons, les conditions et les procédés des mises en prose, ainsi que sur le succès de ces rédactions et leur importance dans l'histoire des œuvres littéraires françaises. Cette seconde moitié du volume est pleine d'indications curieuses, mais qui demeurent discontinues et fragmentaires et sont surtout des amorces et des appels de futures enquêtes plus précises. L'*Examen critique*, au contraire, restera longtemps un répertoire précieux et indispensable pour l'étude de la littérature romanesque en prose du moyen âge, en France et dans les pays où s'est fait sentir l'influence française. Dans chacune des parties de cet *Examen* les mises en prose font l'objet de notices séparées, rangées suivant l'ordre alphabétique des titres ou plus exactement du premier mot typique des titres ; on sait les difficultés de décision et plus encore d'utilisation d'un pareil ordre, d'autant qu'il n'y a pas accord entre les titres traditionnels des œuvres en vers qui ont été reprises en prose, des mises en prose manuscrites et des imprimés des XVe ou XVIe siècles ; G. Doutrepont a hésité parfois : c'est ainsi que la notice sur *La Reine Berte* figure parmi les *B*, entre *la Bataille Loquifer* et *Beuves d'Aigremont*, tandis que *La Reine Sibile* précède *Renaut de Montauban* en tête des *R* ; les *Croniques et Conquestes de Charlemaine* viennent entre *Ciperis de Vignevaux* et le *Coronement Loys*, c'est-à-dire que le nom typique n'est ici ni celui du héros, *Charlemaine*, comme c'était tout à l'heure le cas pour *Sibile*, ni le mot *Croniques*, mais le second mot du titre. Il est vrai que la recherche est guidée par un Index alphabétique à la fin du volume, mais justement *Reine Berte* qui devrait renvoyer à la lettre *B*, n'y figure pas et pas davantage *Sebile* ou *Sibile*, qui devrait y renvoyer à *R*, je n'y trouve pas non plus *Croniques* ou *Chroniques* renvoyant à *Conquestes de Charlemaine*. Je ne m'arrêterais pas à ces détails, si je ne voyais dans le livre de G. Doutrepont un de ces manuels auquel il faut sans cesse recourir et dont l'utilisation doit être rendue facile et rapide. Pour la même raison je regrette que les notices ne soient pas plus nettement séparées les unes des autres avec des titres mieux mis en vedette : trop de notices commencent au bas d'une page, à l'avant-dernière ou même à la dernière ligne, après un blanc insuffisant, p. ex. p. 108 (*Girart de Roussillon*), p. 250 (*Blancandin*), p. 302 (*La Manekine*) ; cela est particulièrement incommode quand la notice commence ainsi sur un recto, p. ex. p. 255 (*Le Châtelain de Couci*) et surtout p. 59 où la notice sur *Ciperis* commence exactement à la dernière ligne de ce recto. L'on préférerait aussi trouver en tête des pages, au lieu de l'uniforme titre courant *Examen critique*, etc. reproduit sur près de 200 doubles pages, l'indication des notices auxquelles appartiennent ces versos-rectos. D'une façon générale le plan de chacune des notices est le suivant : « a) titre du texte en prose ; b) l'histoire de ce texte ; c) le ou les manuscrits qui l'ont conservé ; d) l'original ou les originaux dont il provient ; e) particularités (s'il y a lieu) ; f) éditions qui en ont été faites ; études qui lui ont été consacrées ». Certaines de ces notices sont extrêmement développées et d'une information très riche, p. ex. pour les

Croniques et Conquestes de Charlemaine (p. 63-86), *Guillaume d'Orange* (p. 115-138), *Renaut de Montauban* (p. 184-219); je ne vois pas comment se rattache à cette notice l'indication relative aux fragments de la *Reine Sibile* que j'ai publiés dans notre t. XLIV; il y a là sans doute une note mal placée. Je signale la publication en annexes de quelques extraits de romans en prose, peu nombreux et peu étendus.

II. — De 1863 à 1891, l'Académie royale de Belgique avait publié une collection de Grands Écrivains belges inaugurée par les premiers volumes des œuvres de Georges Chastellain et de Froissart et close avec les œuvres de Jean Lemaire de Belges (1882-1891); pour plusieurs auteurs ou ouvrages importants (Baudoin et Jean de Condé, Watriquet de Couvin, etc.) cette belle collection est encore notre seule ressource. En 1891, l'Académie a décidé de reprendre sa tâche et l'édition des *Chroniques de Jean Molinet* a été choisie pour ouvrir une nouvelle série; ce choix s'expliquait d'autant mieux que les *Chroniques* n'avaient eu jusque-là qu'une édition, celle de J.-A. Buchon (1827-1828), qui reproduit seulement et assez mal le ms. 5618 de Paris, avec des fautes de lecture et d'interprétation des noms propres. Georges Doutrepont, qui s'était chargé de cette entreprise, en avait déjà rassemblé en bonne partie les matériaux en 1914 et il avait notamment réuni à la Bibliothèque de l'Université de Louvain pour les comparer cinq manuscrits des *Chroniques* prêtés par d'autres dépôts, quatre par Bruxelles, un par notre Bibliothèque Nationale; dans la nuit du 25-26 août 1914 ces cinq manuscrits périrent dans l'incendie de la Bibliothèque de Louvain. G. Doutrepont reprit son travail sur ses notes et sur d'autres copies, mais il ne put le faire qu'en s'assurant la collaboration de M. Omer Jodogne, son ancien élève, archiviste aux Archives générales du Royaume. Les éditeurs, à défaut du ms. 10385 de Bruxelles brûlé à Louvain, ms. achevé en 1514, qui eût pu être adopté comme base de leur texte, se sont arrêtés, pour des raisons valables, à la décision de reproduire le texte d'un manuscrit dont les deux volumes sont aujourd'hui partagés entre Bruxelles et Paris, où ils portent les nos 5438 à la Bibliothèque royale et 24035 à notre Bibliothèque nationale, en y ajoutant des variantes empruntées au ms. 5618 de cette dernière bibliothèque. Le premier tome de l'édition, qui embrasse les années 1474-1488 des *Chroniques*, correspond au volume de Bruxelles, et aux fos 2-70 du volume de Paris; le tome II (années 1488-1506) comprend le reste de ce volume jusqu'au fo 469; le tome III est constitué par l'Introduction, le Glossaire et l'Index des noms. L'Introduction étudie les sources de Molinet, les documents qu'il a utilisés, la façon dont il a conçu son travail d' « indiciaire », sa place dans l'historiographie de Belgique, les particularités de sa langue et ses procédés de style. Le Glossaire « a été dressé uniquement en vue de faciliter l'intelligence du texte » et il ne présente de renvois aux pages que pour les mots rares ou discutables; je note que pour ces mots même les renvois ne sont pas complets, p. ex. pour *effroy* (*cloche de l'*) avec renvoi à II,

340, il eût été bon de renvoyer aussi à II, 151 ; et je n'ai pu retrouver les mots *gaurier*, *gaurre*, aux pages indiquées. Voici de menues remarques. *Agache* : pourquoi traduire par « corbeau », alors surtout que ce mot est dans le groupe *agaches, corbaulx et aultres volilles* ? — *dodenne* : la traduction par « oscillation ? » ne donne pas de sens ; — *effroy* : il s'agit d'une cloche d'alarme, et l'indication du sens donné par Godefroy « sorte de vaisseau de guerre », paraît hors de propos ; — *ganghes* : lire *gaughes*, comme dans le texte, et modifier en conséquence la place alphabétique ; — *hutin* et *manteaulx* : renvois à des pages non précisées ; pour le second lire : p. 11. Je reviendrai sur *poiville* marqué d'un point d'interrogation et pour lequel M. A. Henry a proposé (*Vox romanica*, IV, p. 92) une autre lecture.

III. — On sait que les *Croniques et conquestes de Charlemaine* sont une histoire poétique du grand empereur, écrite ou compilée, rédigée peut-être, par David Aubert, l'un des scribes attitrés de la cour de Bourgogne. Il n'existe de cet ouvrage qu'un manuscrit (Bruxelles, Bibliothèque royale 9066-9068) primitivement en deux volumes, dont le second, actuellement relié en deux parties, a été terminé en 1458. Un autre manuscrit (Dresde O^{81}) ne contient qu'une rédaction abrégée. M. Robert Guiette, chargé de publier intégralement le texte des *Croniques*, a donné une transcription littérale du ms. unique, d'ailleurs écrit avec soin et très clairement. Le ms. est ponctué d'un bout à l'autre et l'éditeur eût « aimé pouvoir reproduire l'ancienne ponctuation et fournir ainsi un document intéressant pour l'histoire des signes accessoires de l'écriture au XV^e^ siècle », mais les règles adoptées pour la collection ne le lui ont pas permis. Peut-être, en effet, la conservation d'une ponctuation sans doute assez éloignée de nos habitudes aurait-elle rendu la lecture moins facile ; il serait cependant dommage que cet exemple de ponctuation ancienne restât complètement ignoré, et l'on peut souhaiter que M. Guiette donne à la suite de son édition un spécimen assez étendu de texte avec la ponctuation originale et un exposé des règles d'emploi des signes de ponctuation adoptées par David Aubert. M. G. a publié jusqu'ici le premier volume de son édition, qui contient la matière du ms. 9066 de Bruxelles, et la première partie du second volume correspondant au ms. 9067 ; la seconde partie nous donnera le ms. 9068 ; le troisième volume sera formé par l'Introduction et les Tables ; l'on y trouvera la description détaillée du manuscrit, la table détaillée des miniatures, au nombre de 105 (elles sont l'œuvre de Jean le Tavernier, d'Audenarde ; J. van den Gheyn en a publié en 1909 une reproduction), des notes sur David Aubert et son œuvre, qui seront particulièrement bien venues étant données nos incertitudes sur le personnage, l'étude des sources, seulement esquissée dans les *Mises en prose* de G. Doutrepont, enfin la comparaison entre le ms. de Bruxelles et celui de Dresde.

Nous attendons avec espoir la suite de ce travail comme de tout ce bel ensemble de publications de nos confrères et amis belges.

M. R.

PÉRIODIQUES

Association Guillaume Budé (Section bretonne), Conférences universitaires de Bretagne (1942-1943) ; Paris, Belles-Lettres, 1943 ; in-8, 251 pages. — Deux des dix conférences, réunies dans ce volume intéressent les médiévistes. P. 39-59. Raymond Lebègue, *Le théâtre breton, mystères anciens et essais récents*. Quelques indications nouvelles sur la *Vie de sainte Nonn*, dont le texte que nous possédons est postérieur à 1425, la *Passion et la Résurrection* imprimée en 1530, la *Vie de sainte Barbe* imprimée en 1557. L'influence des mystères français y est très sensible ; le modèle de la *Passion* de 1530 est la *Passion* de Jean Michel, comme l'avait deviné Paul Meyer, mais l'auteur a puisé à d'autres sources, telles que la *Passion* de Gréban, le *Kalendrier des bergiers*, la *Vie de Jesu Crist* de 1485. — P. 61-92. Charles Foulon, *Les voyages merveilleux dans les romans bretons*. De l'importance de la mythologie irlandaise et des *imm-rama* comme sources du merveilleux des romans bretons.

M. R.

Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris, V (1937). — P. 13-18. Georges Lacombe, *Structure de la langue basque (esquisse)*. Exposé sommaire qui fait ressortir la fragmentation actuelle du basque en dialectes très différents et certaines modifications de structure dues à l'influence du français, du gascon ou de l'espagnol.

VI (1938). — P. 1-19. Joseph Vendryes, *Les tâches de l'onomastique*. Sur les liens de l'onomastique, de l'histoire des mœurs et de la linguistique. — P. 41-58. André Martinet, *La phonologie synchronique et diachronique*. Définitions et domaine.

M. R.

Journal des Savants, 1942. — P. 1. C. Brunel, C. r. de A. Coville, *La vie intellectuelle dans les domaines d'Anjou-Provence de 1380 à 1435*. — P. 11. Marcel Aubert, C. r. de Pierre Lavedan, *Histoire de l'Urbanisme, I, Antiquité, moyen âge ; II, Renaissance et Temps modernes* (résume utilement les conclusions de l'auteur sur l'urbanisme au moyen âge). — P. 40.

Alfred Jeanroy, C. r. de *Aucassin et Nicolette, chantefable du XIII^e siècle* éditée par Mario Roques, 2^e éd. nouv. tirage, et Guernes de Pont-Sainte-Maxence, *La vie de saint Thomas Becket*, éd. par C. Walberg (*Classiques français du moyen âge*). — P. 49. Jacques Zeiller, C. r. de *Histoire de l'Église*, publiée sous la direction de A. Fliche et V. Martin, t. V, *Grégoire le Grand, les États barbares et la conquête arabe* par Louis Bréhier et René Aigrin. — P. 66. Léon Mirot, *L'État bourguignon-flamand au XV^e siècle*, C. r. de Joseph Calmette et Eugène Desprez, *Histoire du moyen âge*, t. VII, première partie, *La France et l'Angleterre en conflit*, et deuxième partie, *Les premières grandes puissances*. — P. 97. Louis Bréhier, *L'Histoire du Pontifical romain au moyen âge*, C. r. de Michel Andrieu, *le Pontifical romain au moyen âge*, et *Les « Ordines romani » du haut moyen âge*, t. I, *Les Manuscrits*, premier article. — P. 134. Jean Longnon, *Le rattachement de la Principauté de Morée au Royaume de Sicile en 1267*. — P. 158. Louis Bréhier, *L'Histoire du Pontifical romain au moyen âge* (2^e et dernier article).

R. L. WAGNER.

REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE, XIV, 55-56 (juillet-décembre 1938). — P. 257-278. M. Sandmann, *Remarques sur la genèse d'adjectifs en fonction d'adverbes*. Les types donnés dès le début comme exemples sont : *parler haut, couper court* et *vivre monotone*, ce qui montre assez que l'auteur embrasse toutes les époques du français ; mais il y joint d'autres langues romanes, notamment l'espagnol, et aussi l'anglais et l'allemand à l'occasion. M. S. voit le principe de cette construction dans l'agglutination de deux phrases indépendantes comportant des formes dégrammaticalisées, mais avec influence dans l'ancien français des expressions de quantité, les « transvaluations de catégorie » (*geler blanc* d'après *gelée blanche*) jouant un rôle moins important que certains grammairiens ne l'ont pensé. — P. 279-330 (plus un feuillet d'additions et corrections hors pagination). J. Dupraz, *Notes sur le patois de Saxel (Haute-Savoie) en 1941*. Ces notes comportent d'abord une *description morphologique* qui, dit un avertissement de la Rédaction de la *Revue*, « d'elle-même s'est engagée dans les cadres de la *Description morphologique du parler de Vaux-en-Bugey* de A. Duraffour », si bien qu'elle en a adopté le plan avec les mêmes numéros de paragraphes ; suivent des textes et une liste de comparaisons (à suivre).

M. R.

CHRONIQUE

Publications annoncées.

Par le P. Jean Sonet (Namur), édition critique de la version anonyme française de *Barlaam et Josaphat* d'après tous les manuscrits connus, le ms. Tours 979 étant pris comme base, et recherches sur la tradition manuscrite latine et française du roman.

Collections et publications en cours.

Le quatrième fascicule de l'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne* par Pierre Le Roux vient d'être mis en vente ; il contient les cartes 301-400, avec une carte des rivières et des limites des diocèses sur papier transparent et, ce qui est particulièrement utile, un index des mots français dont la traduction est donnée dans les cartes des quatre premiers fascicules.

— La Société des Anciens textes français a distribué pour les exercices 1941 et 1942 :

Jaufré, roman arthurien du XIII^e^ siècle en vers provençaux, publié par Clovis Brunel, 2 vol., LXXI-215 pages avec 2 planches et XII-257 pages avec 2 planches ; 1943. — L'éditeur a ajouté à son second tome un index sémantique détaillé et méthodiquement classé ; l'essai que j'avais tenté dans mon édition du *Roman du comte d'Anjou* de Jehan Maillart commence ainsi à porter ses fruits, on me permettra de m'en réjouir. M. Br. a étudié sommairement dans son Introduction l'illustration d'un des deux manuscrits et il en a marqué le caractère exotique, aragonais et arabe ; il a complété ces indications dans une communication ultérieure à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; nous y reviendrons prochainement par une brève note sur l'origine possible de cette illustration.

— Le tome second de l'*Histoire de la langue roumaine* d'Ovide Densusianu a été publié par fascicules à des intervalles lointains : le 1^er^ fascicule avait été imprimé en 1914 ; l'auteur, n'ayant pu recouvrer après la guerre ses matériaux transportés de Iaşi à Moscou, recommença ses dépouillements et put imprimer en 1926 le 2^e^ fascicule, dont la distribution fut encore retardée ; le 3^e^ a été publié en 1938, mais dans des conditions telles qu'il est

resté ignoré de beaucoup de travailleurs ; nous pouvons enfin le présenter à nos lecteurs :

Histoire de la langue roumaine par Ovide Densùsianu, tome second, fascicule III : *Le seizième siècle (morphologie, syntaxe, lexique)* ; Paris, Leroux, 1938 ; in-8, 575 pages plus un cahier de VIII pages pour titres, préface et abréviations.

Mais ce dernier fascicule ne contient pas d'index et, O. Densusianu étant mort le 8 juin 1938, cette lacune n'a pu être comblée que par les soins d'un de ses élèves qui vient de publier cet index :

Ovide Densusianu, *Histoire de la langue roumaine*, tome second, *Index* par I. Coteanu ; Copenhague, Munksgaard, et Bucarest, Institut de linguistique roumaine, 1943 ; in-8, 71 pages [Société roumaine de linguistique, Série II, Études, 2].

— Je signale à ce propos que de ces publications de la Société de linguistique roumaine imprimées en 1942, nous n'avons jusqu'à présent reçu qu'une partie ; voici la liste que nous relevons sur la couverture de l'*Index* de M. Coteanu :

Série I, *Mémoires*, 1. Iorgu Iordan, *Nicolae Drăganu, 1884-1939* ; Bucarest, Institut de linguistique roumaine, 1942 ; in-8, 15 pages ;

2. Eugen Seidel, *Fonologia şi problemele ei actuale ; ibid.*, 1942 ; 75 pages ; — comprend, après une introduction historique et théorique, une bibliographie qui compte, déjà, 470 numéros ;

2. A. Eugen Seidel, *Das Wesen der Phonologie*, 1943 ; non parvenu.

3. A. Rosetti, *Le mot, esquisse d'une théorie générale* ; Copenhague et Bucarest, 1943, 51 pages ; — dédié à Viggo Brøndal.

Série II, Études, 1. I. Coteanu, *Prima lista a numelor româneşti de plante* ; Bucarest, 1942 ; non parvenu.

2. I. Coteanu : *Index ;* voir ci-dessus.

— L'échange des publications scientifiques est présentement très difficile et nous ne pouvons tenir nos lecteurs au courant de l'avancement de la plupart des collections ou travaux en cours. Voici sur des publications suisses des informations que nous empruntons à *Vox romanica*, VI, 394 :

Du *Dicziunari rumantsch grischun* de R. de Planta et M. Melcher ont été distribués les fasc. 4. alp-amianza (1940) ; 5. amicabel-anna (1941) ; 6. anna-arader (1941) ; 7. arada-ardimaint (1942) ;

du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, t. II, les fascicules XVII, bibolon-boeuf (1940) et XVIII, boeuf-bordanna (1941-1942).

Comptes rendus sommaires.

J. Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique français, allemand, anglais*, 2e édition augmentée et mise à jour ; Paris, Geuthner, 1943 ; in-8, 241 pages. — Le légitime succès obtenu par ce commode lexique a

permis à l'auteur de préparer une nouvelle édition qui se distingue dès l'abord de la précédente par l'addition aux termes français, non plus seulement de leur équivalent allemand, mais aussi de leur équivalent anglais ; de là la mention des trois langues qui ne figurait pas au titre de la 1re édition. Des termes ont été ajoutés et certains articles se sont développés : pour la lettre *T*, par exemple, je relève comme nouveaux les articles *tendance*, *tétramètre*, *tonème*, *tonétique*, *toponymie*, *translatif*, *triangle des voyelles*, *trimètre*, qui correspondent à des préoccupations, à des aspects ou même à des espoirs de la linguistique particulièrement développés dans ces dernières années ; l'article *transcription* a plus que doublé de longueur et contient un aperçu sommaire des valeurs accordées, dans les diverses habitudes de transcription, aux caractères latins plus ou moins modifiés et aussi une liste de signes diacritiques avec leurs valeurs les plus fréquentes. La présentation de cette liste n'est pas parfaite : on y voit qu'un accent aigu (′) « souscrit en roumain donne à *s* la valeur de *ş*, à *t* la valeur de *ts* », or le signe modificateur en question n'est pas rectiligne comme un accent, mais courbe, c'est une cédille ou au moins une virgule ; le ° suscrit n'est pas indiqué comme modificateur de l'*a* ; noter que *ascrit*, *souscrit* et *suscrit* devraient figurer dans le *Lexique*. J'en dirai autant des noms des signes de ponctuation et du mot *ponctuation* lui-même, puisque *écriture* et *orthographe* y figurent, et que par conséquent l'aspect écrit de la langue n'est pas systématiquement négligé. La typographie de l'article *transcription* n'est pas très habile, p. ex. pour les esprits grecs, ou pour le signe de longueur de voyelle que l'on a maladroitement figuré par le tiret long de ponctuation ; il en est de même dans l'article *quantité*, où de plus (et déjà dans la 1re édition) le signe de brièveté est figuré par un υ grec : il est difficile d'admettre qu'un imprimeur n'ait pu se procurer le très petit jeu de caractères spéciaux nécessaires, et l'on peut se faire une idée assez différente de la collaboration entre imprimeur et auteur en matière de publication scientifique. — M. R.

Aller *et* venir de *suivis de l'infinitif comme expressions de rapports temporels* par Leiv Flydal : Oslo, J. Dybwad, 1943 ; in-8, 120 pages [*Avhandlinger utgitt av Det Norske Videnskaps-Akademi i Oslo*, II. *Hist.-Filos. Klasse*. 1943, nº 3]. — Cette dissertation, qui se rattache à l'*Étude sur les périphrases verbales de la langue française* de G. Gougenheim, ne porte guère que sur le français moderne ; toutefois on y trouvera, au début de chaque partie, quelques exemples du moyen âge. — M. R.

Åke Bergh, *La déclinaison des mots à radical en* s *en provençal et en catalan* ; Göteborg, Elander, 1937 ; in-8, 95 pages [Göteborgs K. Vetankaps och Vitterhets-Samhälles Handlingar, V, A, 6, nº 2]. — En catalan et dans

beaucoup de dialectes provençaux, on trouve d'assez bonne heure, pour des mots dont le radical est, au singulier, terminé en *-s*, des pluriels en *-es* (et plus tardivement, en catalan, en *-os*) ; prov. *mas* < mansus *-mases*, cat. *pres* < prehensus *-preses*, *promes* < promessus *-promesos*. M. B. s'est proposé de déterminer précisément l'extension géographique et les témoignages anciens que nous pouvons recueillir de ces formes, pour tenter d'en tirer quelque éclaircissement sur leur origine. L'aire principale de ces formes en provençal est dans le centre du domaine, c'est-à-dire qu'elle n'atteint pas la Gascogne et atteint à peine le Plateau Central ; la région du Rhône ne présente aujourd'hui que des faits sporadiques, mais le phénomène y est bien établi pour le moyen âge ; en catalan, on peut tenir le phénomène pour général. Mais d'une façon générale, les formes plurielles en *-ses* sont plus tardives que les formes courtes terminées par *s* du radical. Cela rend peu vraisemblable l'explication de la désinence *-es* comme représentant la finale latine -es ou -os ; il reste donc que nous ayons affaire ici à une flexion consciemment surajoutée pour rendre sensible le pluriel même dans les mots où *s*, marque de nombre, se confondait phonétiquement avec *s* final du radical. M. B., après d'autres, examine le rôle qu'aurait pu jouer dans cette formation l'analogie p. ex. de mots en *-es* ; il va de soi que cette recherche ne saurait donner de résultat sûr et M. B. ne pense même pas atteindre sur ce point à des probabilités définies. Il est notable qu'à ses conclusions prudentes il ait ajouté des remarques sur la formation en anglais des pluriels tels que *box-boxes* ou des génitifs *James-James's* ainsi que du génitif des dialectes scandinaves *Frans-Franses*, toutes formes de nature, quelle qu'en soit historiquement l'origine, à donner l'impression de conscience morphologique. — M. R.

Jean Haust, *Étymologies dialectales* [Extrait de *Album R. Verdeyen* (Bruxelles, Manteau, 1943), p. 217-237] ; — *Gloses liégeoises* [Extrait de l'*Annuaire de la Commission communale de l'Histoire de l'ancien pays de Liége*, t. III, n° 1, 1913, p. 57-88] ; — *Glossaire philologique* aux *Règlements et Privilèges des XXXII métiers de la cité de Liége*, fasc. X, *Les Porteurs*, textes édités par Maurice Yans (Liége, Commission communale, etc., 1943), p. 183-200. — Le premier de ces trois extraits étudie, outre des mots wallons, quelques mots du rouchi et même de l'ancien français commun ; voici les plus intéressants : rouchi *mène*, a. fr. *mine* ou *migne* « vermine, mite », a. fr. *rafle* « hotte » et dérivés, rouchi *stróder* « rôder » = a. fr. *estrader*, rouchi *fèrséke* « jeune truie » = a. fr. *fressange*. — Les *Gloses liégeoises* visent surtout à rectifier les erreurs des notes de Borgnet à l'édition de Jean de Stavelot ; j'y remarque un exemple de l'onomatopée *rif raff* tirée d'un document de 1557 du cartulaire de Sainte-Croix : « Volo quod vigilie decantentur tractim et distinctim et cum intellectu, non ut *rif raff*, sicuti canes currunt ad

offam ». — Le Glossaire des *Porteurs* fournira des exemples de mots connus et de quelques expressions plus rares, mais presque toujours postérieurs au moyen âge. — M. R.

Maurice WILMOTTE, *L'épopée française, origine et élaboration*; Paris, Boivin [1939]; in-8, 217 pages. — Il y a dans ce livre deux éléments principaux, d'une part des réserves, discontinues mais toujours sensibles, sur les thèses de Joseph Bédier, d'autre part la revendication pour l'épopée latine, antique ou médiévale, d'un rôle important dans la formation de l'épopée française. Ces deux aspects de l'ouvrage ont été récemment l'objet, de la part de M. I. Siciliano, d'un examen sans complaisance et d'un jugement sans sympathie : je ne veux ni continuer, ni arbitrer un débat sans issue. Je signale à la fin du volume un court chapitre, un peu rapide, mais dont les observations ne sont nullement négligeables, sur la technique du vers et de la strophe dans les chansons de geste. — M. R.

ERRATA DES PAGES 289-330
(*Roland à Saragosse.*)

Le fascicule 3 du présent volume a été établi et tiré dans des conditions très défavorables : nous n'avons pu pour le texte de *Roland à Saragosse* ni disposer des photographies pour une dernière collation, ni procéder à une révision typographique minutieuse. Dans cette fin de 1944, où s'achève tardivement ce volume, nous pouvons donner les résultats de la collation et de la révision nécessaires.

Page 289, *ligne* 3, *lire : Ronsasvals.*
— 291, *l.* 9 *du bas*, *lire :* le « camp »
— » » 5 » *lire :* tue Balayrant.
— 294, *v.* 15, *lire :* Sompniyey
— » » 17, » corns ac
— 295, » 81, » Trastuch
— 296, » 91, » Es [s *douteux*] els
— » » 105 *et* 117, *lire :* Spieu
— 298, » 196, *lire :* frenir
— 299, » 232, » E Karle
— 300, » 253 : ho *est peut-être barré.*
— » » 267, *lire :* venc ha
— 301, » 304, » remanres
— 302, » 334, » donna
— » » 346, » sieu
— » » 357, » Baffom
— 304, » 422, » mieu

Page 305, » 496, » otramer
— 306, » 525, » von cos
— 307, » 558, » si van
— 308, » 624, » el camp.
— » » 625, » — Ay !
— 309, » 651, » si'n ac
— » » 653, » Senhos
— » *placer l'indication de colonne* [*c*] *en face du v.* 663.
— 311, *v.* 742, *lire :* e's levet
— 312, *note, lire : sarruda*
— 313, v. 799, *lire :* adevant [1]
— » » 810, » en davalla
— » » 818, » Entro en
— » » 826, » casec
— 314, » 836, » lo franc
— 317, » 962, » bezant.
— 318, » 1007, » garimant
— » » 1008, » trobar Karlemagne
— 319, » 1075, » Gran joya n'ac
— » » 1082, » pueja, home
— 322, » 1177, » s'en
— 325, » 1297, » van l'en
— » » 1302, *le ms. a* vengût
— » » 1356, *lire :* aportan
— 327, » 1405, » permier
— » » « » lo ponh lo prant

1. Nous examinerons ailleurs les graphies *adevant* ou *a devant*, *devant* ou *denant*, dans les poèmes d'Apt.

INDEX DES MOTS [1]

A

aborrelar, -llari foréz. 373
acătare roum. 121
aceindre fr. 386
aceña cast. 446
**acenia*. 446
achaindre pic. 386
acroire fr. 387
**addersum*. 539
ades cat., fr., prov. 539
adesso it. 539
adevinaille fr. 392
adieso esp. 539
ad-istic. 256
**ad-iterare*. 133
adversaire fr. 461
advinction fr. 110
Aegidiu. 439
affiquet fr. dial. 111
Agachi roum. 121
Agapie. 121
agenda. 534
Agendbuch all. 534
aguminette fr. 259
ahd turc. 121
aht roum. 121
**aiacè*. 259
aicel, -cest prov. 475
aiga prov. 135
aira prov. 450
aire fr. 455, 457, 470
aiver engad. 438
Ajaccio fr. 373
(a)lăută roum. 121
alberc prov. 450
albir prov. 439
alcamaz, algazar esp. 400
aller fr. 133, 551
alluer fr. 537
aloier fr. 372
altu. 452
amal fr. 111
amant cat. 259
ambo extra. 121
amitane it. 418
amitathia. 418
anier (l') fr. 123
annulo. 399
anoal foréz. 373
anorza esp. 121
antróstjo franc. 468
antrustio. 468
antrustion fr. 469
aparler fr. 386
(ă)ποθήκη. 445
appétit fr. 111
aqua. 457
aqueix cat. 475
aquel cast., prov. 475
aquell cat. 475
aquest cat., prov. 475
Aqui cat., esp., port., prov. 271
arbalestiaus fr. 382
**arbediu, -bitriu*. 439
(h)ardir fr. 450
area. 455, 457, 470
arelare, -lars fr. 400
**areldt, *-lis* germ. 400
argea roum. 120
argeau fr. 259
argentajo it. 456
-ari franc. 448
-arius. 448, 461, 469, 480, 490
arjau cat., prov. 259

1. Les mots sont placés dans l'ordre alphabétique sans distinction de langues ; les abréviations désignant les langues et dialectes sont, d'une façon générale, celles qui ont été employées pour la *Table* des tomes I-XXX de la *Romania*. Les mots non suivis d'une indication de langue sont les mots latins attestés ou supposés, les types préromans d'origine incertaine ou les noms propres connus. Aucune distinction n'est faite entre les divers états chronologiques des langues.

armet fr..... 111
arrester fr..... 372
arrestieren all..... 372
arrogues esp..... 400
Arroi fr..... 159
ἀρτεμων..... 259
artimo cat..... 259
arvoire fr..... 439
ascunde, -use roum... 488
asi prov..... 271
assapier fr..... 110
asseyren all..... 372
assise all., fr..... 372
asti arag..... 256
atemprance fr..... 188
**atque+hic,+illum.* 271
aucelli..... 476
augenter..... 399
augua port..... 457
augue béarn..... 457
aureae..... 456
aurion prov..... 410
ausculum, austium... 466
auvoire fr..... 439
auzil prov..... 476
Avania it..... 537
aven turc..... 537
aversarie fr..... 461
avertir fr..... 392
avis fr..... 188
avisement fr..... 109
avision fr..... 110
avlóreko it. dial.... 276
avunculus..... 418
aygua cat..... 457
ayndes Lausanne... 534
**ayo, ayyo*.... 434, 436
azimel esp..... 400

B

badi goth..... 449
baiart fr..... 372
bais prov..... 455
baise fr..... 455
baiser s. Torturel fr. 391
balko germ..... 366
balma..... 536
banc. Voir *bauc.*
bandon fr..... 388
banquet fr..... 111
baptisteri cat..... 446
barbane it..... 418
barbathius..... 418
Barbu roum..... 121
barca de pauescam cat. 259
barchan all..... 372
barga..... 536
bargue de parascalme fr..... 259
barragan fr..... 372
barranca..... 536
basiat, basiu..... 455
batestiri cat..... 446
bauc fr..... 383
baucher bress..... 366
baus fr..... 382
bayart all..... 372
bedd gallois..... 450
**bedi* franc..... 449
**bedu* celt..... 450
beghin (a avea) argot roum..... 120
belle fr..... 113
benebe gasc..... 403
berbitz prov..... 478
besogne fr..... 194
beth corn..... 450
beubant fr..... 108
bez brittonique..... 450
bezo prov..... 449
bicoquet fr..... 111
bief fr..... 449
-bilis..... 416
blaar néerl..... 111
blaire fr..... 111
bleek flam..... 111
bobans fr..... 108
bocete roum..... 120
boden all..... 366
Boissy, -ssey fr..... 531
bol cat..... 259
βολίδιον..... 259
bolitx cat..... 259
bollewert fr..... 111
βόλος..... 259
bon gallois..... 366
bona gaul..... 366
bordei roum..... 120
boroacă roum..... 121
bosco it..... 277
botez roum..... 414
botiga prov..... 445
bottekin fr..... 111
bonfa it..... 83
bouge fr..... 109, 266
βούγλωσσον..... 361
bourde land..... 366
bourgeois forains fr... 109
boutique fr..... 445
brabbelen néerl..... 396
brace fr..... 362
brachia..... 362
bracons fr..... 382
brad- germ..... 121
brader, -erie fr..... 401
brado germ..... 534
braies fr..... 11
bras (bailler les) fr... 397
brau prov..... 121
bravo esp., it..... 121
brebis fr..... 478
bredanna Suisse rom. 530
Bridaine, -decane, -doye, -doison fr... 530
brigand fr..... 111
bro germ..... 82
brobbelen néerl..... 396
brogir, -git cat..... 437
brubeille, -belle, -belère fr..... 396
brucaria..... 458
brugir prov..... 437
bruir fr., prov..... 437
bruyère fr..... 458
bu(c) fr..... 271
bucovină roum..... 121
bufa it..... 83
Bühne all..... 366
buiestru roum..... 121
buis fr... 433, 436, 456
buna avestique..... 366
**buni* germ..... 366
busk- germ..... 277

buxetum 531
buxeu 433

C

cabil prov. 476
cabillau fr. 111
cable fr. 259
caia 121
caier roum. 121
caierole fr. 420
calabrot, -aix cat. ... 259
χαλάθιον 259
calcatripa 399
calcés cat. 259
χάλως 259
caltiri cat. 446
camino francés esp. ... 50
**cammarare* 276
campane fr. 263
caorsin fr. 372
capelli it. 535
capilli 476
capitale 121
χαραβός 259
χαρχήσιον 259
caro cat. 259
carol angl. 420
carola, -ról, -rriola, -rrola port. 420
carole fr. 419
carpade, -pate, -patte béarn. 403
χάρταλος 259
cartre cat. 259
casse, -sser arag. 256
**catafalicum* 366
**καταναοια* 276
catellau fr. 110
cathedra 420
catillier pic. 391
cătun roum. 120
**καυλωρυξ* 276
caurtschin all. 372
cauteri cat. 446
cauteriu 446
cavij it. Nord. 485
ceira niç. 441
cel prov. 475
cementeri, -tiri cat., prov. 444, 446
cemetire fr. 443
cenaculum 366
cenail fr. 366
cépiau norm. 272
cereu 441
ceri prov. 441
cero lim. 441
cest prov. 475
chaière fr. 420
chappelet fr. 264
charóla port. 420
chère fr. 107
ches, fr. 401
chez fr. 401
chin prov. 135
chioma it. 535
chiubul (a trage) cuiva argot roum. 121
chok vosg. 534
chuiva, chuva port. ... 445
cierge fr. 441
cierò prov. 441
cimetire, -mitire, -metirie, -metierie fr. 443
cimiteri prov. 444
cippus 272
cire, ciri cat., prov. 441, 445
cirge fr. 441
cirio cast., port. 444
cita roum. 121
clan foréz., fr. 373
clap prov. 533
clapier fr. 533
claudere 467
cleiou foréz., fr. 373
clenche fr. 111
cleta gaul. 373
**cletamen, -tone* 373
clinquar fr. 111
cloan, -on, -oon foréz., fr. 373
**cobryo* 440
codonyat cat. 259
coemeteriu 443
κογχύλιον 259
cogitare ... 452, 480, 489
coheres 537
coidar prov. ... 462, 489
coidier fr. 462, 489
collaudable, -ation fr. 111
collier (franc du) fr. 355
com, coma cat. 540
commandement fr. ... 191
κόνδυλος 259
confessor 399
congoïr fr. 386
conquilla cat. 259
conseil fr. 188
consence fr. 397
consternir fr. 111
contraire, -trarie fr. 461
contrepoil (à) fr. 108
coperio 440
copilăria roum. 414
coquemar fr. 411
corroies ointes fr. 360
court (couper) fr. 548
couvin fr. 392
couvrechief fr. 109
covenant fr. 201
cracatonnum 531
cranekijn néerl. 111
Craon fr. 531
craudios celt. 465
crédence fr. 111
crennequin fr. 111
crepare 419
crepia, -pcha prov. ... 445
cricke néerl. 393
**crientiare* 534
crine it. 535
cristiri cat. 446
crocke néerl. 393
crodiu celt. 463
croi cat., it. Nord, prov. 463, 465
crojo it. dial. 453
**crosta* 435, 439
croste fr. 435
**croudis* celt. 464
crouio vaud. 464

croûte fr..... 435
cruaid irl..... 464
Cruala Suisse rom. 530
crucke néerl..... 393
crupia prov..... 446
crusta..... 435, 439
cucc- fr. dial..... 135
κυδωνιάχον..... 259
cuebre fr..... 440
cugetă roum... 462, 489
cui..... 463
cuida cast., cat., port..... 462, 489
cuida, -ar prov.... 462, 489
cuide, -dier fr. 462, 480, 489
cuivre fr. 433, 436, 456
cujus..... 453
cuniculus..... 532
κυνόγλωσσον..... 361
cupreu..... 433
cure (*n'avoir*) fr.... 354
**Curwalha* Suisse rom..... 530

D

dangier fr..... 385
dansa prov..... 255
**darra, -derra*..... 123
dejun fr..... 109
deluer fr..... 537
demeure (*mettre en*) fr..... 357
demeure (*péril en la*) fr..... 356
dès fr..... 538
despoise fr..... 383
destis arag..... 256
devine fr..... 388
devoir fr..... 384
di (*a cel*) fr..... 540
digue fr..... 111
dizaine fr..... 372
dó port..... 363
dodeune fr..... 546
doit fr..... 435
dol cat., prov..... 363
dolu log..... 363
dolum..... 363
dor roum..... 363
dossiin all..... 372
**drŏu-sto-* germ.... 469
duce-văți roum..... 122
ductu..... 435
dueil, duel fr..... 363
duelo esp..... 363
dul frioul..... 363
duolo it..... 363

E

e monde fr..... 113
ebbro it..... 439
ebriu 438, 440, 469, 480
ebrouer fr..... 82, 88
**ecce* + *hic*, + *illum*. 271
écrier (*s'*) fr..... 423
effroy fr..... 546
eis prov..... 475
elogium..... 399
elogizeren all..... 372
embons, -bornals cat. 259
embronchier (*s'*) fr... 395
embrukier (*s'*), *-brunkier* (*s'*) pic..... 395
emperi prov..... 444
empier, -pere, -pire, -pirie fr. 441, 457, 481
**empieyr, -pieyre, -pieyrye* fr.... 442, 481
empirier fr..... 395
empraindre fr..... 385
emprendre fr..... 389
emprise fr..... 197
encauchier (*soi*) fr... 429
encrukier pic..... 393
endema it..... 276
endes Lausanne..... 534
endroit fr..... 388
endyma gr.-lat..... 276
engruindre fr..... 401
enluer fr. dial..... 537
enorme fr..... 111
ensorquetot fr..... 540
entier, -tir fr..... 459
entremes fr..... 372
entresol fr..... 367
épaule fr..... 539
épice fr..... 444
épicerie fr..... 372
equimulga..... 276
-er cat..... 431
eretge prov..... 444
-eri franc..... 448
-erius..... 448
erstoren all..... 372
esboufer (*s'*) fr..... 82
esbroufa prov... 82, 83
esbroufe, -ffe fr... 84, 88
esbroufer, -ffer fr. 82, 84
esca..... 534
escade fr..... 110
escadre fr..... 111
escalem..... 259
escar cat..... 259
eschanz, -anso(*n*) fr. 450
ἐσχάριον..... 259
eschaucheer fr..... 397
escoudre, -courre, -cousse fr..... 392
escrou fr..... 111
eskieu, -kiex pic.... 392
esluer fr..... 537
esparagol cat..... 259
espeaudre fr..... 383
espece fr..... 444
especi prov..... 444
espeler, -lir, -lre fr... 383
espiaut (*c'*) fr..... 383
**espieitsya*..... 444
espiritualile fr..... 111
espillori prov..... 276
esprair, -imiento arag..... 256
esprec, -echer, -eker fr..... 396
esproa, -ocha fr..... 88
esproement fr..... 81
esproer fr... 80, 84, 87, 394
esproher fr..... 88
essaier fr..... 372

-esse fr. 372
essentia 399
est prov. 475
estamenera cat. 259
estaminare fr. 259
estat fr. 202
este cast., port. 475
estel fr. 382
estiquette fr. 110
estis arag. 256
estrader fr. 552
estrop cat. 259
evangele, -gile fr. 443
evangeli cat., prov. 444, 446
evangeliu 443
exaction fr. 111
ex-aequare 256
ἐξάρτια 259
excutere 392
execar, -eco arag. 256
expellere 383

F

fach prov. 455
factu 455
faindre fr. 385
fait prov. 455
familia roum. 414
famulaires fr. 11
fanfaluca 259
fanfelue, -freluche fr. 259
faons fr. 389
fardel all., fr. 372
**fatta* germ. 534
faubourgeois fr. 109
faux 399
feci 477
**fedicu* 439
fege fr. 439
feminalia 11
fenalis, -naria 366
fenil fr. 366
fenile 366
ferséke rouchi 552
fervaument fr. 401
fidicu 439
fil, -lh fr., prov. 363
fin (mener tel) fr. 263
firie fr. 439
fis fr., prov. 477
fit roum., turc. 121
flaine fr. 109
fleume fr. 109
floenne fr.-comt. 109
**floisne* fr. 109
fluina, -uma 109
fluwijn néerl. 109
**fluxina* 109
fogir prov. 437
Fol-si-fia prov. 275
fourbourg fr. 110
freite fr. 397
fressange fr. 552
frongna fr. 88
frugier fr. 401
fui(s) fr., prov. 436
fus fr. 477
fust prov. 477
fuyyo 437

G

γάγγαμον 259
gahagi lang. 124
gaisar prov. 534
gala(n)tine fr. 372
γαλέα, -έη 259
galea, -lera cat. 259
galentine all. 372
Galice fr. 444
**Galieitoya* 444
gandir fr. 450
ganguil cat. 259
garanho(n) fr. 450
garde (n'avoir) fr. 331
garder (se) de fr. 357
garnir fr. 450
gâter fr. 452
gaudiu 465
gaut, -lz prov. 465
Gazar prov. 408
gelée blanche, geler blanc fr. 548
Gely (Saint) Gard, Hérault 439
gerarcie fr. 110
Géry (Saint) Dordogne 439
Gex 373
giet fr. 263
girarcie fr. 110
gitrosteo saxon. 468
glaira prov. 460
glaire fr. 457, 460
glaon foréz., fr. 373
glarea 457, 460
γλῶσσα grec mod. 361
goa prov. 259
goe fr. 259
goigs cat. 255
gondol cat. 259
Graccia 444
grappe fr. dial. 534
grayer fr. 465
Grèce 444
grepia, -pcha prov. 445
Grice fr. 444
gripia cat. 445
**gripya* germ. 445
**grôdi* germ. 465
**grodiu, -diariu* 465, 469
groyer fr. 465
gru fr. 465
**gru, grui* fr. 465, 466
grupi, -pie, -pio fr. dial. 446
**grupya* germ. 446
gruyer fr. 465
gud cat. 259
guadafiones esp. 276
guarde fr. 331
guignade, -te béarn. 403
guignardie, guinardie fr. 263
gumena cat. 259
gumene fr. 259

H

hache fr. 450

haire fr. 450, 455, 457, 460
haise fr. 127
hanter fr. 372
hantieren all. 372
**happja* germ. 450
hâra franc. 451
hardjan germ. 450
harelares, -lart, -laz fr. 400
-hari germ. 448
**haribergа* franc. 450
haribergo goth. 450
**harja* franc., germ. 450, 455
haut bret. 366
haut fr. 452
haut (parler) fr. 548
hawan ar. 537
hé fr. 127
ἡγούμενον 259
ἡλιακόν 365
heraeticu 444
herberge fr. 450
heres fr. 388
-heri germ. 446
heriberga franc. 450
hêtre fr. 127
heure (a cele) fr. 540
heûre wall. 392
hhac Haute-Meurthe. 534
ἡμας 259
hoc 399
Höhle all. 532
honneur fr. 386
hourd, -dis ard. 366
huis fr. 481
hujus 463

I

ibre prov. 438, 461
ici fr. 271
-ier fr., prov. 448, 461, 480, 490
ierarchie fr. 110
imbuiestru, -stră roum. 121
imitatio 399
imperi cat. 446
imperiu 441
incipio 399
**inclaudere, -cludere.* 467
incubator 399
indes Lausanne. 534
integra, -gru 459
intremeis all. 372
invader fr. 111
-ir cat. 451
-iva, -ivus. 354
ivre fr. 438, 440, 457, 461, 480

J

**jacium* 373
jalh auv. 135
Jas, Jasse, Jax, Jaz fr. 373
jerarchie fr. 110
jibia cast. 446
juche, -cher fr. dial. 366
juque périg. 366
jusque fr. 123

K

kal 404
kammarare it. 276
Kammer all. 365
Kaninchen all. 532
karole fr. 420
käscher hébr. 256
katanija it. dial. 276
katund alb. 120
kavij it. Nord. 485
keller all. 365
kich wall. 534
kirielle fr. 420
kirvelle fr. 111
koken néerl. 411
kookmoor néerl. 411
krappa burgonde. 534
krei frioul. 463
**kripya* germ. 445
kroey, kroya bagnard. 464
kruai Suisse rom. 463
kruk néerl. 393
kruy, -yo Suisse rom. 464
kruyu fr. comt. 463
krwey Suisse rom. 464
krwi Val d'Illiez. 464
kujri alb. 537
**ku, -kunos* gaul. 533
**kuniko* gaul. 533
Kyrie eleison 419

L

laîche fr. 534
lanet, -tte fr. 123
Lanier, lanier fr. 123, 264
lăuță turc. 121
lapa esp., port. 532
Lapa do Repilau port. 532
lapa funeraria port. 532
lăpădă roum. 121
lapao, -ardo port. 532
lapareou prov. 532
laparo port. 532
laper fr. 532
lapereau fr. 532
lapidare 121
lapim port. 532
lapin fr. 532
lapougo port. 532
las fr. 108
las (a) fr. 429
latin (nuestro) esp. 255
lauer fr. 107
Laura 532
laurex 532
**laurika* ibéro-romain 532
là val fr 395
laware frioul. 532
**lawira* 532
Ledus 434
Lehli turc. 121
Lehliu roum. 121
lenguado esp. 361
lepada roum. 121
lerè alb. 532

lesson fr. 383
lie (*faire chère*) fr. 355
Ligericus, -itus 424
limon fr. 383
lingua gén. 361
linguata sic. 361
lisca germ. 534
loing fr. 534
Loir, Loire, -ret fr. 424
lombart fr. 372
longe fr. 263
loporden, -poréou rouerg. 532
louro galic. 532
lóvó liég. 395
lucar 121
lucarino, -cherino it. 121
lucunculus 399
lumbart all. 372
lumière fr. 460
luminaria 460

M

maçon fr. 365
maguette fr. 401
maille (*avoir*) *à partir* fr. 354
mair 436
mairier fr. 385
maitié fr. 401
Maligé, -jai fr. 373
malle fr. 266
mal-y-gît fr. 373
maniere all., fr. 203, 372, 460
manna, -nuator 399
mansus 552
maqo germ. 534
marrir fr. 450
marrjan germ. 450
mars turc. 121
marț roum. 121
mas, masès prov. 552
mat roum. 121
mât turc. 121
mateix cat. 475
materi prov. 444
materia 443
matertera 418
matiere, -tierye, -tire fr. 444
Mauer all. 365
maure fr. 411
medech gasc. 475
medeis prov. 475
medès port. 475
medesme, -disme fr. 475
medica gasc. 475
medicu 439
meesme, meïsme fr. 475
meesmo, mesmo port. 475
meismo cast. 475, 482
melengia cat. 259
mélodie fr. 429
mène rouchi. 552
-ment fr. 416, 539
mercarium 537
mère fr. 113
merqer alb. 537
**mesigus* 534
mestier fr. 442
messe fr. 113
melge prov. 444
metis prov. 475
metula 539
meule fr. 539
mézeis, -zesme, -zis prov. 475
migne fr. 552
miismo galic. 475
mine fr. 552
ministère, -terie fr. 442, 443
ministeri cat. 446
mir(i)e fr. 439, 443
**μισεργία, -γος* 259
mismo cast. 475, 482
misso esp. 475
**misteriu* 442
mitiger fr. 111
moartea roum. 414
mode fr. 111
moi fr. 391
moilon fr. 396
mollet fr. 534
monastère, -sterie fr. 443
mongana it. 276
monotone (*vivre*) fr. 548
Mons Gaudii 425
monter sur le tas fr. 367
Montjoie fr. 240, 425
moor néerl. 411
mostard, -de all. fr. 372
mottun all. 372
mouchabaq turc. 121
Moultjoie fr. 240
moustre fr. 197
mouton fr. 372
mouvoir fr. 385
muïson fr. 391
**mulga* 276
**mund-gawi* franc. 425

N

naşterea roum. 414
natte que natte fr. 429
naugatoriae 467
ναῦλον 259
neis, neïs fr. 475
neoterius, -rice 399
neret cat. 259
νήριον 259
nervi cat. 446
nerviu 446
nes fr. 385
netti wall. 394
nettir fr. 394
nirvi cat. 446
nis fr. 385
nogae 467
nohelison fr. 396
noise fr. 88
Noisy fr. 531
noliejar, -lit cat. 259
norça, norsa port. 121
Nostrusa 424
notia 121
Notre-Heure, Notreure, Notreure fr. 424
nucetum 531
nuerza, -eza esp. 121

nugae..... 467
nuntâ roum..... 414

O

oacâr roum..... 121
**obaquilus*..... 121
obéissance fr..... 131
occasio..... 399
occasun all..... 372
ochoison fr..... 372
oell, oel, oell fr..... 363
οἴαξ..... 259
-oir, -oire fr..... 461
-oira prov..... 461
okision fr. dial..... 394
olh prov..... 363
ομβρινός..... 259
onnour, onour fr..... 386
or dou bien faire fr. 126
-or prov..... 461
ora..... 466
oration fr..... 111
ordenance fr..... 148
ordnance angl..... 187
ordonnance fr..... 146
ordonnancè (mettre en) fr..... 151
ordonnance (ainsique) se portait fr..... 170
ordonneement, -ner fr..... 146
oreae..... 466
ὀργυιά..... 259
ormejar cat..... 259
ὁρμίζειν..... 259
os..... 466
oscure fr..... 388
osteus fr..... 396
ostiu, -iyu... 466, 481, 489
otiosa..... 387
oublieux fr..... 501
ourgeau fr..... 259
ourjaw prov..... 259

P

padule it..... 255
pain faitis fr..... 109
paire fr... 455, 457, 460
palangre cat..... 259
palea..... 531
pampalluges cat..... 259
παναγρον..... 259
**παρακόλπος*..... 259
**paramedialis*..... 259
παράμεσος..... 259
paramitjal cat..... 259
parascalme fr..... 259
**παράσκαλμον*..... 259
παραστατικόν..... 259
par coi fr..... 407
parea... 455, 457, 460
parque, -quoi fr..... 407
part, -tie all., fr..... 372
parti fr..... 197
pauescam cal..... 259
pauvellon fr..... 86
pavais fr..... 111
paveillon, -elon fr... 86
pavillon fr.... 85, 395
pavillons (tendre as) fr..... 85, 395
pavis, -vise angl... 401
pavois fr..... 401
pavullon, pawellon fr..... 86
pedare..... 126
peditum..... 410
peior, pejjor..... 436
percher norm., vosg. 366
percogiter fr..... 110
peril, -lh fr., prov... 363
périn fr..... 367
pernacchio it. dial... 410
petee fr..... 401
petra, -trinus..... 367
pflücken all..... 126
pia domb..... 126
piagnisteo it..... 276
piangere it..... 276
piaut (ces). Voir *es-piaut (c')*.
piés (estre entre) fr. 391
pieson lyon..... 126
pigliare..... 533
pilare..... 533
pile (mettre en la) au verjus fr..... 109
**piliare, *-lleare*..... 533
piller fr..... 533
pilleum..... 533
pilori fr..... 276
**pilucare, -ccare*..... 126
pirete it. dial..... 410
plait fr..... 372
**plancatu*..... 366
planché bress..... 366
plaque Suisse rom... 530
plateil, -tel all., fr... 372
Plattfisch all..... 361
pleit all..... 373
ploeg néerl..... 277
ploeis, -ois fr..... 277
pluvia..... 445
poco port..... 489
πόδιον..... 259
poiville fr..... 546
poldro, -ltro it..... 363
pollicie fr..... 111
pomarium..... 453
pomer fr..... 453
pommier fr..... 453
πομπολύξ..... 259
porestis arag..... 256
porveauce fr..... 194
poteslate..... 537
pots frioul..... 489
potta..... 534
potz prov..... 489
pou cat..... 489
poudre fr..... 533
poulain fr..... 364
pourtraire fr..... 387
pous, -sse, -ssière fr... 533
poutre fr..... 363
pozo cast..... 489
pozzo it..... 489
praeviare..... 399

precogiter fr..... 111
preeminence fr..... 111
prehensus..... 552
premeire fr. dial.... 459
premère norm..... 459
premier, -re fr..... 457
**prensi*..... 477
prés, -eses cat..... 552
prestatge cat..... 259
prexevol, -xivolar cat. 260
prière fr..... 191
primaire fr... 458, 461
primarie fr..... 461
pris fr., prov..... 477
privee, -veige, -vete all., fr..... 372
pro-estis..... 256
profit, -fyt all., fr... 373
prois cat..... 259
proisne fr..... 383
promes, -mesos cat... 552
promessus..... 552
propediem..... 401
πρυμνήσιον..... 259
Prussenaires fr..... 400
prûzzenaere all..... 400
psaltiri cat..... 446
puits fr. 433, 435, 456, 480
puja cat..... 259
pulletrus..... 363
**pulliter, -tra*..... 363
pulpa..... 534
puots engad..... 489
pushtet alb..... 537
puteu... 433, 435, 469, 480
puthaduer alb..... 537
**putshtet* alb..... 537
puydzyo gaul..... 468

Q

quailes fr..... 338
quebrar esp..... 419
quirola esp..... 420
quit all..... 372
quitance, -cie, -tanz, -tbrief all..... 372
quitte fr..... 372

R

raddouber fr..... 108
rafle fr..... 552
ragal alb..... 120
rana, ranocchia toscan..... 535
ranpatant fr..... 383
rap fr..... 401
rasorium..... 399
răspunde, -use roum. 488
raudus..... 467
recusare..... 391
réfection fr..... 108
refulgent fr..... 111
regnation fr..... 110
remaindre fr..... 385
remedi, -mezi prov. 444
remediu..... 439
**remiedye, -midye* fr. 443
remir(i)e fr... 439, 443
renda..... 399
renfile Suisse rom... 530
requête fr..... 191
res fr..... 367
resproer fr.... 80, 394
ressoigner fr..... 394
restorer fr..... 372
restre fr..... 383
retours fr..... 387
reube, -berie pic.... 389
reüser fr..... 391
ribaudequin fr..... 111
rif raff Liége..... 552
riparia..... 460
risque fr..... 335
rivière fr..... 460
rivu..... 466
robinet fr..... 408
Rodeia it..... 530
rodus..... 467
romball cat..... 259
rombeau fr..... 259
ῥόμβος..... 259
**romeus, -minus*.... 126
Roteglia it..... 530
ru, rui fr..... 466
rudus..... 467
rugir prov..... 437
ruir fr..... 437
rume fr..... 394
ru(r)sus tensus..... 121
rutes roum..... 121

S

şabacă roum..... 121
sabellus, -belus..... 416
salicetum..... 531
**salula*..... 539
sanctificetur..... 401
saqueman fr..... 111
sardo cat..... 259
σαρδών..... 259
sarge fr..... 372
Saucy fr..... 531
saule fr..... 539
Saussay fr..... 531
sbarcare it..... 420
sbrocco it..... 83
sbruffare it..... 82, 88
sbruzzare it..... 83
sbuffare it..... 83
**scalamus*..... 259
σκαλμός..... 259
scharze all..... 372
schifare it..... 83
Schild (auf den) erheben all..... 401
schivare it..... 83
schrode néerl..... 111
sciurus..... 416
scuotere it..... 392
-se all..... 372
σειρά..... 259
séjour fr..... 392
sembeli..... 416
senecia..... 399
sens fr..... 188
sepi, sepia, -pcha prov. 445
sepia..... 445
σηπία..... 445

sepio lang. 445
serge all., fr. 372
servezi, -vizi prov. 439
servitiu 439
seuil fr. 362
seul norm., pic. 363
si fr. 393
sia, sian béarn. 418
siba port. 446
siege fr. 383
sieul fr. 363
sievant fr. 385
sinia cat. 445, 446
**sio, siu* 433
sipe bord. 445
sipia cat., prov. 445
sipio dauph. 445
sirgar cat. 259
**siricare* 259
skankjo germ. 450
**so, som, soyo* 433
sobolus 416
soeil, soel fr. 363
soffiare it. 83
soglia, -glio it. 362
soil fr. 362
sol cat., prov. 361, 363
**sola* 361
sola log., port., prov. 362
solain fr., morv. 367
solaio it. 364
solan prov., sav. 367
soland Suisse rom. 367
solanum, -nus 367
solapa auv., esp., port. 532
solar frioul. 364
solarium 364
**solatus, -ta, -tarius* 362
**solea, -aris, -arius, -atus, -eus* 361
solement, -ler, -leüre fr. 367
solers fr. 429
solha port. 362
**soli equa* 363
solier fr., prov. 364
solin fr. 366, 367
**solinum, -nus* 364, 366
solive, -veau fr. 363
Sôller all. 365
solo port. 361
solum 361
**solyo* 363
sommier fr. 364
sorlers fr. 429
şoşele (cu) roum. 121
souel fr. 363
sougir fr. 384
soula engad. 362
souli Doubs 365
Soumeyre prov. 439
souvine fr. 394
spargere 256
spatulam 539
**specia, -cies* 444
Speicher all. 365
speloncque fr. 111
spezerie all. 372
spicarium 366
spiro, -riolus 416
**spragire* 256
spreken flam. 396
sprék'ler wall. 396
sprizzare it. 83
sprocco it. 83
**sprógni* lomb., wall. 88
sprohan franc. 82
**sprówan* franc. 88, 394
sprühen all. 82, 88
sr(u)na sl. 121
staminara it. 259
σταμινάριον 259
Steinplatte all. 532
strada francesca it. 49
strănut roum. 121
strôder rouchi. 552
στρύφος 259
stroppus 259
**sub lappa* 532
substancia 399
suc fr. dial. 135
sueil, suel, -le fr. 361, 363, 382
suela, -lo esp. 361, 362
sui, suis fr., prov. 433
sujétion fr. 191
Sumidru 439
suola, -lo it. 361, 363
supio rhod. 446
suppéditer fr. 111
surie fr. 401
şutëala roum. 121
şutela (cu) roum. 121
**şuti* roum. 121
sutit' russe 121
sutja se bulg. 121
**suyyo* 436

T

tabo sav. 534
**tabulatu* 366
taindre, taint fr. 385, 386
taisnière, tanière fr. 460
tarir fr. 450
tas. Voir *monter sur le tas.*
tasten all. 372
taster fr. 372
tasyan béarn. 418
tatan fr. dial. 418
tatᵇ sl. 121
tatină roum., sl. 121
taxonaria 460
-té fr. 372
tedement fr. 401
temperare 419
**teni* 477
tens (a cel) fr. 540
termination fr. 111
terrier fr. 533
-tet all. 372
tharrjan germ. 450
θεία, -ῖος 418
thia, -ius 417
thiane it. 418
tia prov. 418
tia, tio it. dial. 418
tibl fr. dial. 277
tièble, tièle fr. dial. 277
tiercelet fr. 264

tilo Suisse rom.... 277
tinc prov..... 477
tins fr..... 477
**tipla* germ..... 277
tiretaine fr..... 372
tirtey all..... 372
tonnelle fr..... 89
totzen all..... 372
tournesse fr..... 264
traitier fr..... 389
traust, traustr scand. 469
trausti goth..... 469
travure wall..... 366
trebuc fr..... 272
trebucher, -chel fr.... 271
tremper fr..... 419
tres ke fr..... 85
tresluer fr..... 537
tresque très fr..... 540
Tr(i)obriu..... 440
troja..... 464
trost all..... 469
Trueyre fr..... 440
trust angl..... 469
truye Blonay, Certoux..... 464
tucc- fr. dial..... 135
turpation fr..... 110

U

ueil, uel fr..... 363
uix cat..... 489
ŭs engad..... 489
uşă roum..... 489
uscio it..... 489
uselage fr..... 401
ustiarius..... 467
**ustium*..... 466
uzo cast..... 489

V

**vabr-* gaul., germ... 554
vacă in lapte argot roum..... 120
vair fr..... 461
vaissiaus fr..... 389
variare, variu..... 461
vascellus..... 389
vaut (ke) che fr..... 395
veinte cast.... 472, 482
vendemia, -demnha, -denha prov..... 445
vendima port.. 445, 446
vendimia cast. 444, 446
veni..... 477
venimia cat... 445, 446
venir de fr..... 551
ventral fr..... 111
verema cat..... 445
verenha prov..... 445
vergado arag..... 256
vergier fr..... 453
verjus (mettre en la pile au) fr..... 109
vernacchio nap..... 410
vernaculum..... 410
verruca..... 121
vervex, -vix..... 478
veuglaire fr..... 111
via francesca it..... 49
via francigena, v. francorum... 49, 50
viaus que fr..... 388
viginti... 472, 482, 487
vinc prov..... 477
vindémia..... 444
vingt fr..... 472
vins fr..... 477
vint cat., prov..... 472
vinte port..... 472
virgatus..... 256
viridariu..... 453
viseuse fr..... 387
vitaille, -talie all., fr. 372
vitiosa..... 387
vol à l'esbrouse fr... 84

W

wahsjan goth..... 534
**waidafâhjo(n)* goth. 276
wandjan germ..... 450
warda germ..... 331
**wastare*..... 452
wazaru..... 399
winse fr..... 401
wiseuse fr..... 387
wranjo germ..... 450

X

xarxa cat..... 259

Z

zia, zio, ziano it. dial..... 418
zucc- fr. dial..... 135
Zunge, -genscholle all..... 361

TABLE DES MATIÈRES

Pages

CAROLUS-BARRÉ (Louis), Peyre de Paternas, auteur du *Libre de sufficiencia et de necessitat* (1349)..... 217

DOBELMANN (Suzanne), Le ms. provençal 7-2-34 de la Colombine de Séville = *Lo Gardacors de Nostra-Dona*..... 53

FOUCHÉ (Pierre), De l'action dilatrice du *yod* en gallo-roman..... 433

FOULET (Lucien), Étude sur le vocabulaire abstrait de Froissart : *ordonnance*..... 145

— *N'avoir garde*..... 331

Gardacors (*Lo*) *de Nostra Dona*. Voir DOBELMANN (Suzanne).

LECOY (Félix), Guillaume de Saint-André et son *Jeu des échecs moralisés*..... 491

— *Le Chronicon Novaliciense* et les « légendes épiques »... 1

Roland à Saragosse. Voir ROQUES (Mario).

ROQUES (Mario), *Roland à Saragosse*, poème épique provençal (premier article)..... 289

MÉLANGES

BAR (Francis), *Montjoie* et *Moultjoie*..... 240

— Sur un épisode d'*Aucassin et Nicolette*..... 369

— Un fragment de la *Vie des Pères*..... 513

BARROUX (Robert), Fragment de chansonnier en langue d'oc (ψ) 504

Chansonnier en langue d'oc. Voir BARROUX (Robert).

FOULET (Lucien), Pour le commentaire du *Jeu de la Feuillée* : *monter sur le tas* (v. 752)..... 367

JEANROY (Alfred), Ancien français *corroies ointes*..... 360

— Pour le commentaire du *Jeu de la Feuillée* : I. *Resproer* (v. 315) ; — II. *Pavillon* (v. 369)..... 80

LEBEL (Paul), Représentants français de *sola « poutre »..... 361

LECOY (Félix), Pour la chronologie de Hugues de Berzé..... 243

MC MILLAN (D.), *Les Narbonnais* et *le Siège de Barbastre* : fragment d'un manuscrit cyclique..... 91

Narbonnais (Les). Voir Mc Millan (D.).
Roques (Mario), Note additionnelle à Alfred Jeanroy, Pour le commentaire du *Jeu de la Feuillée*..... 87
Siège de Barbastre (Le). Voir Mc Millan (D.).
Vie des Pères (Un fragment de la). Voir Bar (Francis).

COMPTES RENDUS

Bar (Francis), Les Épîtres Latines de Raoul le Tourtier (R. Bossuat). 374
Catalano (Michele), *La Spagna*, poema cavalleresco del secolo xiv (M. R.)..... 378
Chant (Le) du Roussigneul. Voir Walberg (Ernest).
Commentationes philologicae in honorem Arthur Långfors. (M. R.). 371
Coville (Alfred), Recherches sur quelques écrivains du xive et du xve siècle ; — Le petit Jehan de Saintré, recherches complémentaires ; — La vie intellectuelle dans les domaines d'Anjou-Provence de 1380 à 1435 (M. R.)..... 111
Croniques et Conquestes de Charlemaine, publ. par Robert Guiette (M. R.)..... 543
Doutrepont (Georges), Les Mises en prose des Épopées et des Romans chevaleresques du xive au xvie siècle (M. R.)..... 543
— Voir Molinet (Jean).
Feraud (Raimond), *La Vida de sant Honorat*, publ. par Ingegärd Suwe (M. R.)..... 540
Guiette (Robert). Voir *Croniques et Conquestes de Charlemaine*.
Heidel (Gerhard), La langue et le style de Philippe de Commynes (M. R.)..... 107
Heilemann (Kurt), Der Wortschatz von Georges Chastellain nach seiner Chroniken (Jacques Ch. Guerlin de Guer)..... 107
Histoire de Maistre Silon. Voir Walberg (Ernest).
Homenatge a Antoni Rubio i Lluch. Miscel-lania d'estudis literaris, historics i linguistics (M. R. et J. M.)..... 255
Jodogne (Omer). Voir Molinet (Jean).
Jud (Jakob). Voir Sache, Ort und Wort.
Långfors (Arthur). Voir Commentationes philologicae.
Lote (Georges), Les origines du vers français (Cl. Margueron)..... 104
Mayer (Gilbert), Lexique des œuvres d'Adam de la Halle (Julia Bastin)..... 383
Mélander (Johan). Voir Mélanges de philologie.
Mélanges de philologie offerts à M. Johan Mélander (M. R.)..... 538
Mélanges offerts au comte de Neufbourg (M. R.)..... 373
Molinet (Jean), *Chronique* publ. par Georges Doutrepont et Omer Jodogne (M. R.)..... 543

NARDIN (Pierre), Lexique comparé des fabliaux de Jean Bedel (Jean SONET, M. R.)..... 381
NEUFBOURG (comte DE). Voir Mélanges offerts.
OTON DE GRANDSON. Voir PIAGET (Arthur).
PIAGET (Arthur), Oton de Grandson, sa vie et ses poésies (M. R.)... 261
RUBIO (Antoni) I LLUCH. Voir Homenatge.
Sache, Ort und Wort, Jakob JUD, zum sechzigsten Geburtstag, 12. Januar 1942 (M. R.)..... 528
Spagna (La). Voir CATALANO (Michele).
SUWE (Ingegärd). Voir FERAUD (Raimond).
WALBERG (Ernest), *Histoire de maistre Silon ; Le Chant du Roussigneul* (A. J.)..... 397

PÉRIODIQUES

Archivum latinitatis medii aevi. Voir Bulletin Du Cange.
Association Guillaume Budé (Section bretonne), Conférences universitaires de Bretagne, 1942-1943 (M. R.)..... 547
Bibliothèque de l'École des chartes, CI, 1940, et CII, 1941 (M. R.)... 265
— — CIII, 1942 (M. R.)..... 398
Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, XLIII, 1941 (R. L. W). 265
Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, XLVIII, 1940 et 1941 (M. R.)..... 398
Bulletin Du Cange (Archivum latinitatis medii aevi), XV, 1940, et XVI, 1942 (M. R.)..... 399
Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris, V, 1937, et VI, 1938 (M. R.)..... 347
Grai si Sufflet, VIII, 1937 (M. R.)..... 120
Journal des Savants, 1940, 1941 (R. L. W.)..... 266
— 1942 (R. L. W.)..... 547
Literaturblatt fur germanische und romanische Philologie, 1940 (R. L. W.)..... 267
Modern Philology, XXXV, 1938 et 1939 (M. R.)..... 399
Moyen âge (Le), XLVI, XLVII, 1937; XLVIII, 1938; XLIX, 1939 (M. R.)..... 268
Neuphilologische Mitteilungen, XL, 1939; XLI, 1940; XLII, 1941 (M. R.)..... 400
Revue des études latines, XVIII, 1940; XIX, 1941 (M. R.)..... 273
Revue de linguistique romane, XIII, 1937; XIV, 1938, nº 52-54 janvier-juin (R. L. W.)..... 271
— — XIV, 1938, nº 55-56 juillet-décembre (M. R.)..... 546
Revue des langues romanes, LXVII, 1936 (M. R.)..... 123
— — LXVIII, 1937 (M. R.)..... 402

Revue internationale des études balkaniques, 3e année, 1937 123
Romanic (The) Review, 1939 (M. R.) 405
Speculum, XIV, 1939 (M. R.) 406
Studia neophilologica, XI, 1938-39 (M. R.) 407
Zeitschrift fur französiche Sprache und Literatur, LXIV, 1941 (R. L. W.) 273
Zeitschrift fur romanische Philologie, LVIII, 1938 (M. R.) 124
— — LIX, 1939 (M. R.) 275
— — LX, 1940 (M. R.) 407

ANNONCES ET COMPTES RENDUS SOMMAIRES

Abraham (Richard D.). Voir *Barlaam and Josaphat*.
Æbischer (Paul), Protohistoire de deux mots romans d'origine grecque 417
— Voir Glossaire des patois de la Suisse romande.
Altfranzösisches Worterbuch. Voir Tobler-Lommatzsch.
Anseÿs de Mes according to ms. N (Bibliothèque de l'Arsenal 3143), ed. par H. J. Green 282
Antoine de La Sale, Œuvres complètes, t. II, *La Sale*, publ. par Fernand Desonay 132
Atlas linguistique de la Basse-Bretagne. Voir Le Roux (Pierre).
Atlasul linguistic român. Voir Pop (Sever).
Barlaam and Josaphat (*The Life of*), a portuguese version, paleographical edition and linguistic study by Richard D. Abraham 427
Barroux (Robert), Les textes de la *Chanson de Roland* édités par Raoul Mortier ; II. La *Chronique de Turpin* et les *Grandes Chroniques de France*, *Carmen de prodicione Guenonis*, *Ronsasvals* 141
Bastin (Julia), Froissart, chroniqueur, romancier et poète 431
— Trois dits du XIIIe siècle du manuscrit 9411-26 de la Bibliothèque royale de Belgique 428
Beneit, La *Vie de Thomas Becket*, poème anglo-normand du XIIe siècle, publ. par Börje Schlyter 416
Bergh (Åke), Études d'anthroponymie provençale, I. Les noms de personne du Polyptique de Wadalde (a. 814) 280
— La déclinaison des mots à radical en S en provençal et en catalan 280
Beroul, The Romance of Tristan, a poem of the twelfth century ed. by Alfred Ewert 283
Berthaud (Pierre-Louis), Bibliographie gasconne du Bordelais 281
Bertoni (Giulio), Lingua e cultura (studi linguistici) 134
— Profilo linguistico d'Italia 280

Bertoni (Giulio), Testi e manuali de l'Istituto di filologia romanza della R. Università di Roma..... 280
Bestiaire (*Le*) *d'Amour rimé*, poème inédit du XIIIe siècle publ. par Arvid Thorstein..... 416
Bestmann (Fritz), Die lautliche Gestaltung englischer Orstnamen im Altfranzösischen und Anglonormannischen..... 130
Bibliothèque Nationale, Nouvelles acquisitions... Voir Ph. Lauer.
Blinkenberg (Andréas), Le patois d'Entraunes..... 134
Blondheim (D. S.), Les gloses françaises dans les commentaires talmudiques de Raschi, t. II. Études lexicographiques..... 423
Boccace. Voir Franch (Narcis).
Bodmer (Anne-Marie), Spinnen und Weben im französischen und deutschen Wallis..... 131
Breillat (Pierre), La Quête du Saint-Graal en Italie ; — Le manuscrit Florence Palatin 556, La Tavola ritonda et la liturgie du Graal ; — La Table ronde en Orient : le poème grec du « Vieux Chevalier »... 137
Bröndal (Rosally), La signification du préfixe italien *s-*..... 420
Bröndal (Viggo), Essais de linguistique générale publiés avec une Bibliographie des œuvres de l'auteur..... 417
Brunel (C.), Vita, Inventio et Miracula Sanctae Enimiae..... 138
— Voir *Jaufré*.
Cartojan (N.), Istoria literaturii române vechi..... 280
— Le modèle français de l' « Erotokritos », poème crétois du XVIIe siècle..... 144
Chace (*La*) *dou Cerf*, éd. par Gunnar Tilander..... 430
Chartes du Forez antérieures au XIVe siècle, publ. sous la direction de G. Guichard, Comte de Neufbourg, E. Perroy, J. E. Dufour, t. VIII..... 415
Chelaru (Valentin Gr.), Le stade actuel du problème du rhotacisme... 133
Combes (André), Jean Gerson, commentateur dionysien ; pour l'histoire des courants doctrinaux à l'Université de Paris à la fin du XIVe siècle..... 143
Comte de Poitiers (*Le Roman du*), poème français du XIIIe siècle, publ. par Bertil Malmberg..... 416
Contini (Gianfranco), Un frammento provenzale su Maometto..... 140
Coteanu (I.), Index du t. II de l'Histoire de la langue roumaine d'Ovide Densusianu.....
— Prima lista a numelor romînești de plante.....
Courcelle (P.), Étude critique sur les commentaires de la *Consolation* de Boèce (IXe-XVe siècle)..... 137
Dauzat (Albert), Essais de géographie linguistique, nouvelle série... 135
— La toponymie française..... 424
— Le génie de la langue française..... 421

DELATTE (Louis), Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides 132
DENSUSIANU (Ovide), Histoire de la langue roumaine, t. II, fasc. 3... 550
DE POERCK (G.), Introduction à la *Fleur des Histoires* de Jean Mansel (XVe siècle) 430
DESONAY (Fernand), Antoine de La Sale, aventureux et pédagogue... 132
— Voir ANTOINE DE LA SALE.
Dicziunari Rumantsch Grischun par R. DE PLANTA El. MELCHER, C. PULT et A. SCHORTA, fasc. 4 et 5 550
— fasc. 6 ..... 131, 550
— fasc. 7 550
DONDAINE A., Un traité néo-manichéen du XIIIe siècle, le *Liber de duobus principiis*, suivi d'un fragment de Rituel cathare 425
DRĂGANU (N.), Histoire de la littérature roumaine de Transylvanie, des origines à la fin du XVIIIe siècle 138
DUFOUR (J.-E.). Voir Chartes du Forez.
DURAFFOUR (Antonin), Lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey (Ain), (1919-1940) 134, 415
ELCOCK (W.-D.), De quelques affinités phonétiques entre l'aragonais et le béarnais 420
EWERT (Alfred). Voir BÉROUL.
FLYDAL (Leiv), *Aller* et *Venir de* suivis de l'infinitif comme expression de rapports temporels 551
Fragebogen über die schweizerische Volkskunde 288
FRANCH (Narcis), El « *Corbatxo* » de Giovanni BOCCACIO traduit en catalan (sigle XIV), transcrit i publicat per primera vegada am proleg, notes i glossari per Francesc de B. MOLL 140
Französisches etymologisches Worterbuch. Voir WARTBURG (Walther von).
FUEHRER (Sister Mary Rosina), A study of the relation of the Dutch Lancelot and the flemisch Perchevael Fragments to the manuscripts of Chretien's « Conte del Graal » 284
GALDI (Ladislas), Contribution à l'étude des lexiques latins-hongrois du moyen âge 416
GARDETTE (Pierre), Études de géographie morphologique sur les patois du Forez; Géographie phonétique du Forez 135
GAUCHAT (L.). Voir Glossaire des patois de la Suisse Romande.
GEIGER (Paul). Voir HOFFMANN-KRAYER (Édouard).
GILLIÉRON (Jules). Voir ROQUES (Mario).
Glossaire des patois de la Suisse Romande (L. GAUCHAT, J. JEANJAQUET, † E. TAPPOLET, † E. MURET et P. ÆBISCHER), fasc. XVII... 131
— fasc. XVIII 550
GOLENISTCHEFF-KOUTOUZOFF (Élie), Étude sur le « Livre de la vertu

du sacrement de mariage et réconfort des dames mariées » de Philippe de Mézières, d'après un manuscrit du XIVe siècle de la Bibliothèque nationale à Paris..... 286
GONON (Marguerite), Index du lexique patois-français de Vaux-en-Bugey de A. DURAFFOUR..... 415
GOUGENHEIM (Georges), Système grammatical de la langue française... 136
GREEN (Herman J.). Voir *Anseÿs de Mes*.
GRISCH (Mena), Die Mundart von Surmeir..... 131
GUICHARD (G.). Voir Chartes du Forez.
HAMMAR (Eva Thorne), Le développement de sens du suffixe latin -bilis en français..... 416
HAUST (Jean), Étymologies dialectales ; — Gloses liégeoises ; — Glossaire philologique aux *Règlements et privilèges des XXXII métiers de la cité de Liége*, fasc. X, *Les Porteurs*, textes édités par Maurice YANS..... 552
— Médicinaire liégeois du XIIIe siècle et médicinaire namurois du XVe (manuscrits 315 et 2769 de Darmstadt)..... 416
HENRY (Albert). Voir JEAN DE STAVELOT.
HEUSSLER (Fritz), Hyperkorrekte Sprachformen in den Mundarten der französischen Schweiz und in andern Sprachgebieten..... 131
HILL (Raymond Thompson), Two old french poems on Saint Thibaut..... 287
HOFFMANN-KRAYER (Édouard), Feste und Gebrauche des Schweizervolkes, nouv. éd. par P. GEIGER..... 288
IORDAN (Iorgu), Nicolae Drăganu..... 550
JABERG (K.). Voir JUD (J.).
Jaufré, roman arthurien du XIIIe siècle en vers provençaux, publ. par Clovis BRUNEL..... 549
JEAN CAMPION. Voir POGNON (E.).
JEAN DE LE MOTE. Voir POGNON (E.).
JEAN DE STAVELOT, Une œuvre trilingue publ. par Albert HENRY.... 286
JEANJAQUET (J.). Voir Glossaire des patois de la Suisse Romande.
JUD (J.), Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz p. p. K. JABERG et J. JUD, t. VIII..... 130
KANY (Charles E.), The beginnings of the epistolary novel in France, Italy and Spain..... 284
KÄRDE (Sven), Quelques manières d'exprimer l'idée d'un sujet indéterminé ou général en espagnol..... 421
LAHTI (Ilmari), La métathèse de l'R dans les idiomes romans..... 419
LAUER (Philippe), Bibliothèque Nationale. Nouvelles acquisitions latines et françaises du département des manuscrits pendant les années 1936-1940 : inventaire sommaire..... 136
LEJEUNE (Rita), Histoire sommaire de la littérature wallonne..... 432

Le Roux (Pierre), Atlas linguistique de la Basse-Bretagne, fasc. 4... 549
Lévy (Raphaël), Répertoire des lexiques du vieux français..... 422
Liber de duobus principiis. Voir Dondaine (A.), etc.
Linskill (Joseph), *Saint Léger*, étude de la langue du manuscrit de Clermont-Ferrand, suivie d'une édition critique du texte avec commentaire et glossaire..... 428
Lombard (Alf.), Études romanes de Lund..... 415
Louis (René), A propos des « Montjoie » autour de Vézelay; sens successifs et étymologie du nom « Montjoie »..... 425
Lucidaire (Le). Voir Nachbin (J.).
Malkiel (J.), Das substantiverte Adjektiv im Französischen..... 281
Malmberg (Bertil). Voir *Comte de Poitiers (Le Roman du)*.
— Le système consonantique du français moderne, étude de phonétique et de phonologie..... 416
Mann (S. E.), Historical Albanian and English Dictionary..... 288
Manning (Warren F.), A proposed etymology : *aller* < *aditerare..... 133
Marouzeau (J.), Lexique de la terminologie linguistique, français, allemand, anglais, 2e édition..... 550
Maschinot (Georges), Glossaire de la Chanson des Quatre fils Aymon..... 142
Médicinaires. Voir Haust (Jean).
Mahnert (Rudolf), Neue Beiträge zum Handschriftenverhältnis der Chanson de Geste *Fierabras d'Alixandre*..... 282
Mélanges A. Duraffour..... 151
Melcher (Florian). Voir Dicziunari Rumantsch Grischun.
Menut (Albert Douglas). Voir Oresme (Nicole).
Moll (Francesc de B.). Voir Franch (Narcis).
Morawski (Józef). Voir Wyrembeck (Anna).
Mörgeli (Werner), Die Terminologie des Joches und seiner Teile... 131
Mortier (Raoul), Les textes de la *Chanson de Roland*. I. La version d'Oxford..... 141
Munn (Kathleen Miriam), A contribution to the study of Jean Lemaire de Belges; a critical study of bio-bibliographical data including a transcript of various unpublished works..... 144
Muret (E.). Voir Glossaire des patois de la Suisse Romande.
Nachbin (J.), Un très singulier et profitable livre appelé le *Lucidaire*, édité pour la première fois d'après l'unique imprimé antérieur à 1480,..; texte et étude..... 431
Neufbourg (Comte de). Voir Chartes du Forez.
Nilsson Ekle (Hans), Les adverbes en *-ment* complément d'un verbe en français moderne, étude de classement syntaxique et sémantique. 416
Olschki (Leonardo), Storia letteraria delle scoperte geografiche, studi e ricerche..... 140

Oresme (Nicole), Le livre des Éthiques d'Aristote, published from the text of Ms. 2902, Bibliothèque Royale de Belgique, with a critical introduction and notes by Albert Douglas Menut..... 143
Pellegrini (Silvio), Repertorio bibliografico della prima lirica portughese..... 280
Perroy (E.). Voir Chartes du Forez.
Pezard (André), Le « Convivio » de Dante..... 426
Philippe de Vitri. Voir Pognon (E.).
Planta (Robert von). Voir Dicziunari Rumantsch Grischun.
— et Schorta (Andrea), Rätisches Namenbuch... 130, 131
Pognon (E.), Ballade mythologique de Jean de Le Mote, Philippe de Vitri, Jean Campion..... 285
Pop (Sever), Atlasul linguistic rôman publicat... sub conducerea lui Sextil Puşcariu, Partea I, vol. II..... 414
Pult (Chasper). Voir Dicziunari Rumantsch Grischun.
Puşcariu (Sextil). Voir Pop (Sever).
Riedel (Carl), Crime and punishment in old french romances..... 283
Ronsjö (Einar). Voir Wace.
Roques (Mario), Index général des travaux de Jules Gilliéron..... 415
— Références aux plus récents commentaires de *Maistre Pierre Pathelin*..... 143
Rosetti (Al.), Istoria limbii rômane..... 415
— Le mot, esquisse d'une théorie générale..... 550
Sahlin (Margit), Étude sur la carole médiévale, l'origine du mot, et ses rapports avec l'Église..... 419
Saint-Amour (Sister Mary Paulina), A study of the Villancio up to Lope de Vega, its evolution from profan to sacred themes and specifically to the Christmas Carol..... 427
Saint François d'Assise (*Vie de*). Voir Stones (Louise W.). Voir Linskill (Joseph).
Saint Léger (*Vie de*).
Schlyter (Börje). Voir Benett.
Schorta (Andrea), Lautlehre der Mundart von Müstair..... 130
— Voir Dicziunari Rumantsch Grischun.
— Voir Planta (Robert von).
Seidel (A. Eugen), Das Wesen der Phonologie..... 550
— Fonologia şi problemele ei actuale..... 550
Siadbei (J.), Cercetări asupra Cronicelor moldevene..... 426
Sorrento (Luigi), Caratteri e grandi momenti della poesia veneziana. 138
Soyer (Jacques), Notes d'hydronimie : la Loire, le Loiret, le Loir ; singulière déformation d'un nom de rivière du département du Loiret, la Notre-Heure ou Nord-Yèvre ou Yèvre du Nord..... 424
Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz. Voir Jud (J.).

STEIGER (Arnold), Das Schachzabelbuch König Alfons des Weisen... 131
STONE (Louise W.), Fragments d'une vie de saint François d'Assise en vers anglo-normands..... 287
STRAKA (Jiri), Trois ballades en l'honneur de la Vierge..... 288
TAGLIAVINI (Carlo), I rapporti di Venezia coll' Oriente Balcanico ; cenni sulla diffusione degli elementi veneti nel lessico delle lingue balcaniche..... 418
TAPPOLET (E.). Voir Glossaire des patois de la Suisse Romande.
TEN CATE (Yo), Poema de Alfonso XI, t. I : Estudio preliminar y Vocabulario..... 427
TESTA (Emanuelle), Il « *cursus* » medievale..... 281
Thesaurus linguae latinae, V, 2..... 280
THOMAS (Lucien Paul), Les farcitures latines de la Passion du Christ de Clermont..... 137
Thomas Becket (*Vie de*). Voir BENEIT.
THOMOV (Thomas S.), Perceval ou le Conte du Graal..... 142
THORSTEIN (Arvid). Voir *Bestiaire* (*Le*) *d'Amour rimé*.
TILANDER (Gunnar). Voir *Chace* (*La*) *dou Cerf*.
TOBLER-LOMMATZSCH, Altfranzösisches Wörterbuch, 23e livraison (3e du t. III)..... 415
TOSI (Gianna), La lingua dei « Fioretti di S. Francesco »..... 427
URWIN (Kenneth), Georges Chastelain, la vie, les œuvres..... 286
USTERI (Ruth), Croquis de la vie des femmes au Pays d'Enhaut (et. de Vaud)..... 131
VAN DAELE (Hilaire), Petit dictionnaire de l'ancien français..... 422
WACE, *La Vie de saint Nicolas*, poème religieux du XIIe siècle, publ. par Einar RONSJÖ..... 416
WARTBURG (Walther VON), Französisches etymologisches Wörterbuch, fasc. 33..... 131
WEISS (Richard), Das Alpwesen Graubündens, Wirtschaft, Sachkultur, Recht, Aelplerarbeit und Aelplerleben..... 288
WILMOTTE (Maurice), Froissart..... 431
— L'épopée française, origine et élaboration..... 553
— Origines du roman en France, l'évolution du sentiment romanesque jusqu'en 1340..... 282
WYREMBECK (Anna) et MORAWSKI (Jósef), Les légendes du « Fiancé de la Vierge » dans la littérature médiévale ; essai de synthèse suivi de plusieurs textes inédits en vers et en prose..... 426
ZORZANELLO (P.), Studio e mensa : distici medioevali..... 138

CHRONIQUE

Nécrologie : Giulio Bertoni, 412 ; Alfred Coville, 129 ; Grégoire Lozinski, 278 ; Kristian Sandfeld, 279 ; Oiva Johannes Tuulio (Tallgren), 129 ; Per Johan Vising, 278 ; Maurice Wilmotte, 413.

Sociétés : Modern Language Association of America, 142, 422 ; Société des Anciens Textes français, 549 ; Société des Fouilles archéologiques... de l'Yonne, 425 ; Société des Langues romanes, 135 ; Société de Linguistique roumaine, 550.

Publications annoncées : *Barlaam et Josaphat*, version anonyme française, par le P. Jean Sonet, 549.

Collections : Académie Royale de Langue et de Littérature française de Belgique, 416, 543 ; Acta Jutlandica, Aarsskrift for Aarhus Universitet, 134 ; Acta Linguistica, 420 ; Atti del Reale Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti, 138 ; Atti della R. Scuola Normale Superiore di Pisa, 417 ; Atti della Societa italiana per il progresso delle scienze, 138 ; Avhandlinger utgitt av Det Norske Videnskaps-Akademi i Oslo, 551 ; Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége, 132 ; Bibliothèque du Français moderne, 136 ; The Catholic Un. of America, Studies in German, 284 ; Collection nationale (Belgique), 432 ; Columbia University Studies in English and Comparative Literature, 283 ; Études romanes de Lund, 415 ; Göteborgs K. Vetanskaps och Vitterhets-Samhälles Handlinger, 551 ; Institutum historicum FF Praedicatorum Romae ad S. Sabinae, 425 ; The John Hopkins Studies in Romance Literatures and Languages, 424 ; Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publ. par l'École Française de Rome, 139 ; Notre Passé, 431 ; R. Università di Milano, Facoltà di Lettere e Filosofia, 427 ; Rendiconti della Classe di Scienze morali, storiche, filologiche della Reale Academia Nazionale dei Lincei, 140 ; Romanica Helvetica, 130 ; Société des Anciens Textes français (Publications de la), 549 ; Société des Langues romanes (Publications de la), 135 ; Société roumaine de Linguistique (Publications de la), 550 ; Studier i modern Språkvetenskap, 430 ; Testi e manuali de l'Istituto di filologia romanza della R. Università di Roma, 280 ; University of California, Publications in modern Philology, 284 ; University of Pennsylvania, Publications of the Series in Romanic Languages and Literatures, 427 ; Yale Romanic Studies, 287.

ERRATA des pages 289-330 (*Roland à Saragosse*)..... 553

INDEX DES MOTS..... 555

Imprimerie Protat Frères, Mâcon, C.O.L. 31.1998. — Avril 1945.
Censure : Paris 30 mars 1945. — Dépôt légal 2e trimestre 1945.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6180. — N° d'ordre chez l'éditeur : 268.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1944-1945 en un tome, t. LXVIII, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les abonnements se feront pour l'ensemble des fascicules qui constituent un tome. Le montant peut être acquitté :

1° Directement par versement ou virement au compte de chèques postaux de la *Société « Romania »*, numéro du compte : Paris 1881-69 ; les mandats-cartes internationaux peuvent être adressés à ce compte ;

2° Directement par envoi de chèque barré à l'ordre de la *Société « Romania »*.

3° Par l'intermédiaire d'un libraire ou commissionnaire qui s'acquittera par un des deux moyens indiqués ci-dessus.

PRIX D'ABONNEMENT ET DE VENTE EN 1944

ABONNEMENT AU TOME LXVIII :

Pour Paris, les départements et les colonies françaises	**250** fr.
Pour les pays étrangers	**280** fr.

FASCICULES ISOLÉS DU T. LXVIII :

Paris, départements et colonies françaises	**70** fr.
Étranger	**75** fr.

Les remises consenties aux libraires s'appliquent à ces prix.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente, doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

L'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*

2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

AVIS IMPORTANT

Nous continuons, malgré les difficultés présentes, la publication de la *Romania*.

Pour éviter des frais et des risques inutiles, l'envoi ne sera fait qu'aux souscripteurs qui nous auront fait connaître, directement ou par leur libraire, leur désir de continuer leur souscription.

Nous prions donc nos souscripteurs de nous adresser ou de nous faire adresser par leur libraire, *le plus tôt possible*, le montant de leur souscription pour le tome LXVII (1942-43).

Si certains de nos souscripteurs, séparés de nous par les circonstances, le désirent, nous pourrons faire adresser ou déposer nos envois à telle adresse provisoire qu'ils nous indiqueraient. Nous pourrons aussi, s'ils le préfèrent, conserver les paquets préparés à leur nom jusqu'au moment où ils nous en demanderaient l'envoi ou la remise.

LA SOCIÉTÉ " ROMANIA ".

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX

PREMIÈRE PARTIE : INDEX DES MOTS

Cette première partie, dont le premier fascicule est tiré, formera un très fort volume.

— La Société « Romania » espère que tous les lecteurs de la *Romania* voudront posséder cet instrument de travail indispensable ; elle serait reconnaissante à ceux qui le lui demanderaient **dès maintenant.**

— Des conditions spéciales seront accordées aux personnes qui désireraient acquérir en même temps la table des tomes I-XXX et celle des tomes XXXI-LX ; elles sont invitées à faire connaître ce désir **dès maintenant** ; elles recevront la table des tomes I-XXX immédiatement, aux conditions ordinaires et l'avantage spécial prévu leur sera acquis lors de la fourniture de la table des tomes XXXI-LX.